

ECHOS

JUDICIAIRES

GIRONDINS

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6984 - 6985

PESSAC

Le futur siège parisien
du groupe Pichet

GIRONDE

Mérignac, une ville
en mouvement

**TRIBUNAUX
DE COMMERCE**

Un congrès et de
prochaines réformes

BERTRAND IUNG

Ostréiculteur pionnier
à Saint-Vivien-de-Médoc

**HUÎTRES
LA PERLE DU MÉDOC**



4

22 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

30 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Hostens-Picant
Cuvée des Demoiselles 2018

14



20

GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Huîtres : la perle du Médoc

14 ACTU / GIRONDE

Mérignac, une ville en mouvement

20 ACTU / NOUVELLE-AQUITAINE

Les Néo-Aquitains aiment leur banque

SOMMAIRE



22

32 CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX

L'open data des décisions de justice

36 TRIBUNE

Les banques françaises, des actrices sans égales

RÉGION ACTU

40 ECHOS EN RÉGION

43 PAYS BASQUE

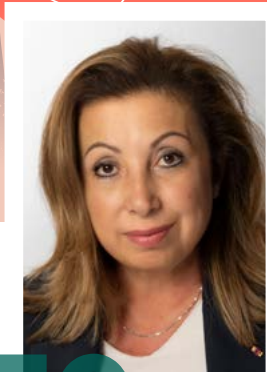
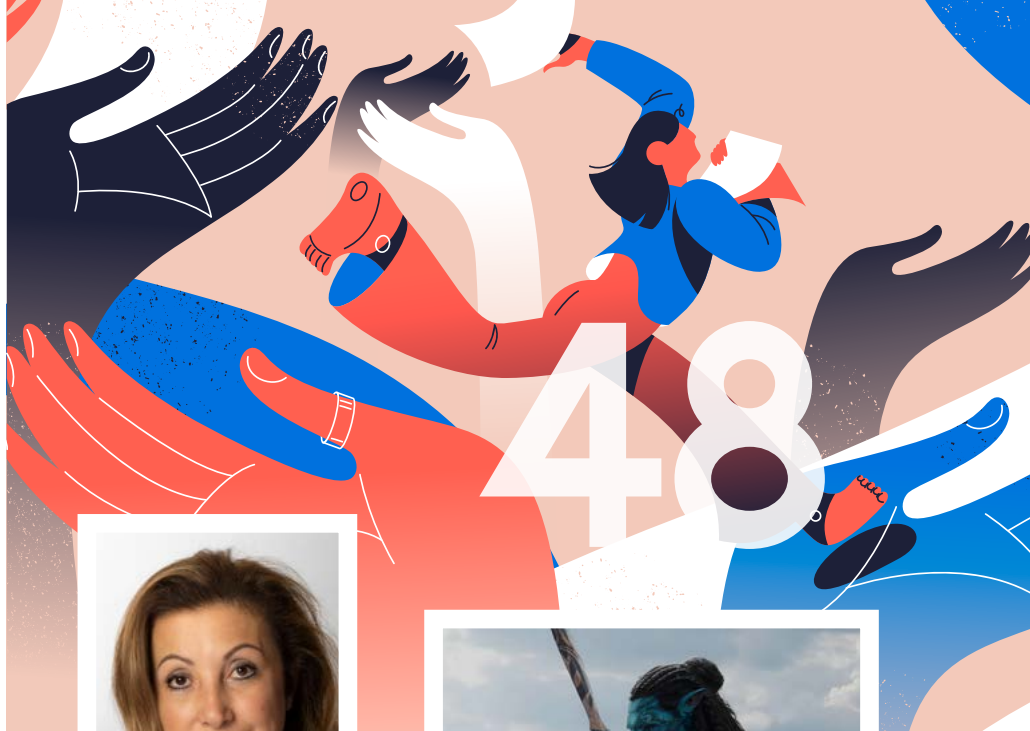
Port de Bayonne, des quais rallongés

44 LOT-ET-GARONNE

Action Télécom en pleine croissance

46 BÉARN

Polycliniques Navarre et Marzet, le temps de l'unité



50

TENDANCES BUSINESS

48 TENDANCES

Conjoncture : repères

50 TRIBUNAUX DE COMMERCE

Un congrès et de prochaines réformes

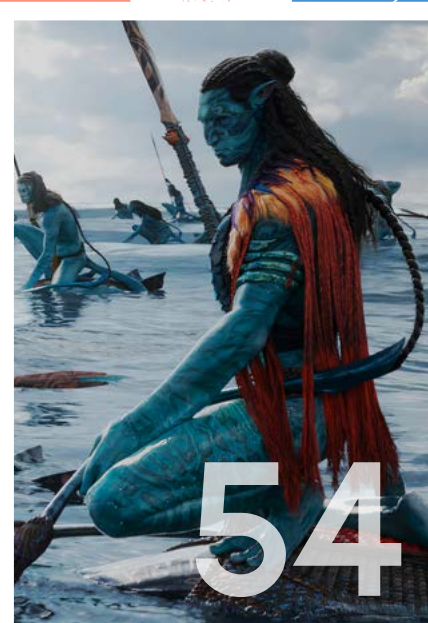
CULTURE & SPECTACLES

52 UN MOIS, UNE ŒUVRE

Le champ des possibles

54 CINÉMA

Avatar, la voie de l'eau



59 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223182797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



HUÎTRES LA PERLE DU MÉDOC

À l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, sur la commune de Saint-Vivien-de-Médoc, s'est développé l'affinage des huîtres dans des marais créés par des ostréiculteurs dans les années 90. Découverte d'un produit de qualité.

Par Nathalie VALLEZ



BERTRAND
IUNG

Drôle d'endroit pour affiner des huîtres... À la pointe du Médoc, sur des hectares d'anciens champs de céréales, une poignée d'ostréiculteurs ont construit digues et marais pour les affiner. Réintroduites dans cette partie du Nord Gironde, l'huître du Médoc est en train de s'imposer chez les meilleurs écaillers et restaurateurs. Il faut dire que la culture de l'huître, le Médoc l'a eue pendant des décennies, avant qu'elle soit interdite en 1970. Cette pêche faisait vivre quelque 3 000 Médocains. L'interdiction a été promulguée en raison de la construction d'un site industriel, et de la présence de pétrole par principe de précaution. « L'âge d'or du Nord Médoc était terminé », se désole Bertrand Iung, ostréiculteur à Saint-Vivien-de-Médoc.

Le ruppia,
une petite plante
aquatique, est
venue gripper
l'exploitation de
gambas

LE RETOUR DE L'HUÎTRE

Bertrand Iung fait partie de ces pionniers venus s'installer dans le Médoc dans les années 80 avec l'idée de remettre l'huître au goût du jour. Ils sont alors 3 à monter des exploitations. Il fait le terrassement sur des champs de blé poldérés et terrassés sur 17 hectares. Ces marais, qui n'ont que 30 ans, sont certainement les plus récents de France selon lui. Mais une décision de l'Ifremer (Institut Français de Recherche de la mer) intervient : ils sont d'accord pour les gambas, mais les huîtres demeurent interdites en raison de la présence de cadmium sous forme de sédiments. Après des années de combat, il faudra attendre une dernière étude universitaire, portée par des élus locaux, qui démontre que, non seulement les huîtres ne stockaient pas de cadmium, mais qu'en plus elles dépolluaient ! En 1994, la réintroduction est entérinée : on ne peut plus pêcher dans l'estuaire mais on peut affiner dans les marais. Les exploitants passent alors de 3 à 6, et tous sont encore présents !

LE MARAIS COMME REMPART

Leur spécificité, c'est qu'ils sont seulement 6 exploitants, avec de très grandes surfaces, et chacun a sa prise d'eau. Les marais sont remplis d'eau saumâtre qu'on prend à marée haute en raison de la proximité de l'embouchure. Il faut que ce milieu soit le plus sain possible pour produire du phytoplancton. « C'est du jardinage aquatique », s'amuse Bertrand Iung. La densité d'huîtres est très faible : 500-600 kg/ha. Aujourd'hui, les 16 000 hectares de polder autour du Verdon sont identifiés comme potentiellement « ostréalisables », c'est-à-dire transformables en marais. Une aubaine pour qui voudrait s'y installer.

7^E PROJET D'EXPLOITATION EN COURS D'INSTALLATION

D'ailleurs, un 7^e projet d'exploitation est en cours d'installation. L'autre avantage des marais est de servir de rempart en cas de risque de submersion sur ces polders comme après la tempête Xynthia :

© Louis Piquemil - E.J.G

HUÎTRES DU MÉDOC
GIGAS MEDULI
FERME EAU MÉDOC

« Si ça arrive », commente Bertrand lung, « la culture du blé sera compliquée, il faudra de nouveau refaire des digues, et derrière des marais, et ensuite de la prairie, et des champs. Le marais peut être un bon rempart et protéger les terres derrière ».

DU BASSIN AU MÉDOC

Le Médoc est aussi une option pour les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon. Pour illustrer son propos, Bertrand lung cite le cas de Damien Boulan, qui a ses parcs sur le Bassin et qui affine une partie de sa production dans le Médoc : « Il faut 1 h 15 pour venir jusqu'ici », soutient-il, « Mais quand il prend sa plate pour aller sur ses parcs à huîtres, il doit partir à marée haute, attendre que la marée descende pour travailler, puis qu'elle remonte pour repartir. Finalement, il ne perd pas de temps en venant ici ». Pour de multiples raisons, il devient de plus en plus compliqué de produire des huîtres sur le Bassin, « on peut imaginer que le Médoc soit une complémentarité du Bassin, surtout pas une concurrence. »

Les huîtres du Médoc ont la **spécificité d'être particulièrement charnues et croquantes** avec un **goût de noisettes**



Prendre une partie des fines du Bassin pour les affiner en Médoc, c'est une option à ne pas négliger !

CHARNUES ET CROQUANTES

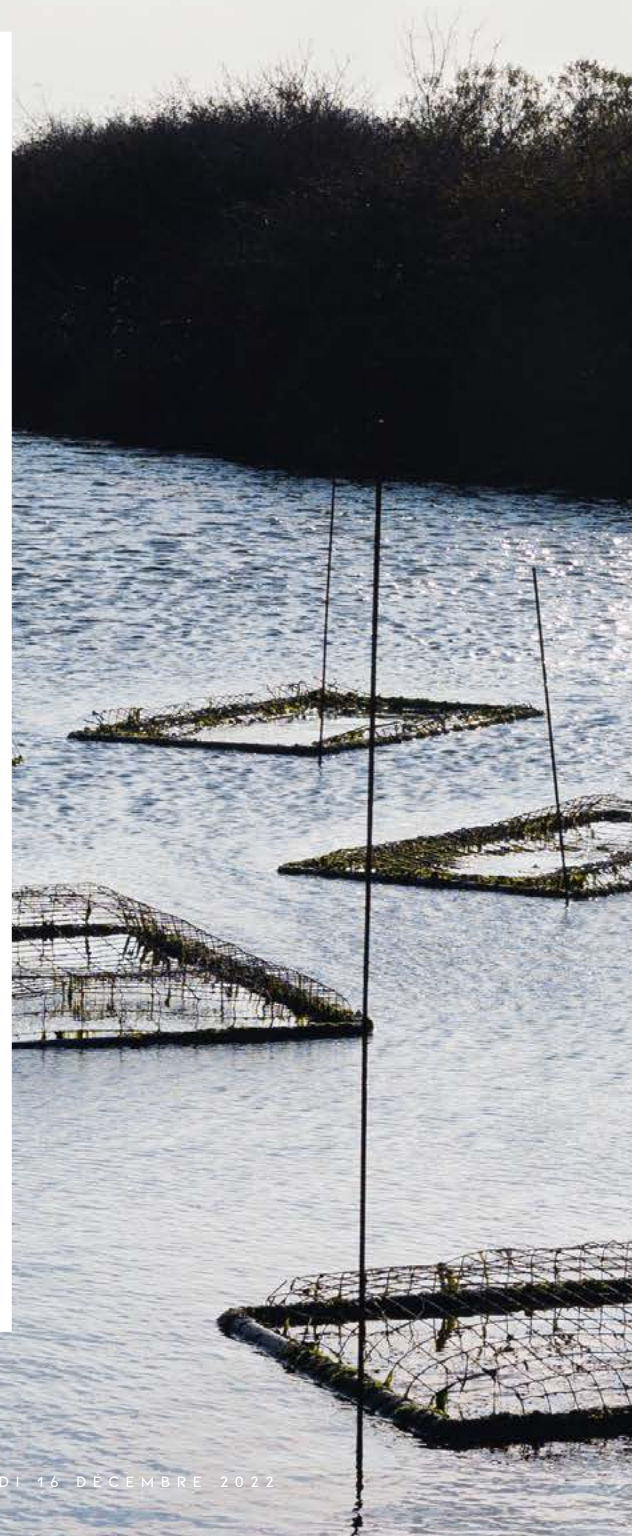
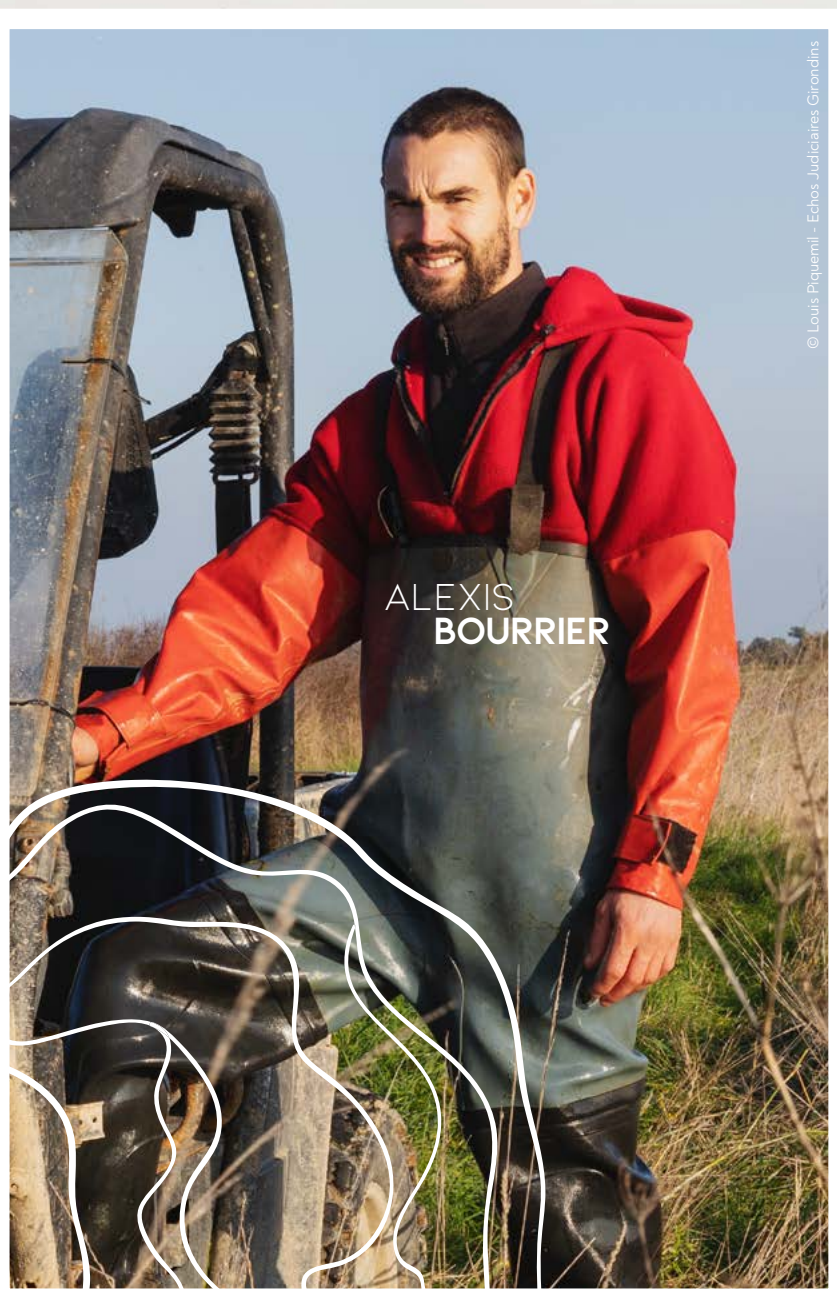
Ces marais répartis sur des milliers d'hectares favorisent le développement des huîtres qui vont faire du gras. Elles ont donc la spécificité d'être particulièrement charnues et croquantes. Le goût est peu iodé et la texture croquante, avec des goûts de noisettes. Une centaine de tonnes d'huîtres sont ainsi

produites chaque année, réparties entre les 6 exploitants. « En Bretagne, certaines entreprises ostréicoles produisent 400 tonnes, ici c'est un bébé ostréicole ! Dans le Médoc, on cherche à faire de la spéciale, pas du volume, mais le prix sera plus cher », prévient Bertrand lung.

GAMBAS EN PÉRIL

La réintroduction de l'huître est tombée à point nommé car une petite plante aquatique est venue griffer l'exploitation de gambas.

Le *ruppia*, apporté par les cygnes, s'est développé dans les marais. Cette plante locale, qui a la particularité d'être protégée, fait des graines, et elle marcotte. Elle s'est développée à toute vitesse en 10/15 ans, envahissant les marais et empêchant ainsi la pêche des crevettes : « Ça fait une forêt de tiges qui tue tous les animaux ». Faisant chuter la production qui n'est plus qu'à 40 % de son total. La seule parade pour lutter contre sa progression consiste à assécher totalement l'été.



UN MARCHÉ INTERNATIONAL TENDU

Autre difficulté à laquelle sont confrontés les ostréiculteurs et pêcheurs : l'augmentation des produits de la mer : « on vit une véritable révolution. On n'est pas à 10 % mais à 200 % d'augmentation sur certains produits », souligne Bertrand lung. Avec le Brexit, les Anglais, Écossais ou Irlandais ont empêché les bateaux français de pêcher sur leurs eaux. En même temps, des grandes arrivées de poulpes ont rempli les casiers

bretons. Si les céphalopodes ont trouvé des acheteurs, ça a causé une pénurie des crustacés. Et les Chinois ont acheté le double du prix ce qui restait. La tension s'est faite depuis 1 an. « C'est du jamais vu : les bulots sont passés de 4,50 € à 18 € le kilo ! », s'offusque Bertrand lung, « quand un produit devient trop cher, j'arrête ! »

DE L'EAU TROP SALÉE

Autre enjeu : le réchauffement climatique. « C'est plutôt bien pour les crevettes mais pas du tout pour

les huîtres », remarque Alexis Bourrier, ostréiculteur à La Petite Canau. « Nous on est complètement dépendants de l'environnement, donc s'il est détraqué, on est détraqués. » Cette année où il a très peu plu, l'eau est très salée. Et si le taux de salinité est trop élevé, cela joue sur la qualité. Malgré tous ces événements aléatoires, ces fermes ostréicoles de la pointe du Médoc cultivent un charme authentique et une qualité des produits et de l'accueil imparables.

Une centaine de tonnes d'huîtres sont produites chaque année dans le Médoc



FERME EAU MÉDOC L'HUÎTRE STAR

Bertrand lung, Nancéen d'origine, s'est installé dans le Médoc en 1989 avec le projet de faire à la fois des huîtres et des gambas.

Par Nathalie VALLEZ

Après des études agricoles, Bertrand lung est venu faire un stage au Verdon en 1984, et a commencé les premières expérimentations de mise à l'eau de gambas. « Les huîtres poussent en marais comme en Charente, avec le changement de goût qu'est l'affinage et l'engraissement qu'est la prise de poids. » Pendant 25 ans, le Médocain d'adoption ne va plus cultiver que de la gambas. Il préfère, aux projets de guinguettes pour la dégustation, développer un atelier de cuisson. Depuis 1994, il dispose de deux sources de fournitures principales : les huîtres naturelles et diploïdes d'Arcachon et les huîtres stériles de Vendée pour l'été. « Ce que j'aime dans les

huîtres d'Arcachon, c'est qu'elles poussent lentement. Elles s'expriment très bien dans les marais, car elles sont maigres et affamées en arrivant. Elles vont faire un peu de croissance, et nous on les remplit. »

L'AFFINAGE DURE MINIMUM 8 SEMAINES

L'affinage dure minimum 4 à 6 semaines. Si on veut travailler sur le goût et pour qu'elle soit charnue, elles restent de 8 semaines jusqu'à 6 mois. « Nous, on ne s'adresse pas à une clientèle ponctuelle. La douzaine d'huîtres du dimanche, c'est un classique à Bordeaux ! » Il est passé de 8 tonnes la première année à une production de 14 tonnes cette année. Mais il a arrêté la produc-

tion de gambas : « C'est trop difficile car trop fragile ». Il continue de cuire des gambas sauvages, des crabes verts, des petites crevettes des marais, des productions de coques, ainsi que des bigorneaux, étrilles, tourteaux, bulots qui sont ensuite revendus sur les marchés. « Mon métier principal, c'est de produire en marais. Les huîtres occupent 90 % de mon activité », souligne Bertrand lung, qui a 2 à 3 employés pour le seconder. « Le côté cuisson, ça m'a permis de rebondir pendant les crises, et ça m'assure une clientèle mixte. »

DÉGUSTATION DEBOUT

Fortement sollicité pour un espace dégustation, Bertrand lung a une partie de son terrain en zone noire (suite à l'ouragan Xynthia), son bâtiment qui avait disparu dans un incendie a été reconstruit pratiquement à l'identique, partagé entre l'espace ostréicole et la partie vente. Après 2 années de Covid, il propose des visites et dégustations debout. « C'est pour accompagner le discours ».

« **Nous on ne s'adresse pas à une clientèle ponctuelle.** La douzaine d'huîtres du dimanche, c'est un classique à Bordeaux ! »

BERTRAND
IUNG



MARCHÉS DE NOËL DU NORD MÉDOC

Pour déguster les meilleurs produits médocains : huîtres, grenier médocain, noisettines du Médoc ou encore vins du Médoc et Haut-Médoc, petit tour des marchés de Noël locaux :

Lacanau

le 18 décembre

Montalivet

du 18 au 24 décembre

Soulac-sur-Mer

du 18 décembre au 2 janvier

Saint-Vivien-de-Médoc

les 18 et 19 décembre

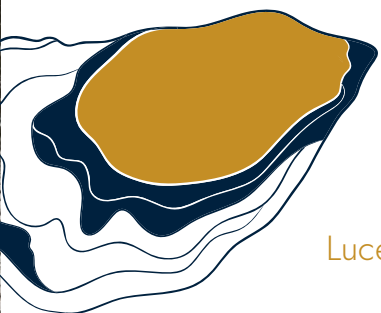
Le Verdon-sur-Mer

les 18 et 19 décembre

ALEXIS
BOURRIER

LA PETITE CANAU

GAMBAS À DÉGUSTER AVEC VUE



Avant de travailler sur l'exploitation La Petite Canau, Philippe Lucet était auparavant propriétaire des closeries de crevettes à Leucate. Alexis Bourrier est ostréiculteur sur sa propriété.

Par Nathalie VALLEZ

« **P**hilippe Lucet, c'est le pionnier de la crevette-culture en France », prévient de prime abord Alexis Bourrier, qui travaille sur l'exploitation La Petite Canau. Il était auparavant propriétaire des closeries de crevettes à Leucate, c'est le premier à avoir maîtrisé la reproduction des crevettes, et on lui a proposé un terrain dans le Médoc. Il a aussi monté les digues pour creuser les

« On met 3 crevettes/m², mais on aura 70 % de pertes sèches »

bassins en 1988 uniquement pour les gambas : « il faut beaucoup de surface mais peu de volume car les bassins font seulement 1 mètre de profondeur ». La réintroduction de l'huître a permis de compenser le déclin de la production de crevettes. « Elles se nourrissent des vers marins qui vont rentrer l'hiver

en même temps que l'eau entre et sort. Il faut qu'il y ait un maximum de biomasse », explique Alexis Bourrier. « On met 3 crevettes/m², mais on aura 70 % de pertes sèches dues aux prédateurs, aux herbes colonisatrices. Ce qui va donner à la pêche : 1 à 2 crevettes récoltées au m². »

AUCUNE SCIENCE EXACTE

Aucune science exacte dans cette culture tant les différents éléments varient : « On est très dépendants des éléments extérieurs. On met en place des stratégies. Mais c'est très complexe ». La production varie ainsi, elle est passée de 7 tonnes il y a 20 ans à 2-3 tonnes actuellement. Contrainte supplémentaire : les bassins sont mis à sec environ 15 jours, mais on ne peut pas laisser sécher la vase de fond car ça tuerait tout l'écosystème. Les crevettes sont commercialisées sur place et dans le restaurant jouxtant la ferme. L'espace dégustation, qui a commencé par une caravane il y a une vingtaine d'années, s'est transformé en une vaste salle avec une vue panoramique sur les bassins alentours : il est ouvert de mi-juillet à fin août.

L'office de tourisme, dans le cadre des visites du producteur à l'assiette, finit par un déjeuner dans les marais. Le soir, la formule a tant de succès qu'il faut réserver plusieurs jours à l'avance. Si la crevette reste la star, l'huître a permis tout de même de compenser les pertes.

APPELLATION « SUPER SPÉCIALE »

D'autant plus, qu'il y a une symbiose entre les 2 espèces : les gambas en fouillant les fonds refont un bloom phytoplanctonique dont se nourrissent les huîtres. Dans cette exploitation, les huîtres, originaires de Bretagne, de Normandie, de Vendée et d'Oléron, sont bien creuses et mises en bassin de 1 à 3 mois, parfois jusqu'à 5-6 mois. Le temps passé leur assure la catégorie « spéciale » : « On a créé une appellation super spéciale : c'est un produit de qualité haut de gamme. On travaille avec des châteaux ou des restaurateurs comme Grégory Coutanceau, on n'a pas le droit à l'erreur », remarque Alexis Bourrier. Une exigence sur la qualité qui assure la réputation de ce produit en progression.

MÉRIGNAC

UNE VILLE

EN MOUVEMENT

Avec un record de 30 millions d'euros d'investissements en 2022, la ville de Mérignac répond à un développement conséquent et tous azimuts. Nouveaux projets, transition énergétique ou encore question de mobilité : Alain Anziani, maire de Mérignac et président de Bordeaux Métropole, fait le point et affiche une volonté de développement plus raisonné.

Propos recueillis
par Marie-Amélie HUSSON

Echos Judiciaires Girondins : 2022 aura été une année record pour la Mairie de Mérignac en termes d'investissements. Quel est le sens de votre action ? Est-ce pour répondre à un besoin ou au contraire êtes-vous pro-actifs dans le développement de cette ville emblématique ?

Alain ANZIANI : « On n'investit pas pour investir. On le fait pour répondre à des besoins. On est une ville attractive, ce qui veut dire qu'il y a plus de population, elle augmente régulièrement. Donc il y a plus de besoins. Aussi, pour une raison simple, on est à la fin d'un cycle. C'est-à-dire que, par exemple, pour les écoles, on voit bien qu'elles ont été construites toute en même temps, il y a 40 ans. Pour nos équipements, c'est à peu près identique. Aujourd'hui, il faut qu'on engage la rénovation de l'ensemble du patrimoine de la ville : des écoles, des salles des fêtes, le *Pin galant*, le *Krakatoa*... Des besoins, ajoutés à la fin d'un cycle, cela veut dire des investissements. On a la chance de pouvoir les financer, on a une bonne situation financière, on n'est pas endettés trop fortement, et donc ça nous permet aujourd'hui de solliciter l'emprunt pour arriver à maintenir l'investissement. On a un volume qui est égal à 28 millions d'euros en 2021, 30 millions en 2022. C'est-à-dire que la ville n'a jamais autant investi depuis qu'elle existe. »





« J'ai écrit à tous les acteurs économiques pour leur dire de ne pas allumer les lumières la nuit »

ALAIN ANZIANI

maire de Mérignac et président de Bordeaux Métropole

EJG : Comment voyez-vous l'année 2023 dans ce contexte d'inflation des prix de l'énergie ?

A. A. : « Concernant 2023, c'est la grande année de l'incertitude. Est-ce qu'on va avoir un bouclier tarifaire pour l'énergie ? On reste très méfiant. On a pris quelques mesures de sobriété énergétique comme tout le monde, notamment sur l'extinction des lumières la nuit, de minuit à 6 h. Évidemment la température dans les bâtiments publics, on l'a plafonnée ici à 19 degrés, sauf pour les crèches et les écoles, et pour les seniors. On veut aussi donner l'exemple à tous les acteurs économiques.

J'ai écrit à tous les commerçants, les industriels, pour leur dire de ne pas allumer les lumières la nuit. On fait des virées nocturnes pour voir. On a une politique ambitieuse de l'énergie qui concerne la ville, mais aussi les habitants et les acteurs économiques. »

EJG : Comment se développe Mérignac ces derniers temps ?

A. A. : « Selon l'INSEE, on était à 72 197 habitants en 2019. Ce qu'il faut bien voir, c'est que nous ne sommes pas ceux qui augmentons le plus dans l'agglomération. Nous, on augmente de 1,1 % par an, et dans la métropole de 1,4 %. On a déjà une donnée factuelle : les habitants de Mérignac restent ici. Quand ils divorcent, au lieu d'un appartement, il en faut deux, pareil pour les enfants quand ils partent. On a aussi un accroissement de la population démographique interne. Pourquoi les gens viennent à Mérignac ? Ils viennent parce qu'ils y trouvent l'emploi. On est une des zones d'emplois les plus fortes de toute l'agglomération, voire la plus forte. »

EJG : Comment se positionne Mérignac dans l'agglomération ?

A. A. : « On est la deuxième ville de l'agglomération. On a une particularité, c'est qu'on a toujours été le moteur économique de l'agglomération, en termes d'emploi, d'innovation, parce qu'on a quelques-unes des plus belles pépites mondiales en matière d'aéronautique :



STADE MARIE HOUDRÉ



Roseraie

« Il y a **13 700 arbres** qui vont être **plantés à Mérignac Soleil** »

Dassault, Safran, Thalès... On est le bassin d'emplois dynamique de l'agglomération et peut-être même de la région. Mais en même temps aussi, il faut qu'on accompagne et ça, c'est la métropole qui va le faire. La question de la mobilité est essentielle. On est devenu une agglomération qui est la quatrième plus embouteillée de France depuis quelques années. Il faut absolument qu'on arrive à trouver des solutions. C'est pour ça que l'annonce du président Macron d'un plan pour le RER m'intéresse tout à fait. Si vous êtes à Bassens ou à Cenon, vous montez dans le train et 14 minutes plus tard, vous êtes à Pessac. »

EJG : Le tram vers l'aéroport arrivera en 2023, qu'attendez-vous de ce dernier ?

A. A. : Il ne faut pas dire que c'est une extension vers l'aéroport, c'est une extension vers tout le secteur ouest. Il va commencer par desservir un des plus grands centres commerciaux, Mérignac Soleil. On avait quand même un retard considérable. En tout cas ce qui est

Le jardin des essais
Mérignac Soleil

sûr, c'est qu'il y aura des parcs relais aussi, donc les gens pourraient ne pas prendre leurs voitures. Puis maintenant on a le 45^e Parallèle qui est très dynamique, avec un grand hôtel, les bureaux, etc. Il est prêt à accueillir des séminaires, toute la clientèle aérienne. C'est vraiment un plus pour notre agglomération. »

EJG : Vous avez un grand projet pour Mérignac Soleil, en quoi cela consiste-t-il ?

A. A. : « C'est privé, mais nous, on pousse pour la végétalisation. J'ai lancé, en tant que président de la métropole, un plan pour planter un million d'arbres sur la métropole et sur dix ans. On fait aussi des partenariats avec les entreprises. Par exemple, Lidl, mais aussi d'autres, acceptent de végétaliser leurs installations et équipements. Notre but est de faire de la mixité avec la

LE PROJET « TÉLÉCABINES »

Depuis le 28 novembre dernier et jusqu'au 13 février 2023, se tient une concertation publique concernant le projet de téléphérique pour la métropole bordelaise. Au programme : rencontres publiques de proximités, débats mobiles, un site Internet et des registres dédiés afin de permettre à chaque contributeur de s'exprimer. Le projet a pour but de mieux relier les deux rives et faciliter les déplacements.

Ainsi, les télécabines constitueraient une solution de transport quotidienne à l'horizon 2028. Les temps de trajets seraient de 7 à 10 minutes, et elles desserviraient Cité du Vin, Rocher de Palmer, Polyclinique Bordeaux Rive Droite et Parc Relais Buttinière. La concertation publique propose également des télécabines en démonstration sur les quais et une expérience immersive au sein de ce mode de transport à l'intérieur de la maison écocitoyenne.

population et avec les activités économiques. Je pense qu'il faut mêler les deux. Sur Marne Soleil, on va avoir au total 5 000 nouveaux logements, sur plusieurs années. On a obtenu un label de projet le plus végétalisé de France. On va avoir des allées végétalisées, des parcs, des pistes cyclables... Il y a 13 700 arbres qui vont être plantés à Mérignac Soleil. »

EJG : Et du côté des équipements sportifs, où on est-on avec la piscine ? Et quelles conséquences a eu la suspension du permis de construire ?

A. A. : « La conséquence, c'est qu'on ne peut pas ouvrir pour l'instant. Tous les travaux liés au permis de construire sont suspendus. On est un peu dans une impasse, mais j'espère qu'on en sortira. On a fait un pourvoi contre cette ordonnance de référé du tribunal administratif de Bordeaux. Le pourvoi peut être examiné dans les six mois par le conseil d'État. Après, il y a un jugement, qui nous donne 20 mois pour faire l'étude d'impact. Donc ça, plus le retour devant le tribunal, ça veut dire deux ans. »

EJG : Dans ce développement où il y a beaucoup de chantiers, de béton et de bitume, comment allez-vous végétaliser Mérignac ? Pouvez-vous nous en dire plus sur le réseau de chaleur « biomasse » ?

A. A. : « La transition écologique est également une de nos priorités, qu'on essaye surtout d'appliquer à l'énergie. Le réseau va alimenter le stade nautique, aussi les bâtiments municipaux, et des copropriétés. Alors c'est effectivement, pour l'essentiel, avec de la biomasse,

« On a la chance de pouvoir financer ces investissements, **on a une bonne situation financière** »



L'EAU EN GESTION PUBLIQUE

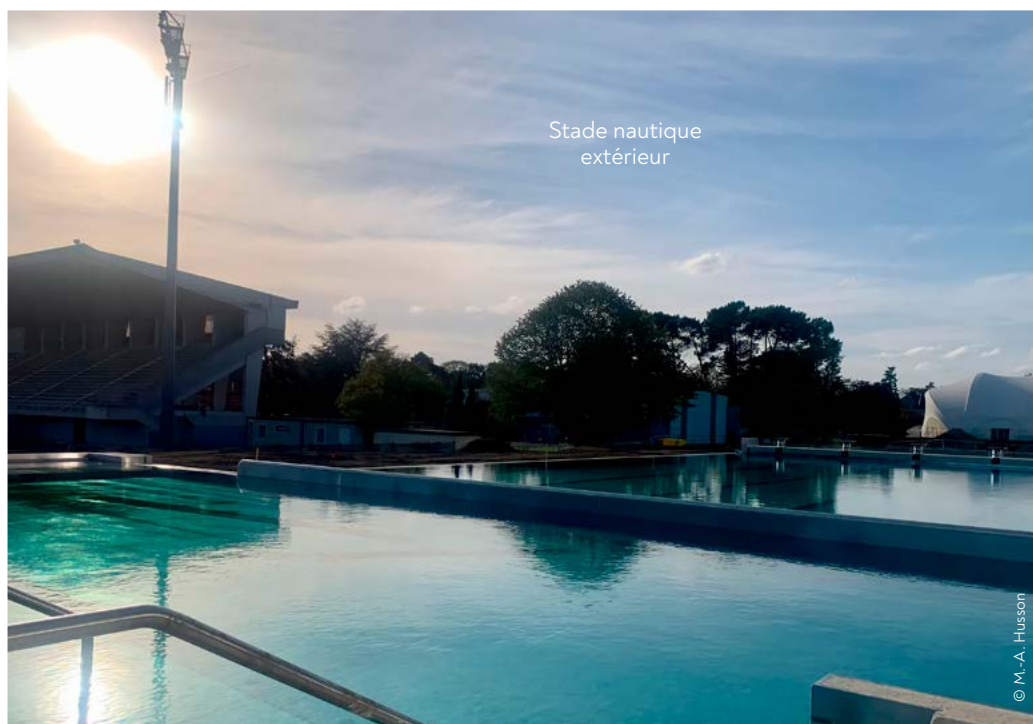
Après 30 ans de délégation de son service de l'eau, Bordeaux Métropole a fait un choix politique de passage en gestion publique avec la création de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des missions de pilotage, de gestion, de production et de distribution de l'eau potable sera pris en charge par cette régie, dont la présidence est assurée par Sylvie Cassou-Schotte. Alain Anziani espère grâce à ce projet pouvoir investir davantage :

« ce n'est pas que Suez ne faisait pas son travail, mais ils doivent rémunérer des actionnaires. Là, il y a une marge que nous pouvons utiliser ». Pour le président de la métropole, il y a 3 priorités pour cette nouvelle régie. D'abord, monter en niveau d'investissement pour éviter qu'un litre sur dix se perde dans la nature, dû à des fuites. Ensuite, la qualité de l'eau. Le troisième objectif concerne le prix : « Je voudrais qu'il y ait un prix différent selon l'eau que l'on boit dans une carafe et l'eau dans laquelle on se baigne. Alors, on va faire sans doute des prix progressifs.

Les premiers m² cubes seront moins chers que les derniers », argumente-t-il. Alain Anziani précise également que les salariés de Suez seront ainsi intégrés à la Régie.

« La Ville
n'a jamais autant
investi depuis
qu'elle existe »





mais pas que. Là aussi, il faut bien préciser qu'on va aller chercher de la biomasse à partir de déchet de bois. On va aller chercher des déchets de bois d'activité industrielle, qui ne servent à rien aujourd'hui. Donc, on n'attaque pas les arbres pour prendre du bois, on utilise les déchets industriels dans un périmètre qui est toujours de 80 km. Après, on fait des granulés et ce sont eux qui permettent de chauffer tout ça. On a aussi le photovoltaïque qu'on essaye d'appliquer sur tous les bâtiments municipaux. Ensuite, sur la place Charles-de-Gaulle, on a racheté à la poste 1 500 m². On va faire une mini-forêt. Ce n'est pas beaucoup, mais ça permet quand même de rafraîchir en plein centre-ville. »

« L'annonce par le président Macron d'un plan pour le RER m'intéresse tout à fait »

EJG : Quel regard portez-vous sur le développement de l'aéroport ? Pour la ligne Bordeaux-Orly, où en est-on également ?

A. A. : « Je dis toujours la même chose, c'est une bêtise monstre d'avoir supprimé cette ligne qui était fréquentée par 550 000 personnes par an et principalement des dirigeants d'entreprise : ils pouvaient faire l'aller-retour en une journée. Aujourd'hui avec le train, c'est très difficile de faire l'aller-retour. La Commission européenne a insisté en disant que tout ça devait être rediscuté, que cette interdiction-là ne pouvait être que temporaire. Donc, dans 3 ans, il faut revoir la copie. »

EJG : Quel est l'avenir pour cet aéroport ?

A. A. : « Il y a plusieurs points à régler pour l'aéroport. Un plan d'orientation stratégique a été adopté. Il avait mis au premier plan la question environnementale. Je siége au conseil de surveillance de l'aéroport et j'ai



demandé que cet aéroport devienne un éco-équipement. Vous allez sur l'aéroport vous ne voyez pas beaucoup d'arbre. Il faut quand même qu'ils végétalisent, qu'ils regardent comment moins polluer au sol. Les avions polluent beaucoup en roulant sur le tarmac, il y a d'autres méthodes, mais il n'y a pas les accords réglementaires. Ensuite, dans le ciel, il faut que les avions soient moins bruyants, nos habitants ne supportent plus le bruit. »

EJG : Comment voyez-vous Mérignac dans dix ans ?

A. A. : « Mes souhaits seraient que ce soit une ville toujours dynamique, où il fait bon vivre. Je crois qu'un maire ne doit jamais perdre son objectif principal, qui est quand même que les habitants soient heureux de vivre dans cette ville. Pour ça, il faut végétaliser beaucoup, il faut avoir un plan de transport important, il faut offrir du travail, etc. Moi mon but, vous n'allez pas y croire, mais c'est quand même le bonheur des habitants, je n'ai pas d'autres objectifs. »

LES NÉO-

Selon l'étude FBF Nouvelle-Aquitaine/IFOP sur les « Français, leur banque et leurs attentes », la crise sanitaire a modifié en profondeur les comportements des clients, qui « reconnaissent le caractère innovant des services bancaires en France ».

91 % des habitants de la Nouvelle-Aquitaine ont une bonne image globale de leur banque, 90 % de leur agence bancaire et 86 % de leur conseiller.

C'est ce qui ressort de l'étude menée en 2022 par le comité des banques de la Fédération bancaire française (FBF) avec l'Institut français d'opinion publique (IFOP) sur « la confiance et l'image de la banque, les comportements des clients et leur perception de l'innovation » (1). Considérées comme des acteurs de proximité, les banques font partie du quotidien de 91 % des Néo-Aquitains, et sont tout simplement incontournables pour 83 % d'entre eux, qui les considèrent à 80 % comme indispensables au développement des territoires et à 73 % comme des acteurs essentiels de la vie locale.

BANQUE IDÉALE

Possédant un compte dans une seule banque dans 72 % des cas, et un crédit pour 41 % d'entre eux, les Néo-Aquitains sont 83 % à imaginer la banque idéale comme totalement hybride : laissant « la possibilité à ses clients de recourir à des services sur internet et en agence, en fonction de ses besoins ». Sur ce point, la crise sanitaire a profondément changé les habitudes des habitants de la région, ces derniers consultant le site internet de leur banque ou leur application et utilisant le sans-contact (72 % ont confiance dans ce moyen de

OLIVIER CONSTANTIN

président du comité régional des banques FBF Nouvelle-Aquitaine et directeur général du Crédit Agricole d'Aquitaine

AQUITAINS AIMENT LEUR BANQUE



« Que ce soit dans le domaine des paiements, de la sécurité ou dans leurs modes de relation avec leur banque, **les clients se montrent satisfaits du service bancaire de notre région** »

paiement) plus fréquemment qu'auparavant. Globalement, 80 % des personnes interrogées estiment que leur banque intègre de plus en plus de nouvelles technologies et 73 % que les banques françaises ont beaucoup évolué ces 10 dernières années, plutôt « dans le bon sens » pour 79 %.

SECTEUR MODÈLE

« Nos banques ne cessent d'innover pour répondre aux besoins des habitants de la région, à leur volonté de simplicité, de rapidité, de sécurité, de proximité. L'étude *Les Français, leur banque, leurs attentes* montre que cela est perçu et reconnu par les personnes interrogées. Que ce soit dans le domaine des paiements, de la sécurité ou dans leurs modes de relation

avec leur banque, les clients se montrent satisfaits du service bancaire de notre région. Nos 3 600 agences et nos 21 000 collaborateurs continueront d'œuvrer pour cela, pour répondre aux attentes de chacun et continuer à faire de notre secteur un modèle pour notre région », affirme dans un communiqué Olivier Constantin, président du comité régional des banques FBF Nouvelle-Aquitaine et directeur général du Crédit Agricole d'Aquitaine (voir EJG du 20 mai).

(1) Enquête menée par questionnaire auto-administré en ligne du 1^{er} au 13 décembre 2021 auprès d'un échantillon de 4 000 personnes de plus de 18 ans, au sein duquel 379 personnes ont été identifiées en Région Nouvelle-Aquitaine.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



De gauche à droite : Josiane Zambon, conseillère déléguée à la Santé de Bordeaux Métropole ; Isabel Maria Galeano-Otero ; Angéline Galvin ; Sarah Courtois ; Pierre Hurmic , maire de Bordeaux ; Arnaud Dubuisson ; Maribel Bernard, présidente de la Fondation Bergonié ; Françoise Jeanson, vice-présidente Santé et Silver Économie du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Bernard Bégaud, président du conseil scientifique de la Fondation Bergonié

BORDEAUX 4 JEUNES CHERCHEURS EN CANCÉROLOGIE RÉCOMPENSÉS

Le 5 décembre, à l'hôtel-de-ville de Bordeaux, la Fondation d'entreprises Bergonié, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux, ont remis le prix Josy Reiffers à quatre jeunes chercheurs pour leurs travaux en cancérologie dans le cadre d'un projet de recherche postdoctorale. Ce prix, fondé en l'honneur de Josy Reiffers, professeur d'hématologie, directeur général de l'Institut Bergonié de 2002 à 2015, et créateur de la Fondation d'entreprises Bergonié, est doté de 236 000 euros que se sont partagés les quatre lauréats. Ont ainsi été distingués par le Conseil scientifique de la Fondation : Isabel Maria Galeano-Otero, pour ses recherches sur le classement moléculaire des tumeurs dans le cancer colorectal, 3^e cancer le plus fréquent en France ; Sarah Courtois, pour ses travaux sur la résistance aux traitements d'un type de cancer rénal, les carcinomes à cellules claires ; Angéline Galvin, pour ses travaux sur les déterminants de l'accès aux soins et du pronostic chez les sujets âgés atteints d'un cancer ; et enfin Arnaud Dubuisson, infirmier anesthésiste à l'Institut Bergonié, ses 12 mois de thèse en sciences infirmières portant sur le développement du leadership infirmier qui permet d'acquérir de nouveaux savoirs infirmiers au bénéfice des patients.



BORDEAUX INAUGURATION DU NOUVEAU SKATE PARK DES CHARTRONS

Le nouveau skate parc du quai des Chartrons a été inauguré le 10 décembre par Pierre Hurmic, maire de Bordeaux. Après 9 mois de réhabilitation intégrale, ce nouvel équipement très attendu offre tous les éléments techniques de la pratique « street » (curb, cedge, handrail, stairs...) sur une surface totale de 2 375 m², soit l'une des plus grandes aires de France. D'une longueur de 110 m sur 21 m de largeur et construit hors sol, en béton et dallage en pierre naturelle, il est composé de plateaux horizontaux reliés par des dallages inclinés, courbes ou des marches, de murets et de sculptures « barriques de vin », d'un bowl en béton coloré. Du fait de sa qualité sportive, le nouveau skate park a été labélisé « Centre de Préparation aux Jeux » de Paris 2024. Cette labélisation lui permettra d'accueillir des stages de préparation olympique d'athlètes internationaux.

BORDEAUX HELLO RSE LÈVE 1,3 MILLION D'EUROS

La marketplace Hello RSE, créée par Olivier Perron en 2018 à Bordeaux sous le nom EDUCandCO, s'est donné pour mission de favoriser les produits d'acteurs locaux et responsables. Elle boucle une levée de fonds de 1,3 million d'euros, réalisée auprès de la Banque des Territoires et de BADGE. « Alors que de nombreuses réglementations visent à orienter les collectivités vers plus d'achats responsables, il n'existait pas d'outil leur permettant d'effectuer facilement des achats plus durables. Aujourd'hui, notre objectif est clair : rendre les achats de gré à gré, qui représentent environ 40 milliards d'euros, plus responsables », a réagi dans un communiqué Olivier Perron, fondateur et président d'Hello RSE. « Et au-delà des collectivités territoriales, nous allons rapidement étendre notre offre à toutes les entreprises soucieuses que leurs achats soient en lien avec leurs objectifs RSE », a ajouté Aymeric Le Quinio, directeur général d'Hello RSE. L'entreprise propose également des solutions éducatives visant à développer les usages numériques éducatifs inclusifs.



L'équipe de Hello RSE



BORDEAUX

JOUÉ MUSIC INSTRUMENTS SÉDUIT LES CORPES MÉDICAL ET ENSEIGNANT

Après avoir convaincu les artistes amateurs comme professionnels avec son instrument de musique modulaire, connecté et durable, qui permet de créer de la musique de façon intuitive, Joué Music Instruments séduit les professionnels de santé. Le Joué Play, « qui s'approche sensiblement de la méthode Freinet » selon le musicothérapeute Areski Hamitouche, est utilisé en musicothérapie auprès d'enfants présentant des troubles autistiques, des seniors atteints d'Alzheimer ou encore des jeunes en fracture sociale. L'instrument a également conquis des professeurs de musique qui l'utilisent dans des établissements scolaires, écoles de musique et centres périscolaires, favorisant « le lien social, l'écoute mutuelle et l'intelligence collective », assure Pascal Joquet, cofondateur avec Arnaud Rousset de Joué Music. Leur instrument de musique électronique devrait bientôt proposer une fonctionnalité d'enregistrement de la voix, afin de proposer une maquette musicale complète. En 2022, l'entreprise annonce avoir produit plus de 3 000 instruments et triplé son nombre d'utilisateurs dans plus de 50 pays.

LÉOGNAN LA NOUVELLE PROMO DU START-UP WIN DE BERNARD MAGREZ

Les 10 nouvelles start-ups qui intégreront la promo « Primeurs » de l'incubateur Start-Up Win de Bernard Magrez et Unitec en 2023 ont été présentées à l'occasion du salon Vinitech-Sifel, dédié à l'innovation dans le secteur viti-vinicole. Elles rejoignent la cinquantaine de projets désormais accompagnés par l'incubateur de l'homme d'affaires Bernard Magrez et bénéficieront d'un double accompagnement de 12 mois renouvelables. Every1Counts (viticulture/data), TradeVino (restauration/data), TouRoule (viticulture/sécurité), DiVini (œnologie/digital), Vinsulation (packaging), Vinéa Energie (recyclage/énergie), Mondin (recyclage/marquinerie), Engineo (viticulture/robotisation), Amble Wine (œnologie/pédagogie), T-Phon (œnologie/formation) sont les heureux élus.



LE TAILLAN-MÉDOC INAUGURATION DE LA DÉVIATION



La déviation routière de Saint-Aubin – Le Taillan-Médoc a été inaugurée à la fin du mois dernier. Engagée par l'État et inscrit au plan État-Région, la déviation du Taillan-Médoc a pour objectif de fluidifier la circulation du centre-ville de la commune, traversé chaque jour par 20 000 véhicules, dont 10 % de poids lourds. Après nettoyage de 60 hectares pour dessiner le tracé, 7 ouvrages hydrauliques et un passage inférieur ont été construits après déviation totale du cours d'eau de Courmateau par pompage. 2 ponts routiers relient les routes connexes au projet. 200 500 m³ ont été déblayés et remblayés, 650 m³ de béton coulés sur place, et 64 500 tonnes d'enrobés ont été nécessaires pour revêtir les 8,5 km de la déviation. Un soin particulier a été accordé à la préservation de la faune locale (papillons azuré et fadet des laïches, loutre d'Europe, chauve-souris, fauvette ou engoulevent d'Europe). Il a fallu 3 ans de travaux continus au groupe NGE pour achever cet ouvrage d'envergure qui va améliorer la qualité de vie des riverains.

PESSAC LE FUTUR SIÈGE PARISIEN DU GROUPE PICHET

Le 28 novembre dernier, le groupe Pichet a signé auprès de la SEMAPA, aménageur de la Ville de Paris, l'achat d'un terrain. Situé dans le 13^e arrondissement de Paris, il accueillera l'immeuble « Le Cercle », futur siège parisien de la société. Conçu avec l'atelier d'architecture Kempe Thill, ce bâtiment occupera près de 8 000 m² sur 8 niveaux de bureaux modulables équipé d'un commerce de restauration, avec un volet paysager affirmé (mur végétal en bandeau de 1 230 m² et 43 % de la toiture végétalisée et agriculture urbaine). « Nous sommes très heureux de concrétiser ce projet, symbole de notre développement en Île-de-France et démonstrateur du savoir-faire du Groupe, afin de rassembler dans cet ensemble immobilier innovant nos collaborateurs franciliens qui œuvrent au quotidien à faire vivre le territoire », a déclaré Patrice Pichet, Président Directeur général du groupe Pichet. Les travaux démarreront début 2023, pour une livraison prévue en 2025.



NOUVELLE-AQUITAINE RÉSULTAT NET DE 3,8 MILLIONS D'EUROS POUR LE FONDS ACI

Acteur incontournable du capital-investissement en Nouvelle-Aquitaine depuis 1998, Aquiti Gestion gère sur le territoire pas moins de 10 véhicules d'investissement. L'un d'eux, ACI (Aquitaine Création Investissement), annonce la clôture de son exercice social par un résultat net de 3,8 millions d'euros. Créé à l'initiative du Conseil régional et de CDC Entreprises, ce fonds de « capital patient » dispose actuellement de 22 millions d'euros de capitaux propres et d'une trésorerie de 6 millions d'euros. « Je suis très heureux de voir le projet que nous avons élaboré en 2014 aboutir aux résultats escomptés. C'est le travail et le professionnalisme de l'équipe d'Aquiti Gestion qui permettent aujourd'hui de présenter ces bons résultats. La satisfaction exprimée par nos principaux actionnaires (Région NA, Bpifrance, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, BNP Paribas et IRDI) est la marque de reconnaissance d'un soutien fort à notre démarche d'investisseur ! », a réagi dans un communiqué Alain Ricros, président d'ACI.



LIBOURNE LE GROUPE CAISSERIE BORDELAISE ACQUIERT WILDCAT PACKAGING

Acteur majeur de l'emballage de caisse bois pour vins et spiritueux en France, disposant de 5 sites de production en Nouvelle-Aquitaine, le Groupe Caisserie bordelaise d'agrandit avec l'acquisition de Wildcat Packaging. Spécialisée dans le packaging sur-mesure, l'entreprise libournaise vient compléter l'offre de la Caisserie bordelaise, lui permettant d'accéder à de nouveaux marchés tels que les cosmétiques, l'orfèvrerie, la joaillerie ou encore l'automobile, afin d'accélérer son développement. « En tant que leader de l'emballage bois Vins et Spiritueux en France, l'acquisition de Wildcat Packaging vient consolider le groupe pour devenir un acteur incontournable de l'emballage technique haut de gamme », a commenté dans un communiqué Frédéric Despujol, président du Groupe Caisserie bordelaise.



LE BOUSCAT LE GROUPE AQUITEM RE JOINT FIDUCIAL INFORMATIQUE

Le groupe girondin Aquitem, spécialisé dans le data-marketing pour les grandes enseignes du retail, et sa filiale Aliénor.net, hébergeur régional à valeur ajoutée, intègrent le groupe Fiducial Informatique. Les dirigeants d'Aquitem, Agnès et Philippe Passault, qui emploient 130 collaborateurs et ont réalisé un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros en 2021, pourront maintenir le groupe en Gironde. Les solutions de gestion de la fidélisation et de data-marketing d'Aquitem viendront compléter les solutions de gestion et d'encaissement de Fiducial Informatique « pour donner naissance à l'offre la plus complète du marché », assure Fiducial dans un communiqué. Filiale du groupe Fiducial (19 600 collaborateurs dans 78 pays réalisant un chiffre d'affaires de 1,83 milliard de dollars), Fiducial Informatique dispose d'un réseau de 29 agences en France, employant 567 personnes et réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 70 millions d'euros auprès de 30 000 clients.

GIRONDE LES TALENTS DE L'ARTISANAT RÉCOMPENSÉS

La grande soirée « Vivons local, vivons artisanal » de la CMA Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMA NA33) s'est déroulée le 2 décembre à l'Arkea Arena de Floirac. Cette soirée a permis de révéler et de mettre à l'honneur les quatre artisans lauréats du concours « Les Talents de l'Artisanat by CMA » édition 2022. Le 1^{er} prix est revenu à Arthur Audibert, pour *L'Alchimiste*, torréfaction de cafés de spécialités à Bordeaux ; le 2^e prix à Isabelle Bernaleau pour *Isabel'Fleurs*, fleuriste à La Lande-de-Fronsac ; le 3^e prix à Pacôme Becerro et TERENCE BURCELIN pour *BicyCompost*, collecte et valorisation de biodéchets à Bordeaux. Le Prix Coup de cœur a été décerné à Vabessa Lauriola, pour *Mary Antoinette Corset*, corsetière et créatrice à La Sauve. Ils ont été distingués parmi près de 50 dossiers.

ARTHUR AUDIBERT

1^{er} prix des Talents
de l'Artisanat by CMA



BORDEAUX

EVBOX, LA BORNE DE RECHARGE AUTO COMPACTE BORDELAISE

EVBox propose des solutions de recharge automobile durables adaptées à toutes les entreprises et tous les conducteurs de véhicules électriques. Ses bornes peuvent être installées dans les entreprises, la grande distribution et l'hôtellerie, sur des parkings commerciaux ou même à domicile. Le site bordelais de production des bornes EVBox rapides et ultra-rapides (DC), agrandi en 2019, peut produire jusqu'à 5 400 unités par an. La société y développe depuis 13 ans une technologie de pointe dont la dernière incarnation est l'EV Box Troniq Modular « Compact », borne évolutive d'une puissance pouvant aller jusqu'à 150 kW qui offre une hauteur réduite de 2,03 m, adaptée aux parkings souterrains par exemple. Compatible avec tous les véhicules électriques du marché, elle peut recharger jusqu'à 3 véhicules simultanément 24 h/24, avec des câbles rétractables d'une portée de 4,5 m, pour une autonomie de 400 km en moins de 15 minutes. L'EV Box Troniq Modular « Compact » sera disponible à la commande en France à partir de 2023.



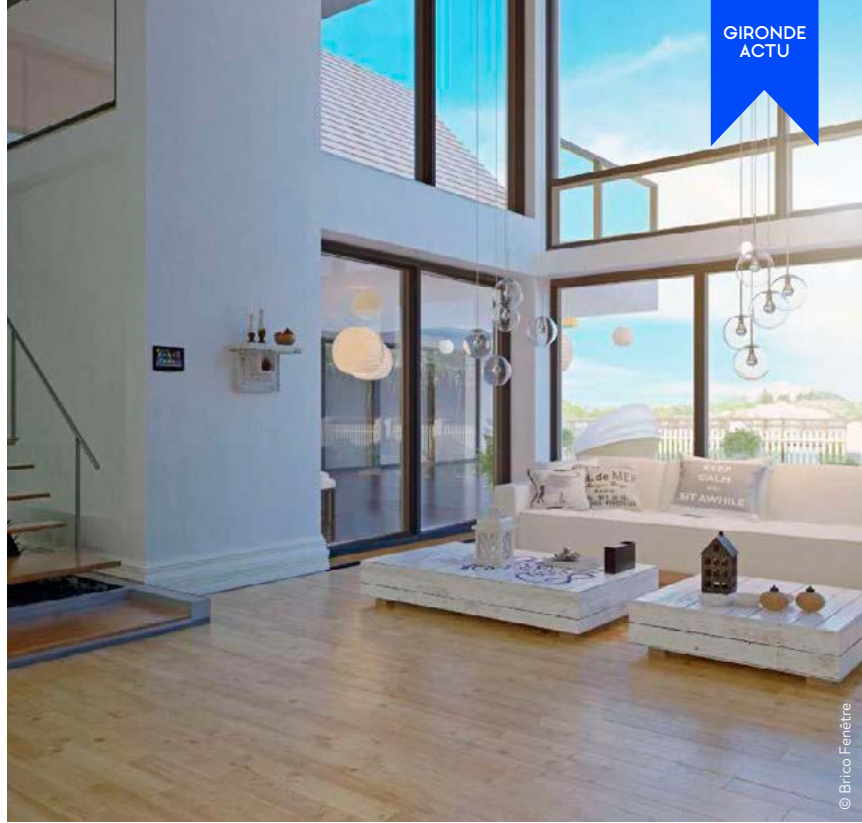
LE BARP OUVERTURE D'UN CENTRE MIDAS

Le spécialiste de l'entretien et des services automobiles toutes marques confondues poursuit son expansion en Gironde en ouvrant un nouveau centre au Barp, dans la zone d'activités Euryalis. Le nouveau partenaire franchisé, Sylvain Da Silva, possède une longue expérience dans le secteur de la grande distribution et la gestion d'enseignes. Il peut maintenant s'appuyer sur l'expertise et l'accompagnement du réseau Midas pour le soutenir dans cette première ouverture de centre. « Nous ouvrons les portes du centre avec 3 mécaniciens », explique-t-il, « un très expérimenté issu d'un autre centre Midas et 2 jeunes diplômés. » Il a pour objectif de créer un véritable maillage de centres sur la région bordelaise. À la fin de l'année dernière, le réseau comptait plus de 700 centres répartis dans 10 pays, dont 365 centres en France.

BORDEAUX BRICO FENÊTRE RENFORCE SA CROISSANCE

Après une année marquée par l'investissement de 10 M€ dans sa nouvelle usine, Brico Fenêtre tire un bilan très positif de ses derniers mois d'activité. Le pure player bordelais a ainsi atteint l'objectif qu'il s'était fixé en juin 2021 : doubler son chiffre d'affaires en 18 mois. Fort d'une stratégie de développement pérenne en France, Brico Fenêtre voit désormais au-delà de ses frontières et part à la conquête du marché européen. Le fabricant et distributeur de menuiseries PVC et aluminium a ainsi lancé bricoventana.es en Espagne en mars 2022. Brico Ventana

s'appuie sur l'usine du groupe Biason de Sant-Celoni dédiée au PVC à la capacité de production de 300 menuiseries/jour. L'entreprise a aussi sélectionné des partenaires espagnols et portugais pour venir compléter son offre et proposer une plus large gamme de produits (volets, portes d'entrée, accessoires...). « Malgré la complexité du marché dans lequel nous évoluons depuis plus d'un an, nous affichons une croissance exceptionnelle dans l'histoire de Brico Fenêtre », s'est félicité Thierry Rambert, fondateur et dirigeant de Brico Fenêtre, dont le chiffre d'affaires s'élève aujourd'hui à plus de 21 M€.



© Brico Fenêtre



**SOPHIE
COULON**

directrice de la nouvelle
agence de la Compagnie
des Lavandières

EYSINES OUVERTURE D'UNE AGENCE DE LA COMPAGNIE DES LAVANDIÈRES

La Compagnie des Lavandières, entreprise libérante spécialisée dans l'entretien de la maison, élargit son réseau et ouvre sa deuxième agence en Gironde. Le concept de l'entreprise libérante, c'est de repositionner l'humain - et plus précisément le lavandier - au centre de son dispositif. Elle propose des prestations de confort (ménage, repassage, préparation des repas) avec un positionnement éthique et responsable, accorde aux intervenants autonomie d'organisation, conditions de travail et de rémunération supérieures à la moyenne du secteur, voiture de service. Cécile Coulon a pris la tête de la nouvelle agence. Objectif : constituer une équipe de 7 lavandiers avec, à la clé, un CDI à temps plein. L'agence a ouvert le 5 décembre. Située à Eysines, elle propose ses prestations d'entretien du domicile à Bordeaux Ouest Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Le Haillan, Le Taillan-Médoc et Saint-Aubin-de-Médoc. Lancée en 2020, La Compagnie des Lavandières compte aujourd'hui 16 agences en France.



© D. R.

CHÂTEAU HOSTENS-PICANT CUVÉE DES DEMOISELLES

2018

Chaque dégustateur rencontre dans sa vie des vignerons qui marquent sa carrière ! Pour ma part, Nadine et Yves Picant font partie de ceux-là. Leur engagement sans faille dans la création du château Hostens-Picant est une étoile qui brille dans la voie lactée bordelaise depuis plus de trente ans. Yves d'abord qui a parié sur une appellation hors des sentiers battus ; il fallait y croire à la veille des années 90 pour investir dans les confins du plateau de l'Entre-deux-mers, en appellation Sainte-Foy Bordeaux. Il y a planté, remembré, structuré un vignoble qui s'étend aujourd'hui sur 40 hectares parfaitement répartis entre plateau calcaire et coteaux argileux. Nadine ensuite qui a valorisé les vins jusqu'à la table du palais de l'Élysée, entre autres et ailleurs dans le monde. Ici, aux Lèves-et-Thoumeyragues, les vignes s'enracinent dans un environnement pri-

vilégié propice à la naissance de cuvées qui ont fait leurs preuves. On citera notamment la fameuse cuvée Lucullus en rouge qui performe depuis de nombreuses années au niveau des meilleurs crus classés de Saint-Émilion. Mais c'est un immense coup de cœur que nous avons pour la délicieuse cuvée des Demoiselles. Cet assemblage de sauvignon blanc (60 %), sémillon (35 %) et muscadelle (5 %) est l'exemple parfait du grand vin blanc bordelais avec ses arômes d'acacia, de fleurs blanches et de fruits jaunes. On l'aime jeune, mais il est à son meilleur à trois ou cinq ans d'âge, comme ce 2017 qui charme les papilles. En conclusion, c'est certainement le plus bourguignon des vins blancs de Bordeaux !

Disponible à Maison Gabin,
37 cours Portal, Bordeaux

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



© Atelier Gallien - E/JG

L'OPEN DATA DES DÉCISIONS DE JUSTICE



Par Maître
Éléonore TROUVÉ,
avocate au Barreau
de Bordeaux

L'encadrement d'un nouvel adage selon lequel « nul n'est censé ignorer comment on dit le droit ».

« **L**a Justice doit être une œuvre de lumière et non de ténèbres »¹. Au regard de la littérature juridique interne et internationale, il n'est plus à démontrer que le principe d'accessibilité au droit, corollaire du principe de publicité des décisions de justice, constitue une exigence fondamentale dans une société démocratique. Toutefois, le caractère sensible des informations contenues dans ces décisions a imposé la création d'un arsenal juridique important venant encadrer et sécuriser le dispositif dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles.

LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION

Le troisième volet des « Chantiers de la Justice » de 2018 portant sur la transformation numérique ne se trompait pas lorsqu'il affirmait que « le numérique est un des leviers les plus puissants d'adaptation du service public de la justice aux besoins du justiciable comme des professionnels de la justice »².

Alors que l'internet public n'en était encore qu'à ses balbutiements, l'arrêté du 6 juillet 1999 relatif à la création du site internet Légifrance donnait vocation à l'interface de diffuser gratuitement des données juridiques

au terme de l'année 2025 toutes les **décisions publiques rendues par les juridictions seront ouvertes au public**

publiques. L'article premier dudit arrêté prévoyait que le traitement automatisé d'informations nominatives viserait notamment la diffusion du *Journal Officiel* de la République française et, dans une expression à définir, à favoriser la « distribution sélectives de certaines données ».

En pratique, par l'intermédiaire du site internet officiel du gouvernement français Légifrance sont gratuitement mises à la disposition du grand public les décisions de la Cour de cassation et certaines décisions sélectionnées issues des juridictions du fond.

Avec la représentation que nous nous faisons aujourd'hui de l'obsolescence des outils et des techniques de cette époque, il est d'autant plus frappant que l'idée d'utiliser ces technologies en développement au service de la diffusion du droit soit venue si tôt.

Mais il est d'autant plus étonnant qu'il ait fallu attendre 2016 pour que soit donnée une nouvelle impulsion à l'ouverture des données.

Avec la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016, est désormais envisagée la généralisation du dispositif et la mise à disposition du grand public de l'ensemble des décisions de justice judiciaires et administratives et non plus seulement d'une sélection choisie des décisions rendues.

Viendront ensuite la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ainsi que son décret d'application n° 2020-797 du 29 juin 2020 relatif à la mise à la disposition du public des décisions des juridictions judiciaires et administratives.

Enfin l'arsenal sera parachevé par le décret n° 2021-1276 du 30 septembre 2021 relatif au parachevé avec la création de deux nouvelles plateformes : « Décisions de la justice administrative » concernant les décisions de justice de l'ordre administratif (<https://opendata.justice-administrative.fr>), et « Judilibre » concernant les décisions de justice de l'ordre judiciaire (<https://www.courdecassation.fr/acces-rapide-judilibre/open-data-et-api>).

Le calendrier fixé dans l'arrêté du 28 avril 2021 pris en l'application du décret du 29 juin 2020 annonce qu'au terme de l'année 2025, toutes les décisions publiques rendues par les juridictions administratives et judiciaires (incluant les décisions prud'homales, les décisions rendues en matière commerciale, civile et pénale) seront ouvertes au public.

L'ENCADREMENT

La mise en place, le développement et la sécurisation de l'open data des décisions de justice reposent sur plusieurs rapports dont l'excellent rapport de la « Mission Cadiet », du nom du Professeur Loïc Cadiet, auquel a été confié une mission de concertation sur l'ouverture des décisions au grand public.

Le rapport remis officiellement à la Chancellerie le 9 janvier 2018³ énumère vingt recommandations dont l'enjeu principal est la protection de la confidentialité des données et la préservation de l'anonymat des personnes concernées dans la continuité des recommandations de

la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Il est notable que le rapport a délibérément inscrit sa réflexion dans la perspective du sillon que tracerait le Règlement général de protection des données (RGDP) adopté le 27 avril 2016 et entré en vigueur le 25 mai 2018. L'enjeu était avant tout d'éviter la « tyrannie de la transparence », expression du Professeur Nathalie Fricero : « La loi sur la République numérique confirme que la transparence est une vertu démocratique. La diffusion gratuite des décisions de justice constitue une opportunité de répondre aux attentes légitimes du citoyen qui sont d'accéder aisément au droit positif et de prévoir avec un degré suffisant de certitude la façon dont son litige sera traité. Mais encore faut-il ne pas succomber à la tyrannie de la transparence, et ne pas jeter au pilori du numérique des personnes auxquelles l'État doit la protection de leur vie privée et de leurs données personnelles »⁴.

Le défi est de grande ampleur tant les décisions de justice contiennent de nombreux renseignements personnels qui, diffusés, peuvent entraîner des conséquences préjudiciables pour les personnes concernées qui voient des éléments de leur vie privée révélés tels que leur adresse postale privée, leur origine raciale ou ethnique, leur orientation sexuelle, leurs opinions politiques et appartenances syndicales, leurs convictions religieuses et philosophiques, leurs données biométriques, génétique ou de santé.

ANONYMISATION OU PSEUDONYMISATION ? OCCULTATION !

Dès le début des années 2000, on constate le développement d'un nouveau champ lexical. La délibération n° 01-057 de la CNIL du 29 novembre 2001 portant recommandation sur la diffusion de données personnelles par internet par les banques de données de jurisprudence relevait que « L'intimité des personnes mentionnées dans une décision de justice doit nécessairement être protégée dans le cadre de la mise à disposition publique au moyen de l'anonymisation, de la pseudonymisation (anonymisation réversible) et de la réidentification (action d'identification après pseudonymisation) »⁵.

Quand bien même, ils renverraient à la même idée, les termes d'anonymisation de pseudonymisation ne sont pas synonymes.

L'anonymisation est communément désignée comme un « processus consistant à traiter des données à caractère personnel afin d'empêcher totalement et de manière irréversible l'identification d'une personne physique »⁶. Ce processus suppose donc qu'il n'y ait plus aucun lien possible entre l'information et la personne à laquelle elle se rattache. La ré-identification est dès lors totalement impossible.

Au contraire, la pseudonymisation est définie comme le « traitement de données à caractère personnel réalisé

La diffusion gratuite des décisions de justice constitue une opportunité de **répondre aux attentes légitimes du citoyen**

de sorte que celles-ci ne puissent plus être attribuées à une personne physique sans avoir recours à des informations supplémentaires, pour autant que ces informations supplémentaires soient conservées séparément et soumises à des mesures techniques et organisationnelles afin de garantir que les données à caractère personnel ne sont pas attribuées à une personne physique identifiée ou identifiable »⁷. Ainsi, les personnes physiques demeurent identifiables par le croisement d'autres données les concernant.

Du point de vue de la protection des personnes contre la diffusion de leurs données personnelles, l'anonymisation serait certainement le processus le plus satisfaisant dans la mesure où il éradique de manière définitive tout lien entre les informations concernées et la personne à laquelle elles se rattachent.

Mais le risque serait de perdre le sens de la décision en ne parvenant plus à identifier les acteurs à l'intérieur du texte de la décision. Pour reprendre l'exemple, certes caricatural, mais néanmoins parlant de Maître Louis Degos, Avocat membre du Conseil National des Barreaux : « à un moment, on en était arrivé à « un jour, une juridiction, quelque part en France, a jugé que ce n'est pas bien de voler le bien d'autrui, et puis un autre juge, d'une autre juridiction, a jugé que finalement ce n'était pas du vol »... Qu'est-ce que l'on fait avec ça ? C'est de l'open data sans data ! »⁸.

Au-delà de l'anonymisation et de la pseudonymisation, c'est un terme cosmique qui sera finalement retenu par la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice et son décret d'application n° 2020-797 du 29 juin 2020 relatif à la mise à la disposition du public des décisions des juridictions judiciaires et administratives encadrent le nouveau régime de l'open data des décisions de justice : celui de l'occultation. Littéralement phénomène de disparition passagère d'un astre aux yeux d'un observateur terrestre par l'interposition d'un autre astre, les mesures d'occultation viendront poser un voile sur les personnes physiques, parties ou tiers ou bien encore magistrats ou membres de greffe, en cas d'atteinte à leur vie privée ou leur sécurité.

Si le champ de l'occultation ne pose pas de difficulté concernant les personnes physiques, parties et tiers, tant le respect de la vie privée est une exigence fondamentale, le problème se pose pour les personnes morales qui ne sont pas soumises aux règles de pseudonymisation des décisions de justice.

En ce qui concerne le respect de la vie privée, cette éviction du champ de la pseudonymisation se comprend puisqu'elle s'inscrit dans la lignée de la Cour de cassation

qui ne reconnaît pas ce droit aux personnes morales⁹. Toutefois, cette exclusion pose problème quant aux sociétés unipersonnelles pour lesquelles derrière l'identification de la société, personne morale, risque de permettre l'identification de la personne physique, notamment le dirigeant de la société, à partir de l'extrait Kbis. Actuellement, dans le cadre du dispositif Légifrance, la Direction de l'information générale administrative (DILA) qui gère le service, est saisie de 200 demandes d'occultation par an (sur environ 40 000 décisions diffusées annuellement, pour un stock de 1,5 million de décisions de justice – chiffres de l'année 2018) émanant des usagers après mise en ligne. La plupart de ces demandes concernent les mineurs cités dans les décisions et les personnes morales. Or, en ce qui concerne les personnes morales, la DILA refuse fréquemment les demandes d'occultation¹⁰.

AUTRE DÉBAT, SUR LA QUESTION DU NOM DES MAGISTRATS.

Le rapport de la Mission Cadiet révélait d'ailleurs que la question du nom des magistrats est « le seul point sur lequel il n'y a pas eu de consensus »¹¹. Il relevait que les magistrats de l'ordre judiciaire sont en majorité, avec le Conseil national des Barreaux, défavorables à la pseudonymisation du nom des juges dans l'open data des décisions de justice.

Les propos du Premier Président de la Cour de cassation rapportés dans le rapport expriment la raison principale de cette position, il s'agit d'une « raison de principe : les noms des juges qui rendent la justice au nom du peuple français ne peuvent pas être tenus secret à l'égard des citoyens »¹². Le CNB quant à lui rappelle que « le maintien du nom des magistrats s'inscrit dans le respect des principes conventionnels¹³, constitutionnels¹⁴ et législatifs¹⁵ fondateurs, qui ont posé l'exigence de publicité de la justice et les garanties inhérentes à la magistrature dans son ensemble », d'autant plus que, selon le CNB, les noms des magistrats sont des données « qui ne sont pas à caractère personnel ou qui ne concernent pas la protection de la vie privée des personnes ou la protection du secret professionnel ».

En somme, l'occultation du nom du magistrat reviendrait à cacher celui qui incarne le rôle du principal acteur de l'institution judiciaire, celui dont le dernier mot doit garantir aux yeux des justiciables la fiabilité et l'intégrité des données ouvertes.

La position de la Conférence nationale des procureurs de la République tempère cette position en précisant que « ce n'est pas tant la sécurité des professionnels qui

Les noms des juges qui rendent la justice au nom du peuple français ne peuvent pas être tenus secret à l'égard des citoyens

doit conduire à retirer leurs noms car, sauf dans certaines affaires de terrorisme ou de criminalité organisée, les atteintes à leur encontre sont plutôt le fait de ceux qui sont proches du litige »¹⁶.

Elle relève un risque particulier d'être identifié pour les magistrats connaissant de contentieux relatifs à l'état d'urgence, au terrorisme et à la criminalité organisée et estime que dans ces domaines, les magistrats nécessitent une protection particulière. La question se pose également en matière civile concernant le cas des magistrats non professionnels appelés à intervenir dans les juridictions prud'homales et consulaires. En effet, ces professionnels continuent souvent d'exercer un métier dans la vie civile.

L'open data des décisions de justice ne doit-il pas conserver une part de ténèbres ?

¹ J. Frain du Tremblay, *Essais sur l'idée du parfait magistrat*, Paris, 1701.

² Ministère de la Justice, *Chantiers de la Justice : les axes de la réforme*, 2018, p. 8.

³ L. Cadiet (dir.), « L'open data des décisions de justice », rapport de la Mission d'étude et de préfiguration sur l'ouverture au public des décisions de justice, novembre 2017.

⁴ N. Fricero, « Collecte, diffusion et exploitation des décisions de justice : quelles limites, quels contrôles ? À propos de l'open data des décisions de justice », *La Semaine juridique*, édition générale, n° 7, 12 février 2018, 168.

⁵ P.-L. Boyer, « L'open data en marche : miroir de l'évolution sociétale », *Lexbase N2954 BXP*, Hebdo édition professions, n° 259, 8 mars 2018, p. 3.

⁶ Avis 05/2016 du G29 sur les techniques d'anonymisation

⁷ Règlement 679/2016, art. 4, 5).

⁸ Propos rapportés de L. Degos in « Open data jurisprudentiel : 20 recommandations... et tout à faire », *Gazette du Palais*, n° 2, 16 janvier 2018, n° 311k4, p. 5.

⁹ V. Cass. 1^{er} civ., 17 mars 2016, n° 15-14.072 rappelle que « seules les personnes physiques peuvent se prévaloir d'une atteinte à la vie privée au sens de l'article 9 du Code civil », excluant par là-même la reconnaissance d'un tel droit pour les personnes morales.

¹⁰ « L. Cadiet » par A. Debet, R. Dupeyré, P. Deumier, *La Semaine juridique*, édition générale, n° 7, 12 février 2018, 170, p. 292.

¹¹ L. Cadiet, « Sur l'open data des décisions de justice », *Recueil Dalloz* 2018, p. 232.

¹² L. Cadiet (dir.), *ibid.*, p. 46.

¹³ La publicité des décisions de justice est un élément du droit à un procès équitable, imposant que les jugements mentionnent le nom des juges qui les ont rendus.

¹⁴ L'article 15 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 dispose dans son article 5 que « la Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration ». Le rapport de la Mission estime ainsi que « chaque magistrat doit pouvoir rendre compte, auprès des citoyens, des décisions qu'il rend. Le développement d'outils analysant et faisant connaître les pratiques des magistrats constitue une nouvelle dimension du contrôle démocratique » (p. 44).

¹⁵ Par exemple, en matière civile, selon l'article 454, al. 2 et 4 C. pr. civ. : « Le jugement est rendu au nom du peuple français. Il contient l'indication : [...] – du nom des juges qui ont délibéré », mention observée à peine de nullité selon l'article 458 du même code.

¹⁶ L. Cadiet (dir.), *ibid.*, p.49.





LES BANQUES FRANÇAISES DES ACTRICES SANS ÉGALES

C'est une réalité qu'il convient de rappeler : le rôle indispensable des banques françaises dans le financement et la transformation de l'économie française. Elles assurent aujourd'hui près des 2/3 des besoins en financement externe.

Par le professeur Jean-Marc FIGUET
Bordeaux School of Economics
Responsable du Master « Banque et Finance »

La montée en puissance de la Bourse de Paris, portée par les conséquences du Brexit et la santé éblouissante de l'industrie française du luxe dans le monde, ne doit pas masquer le rôle incontournable des banques françaises dans le financement et la transformation de l'économie française. Elles assurent aujourd'hui près des 2/3 des besoins de financement externe et certains emprunteurs, en particulier les ménages et les TPE-PME, ne peuvent se passer de leurs services.

FRANCE : RÉSEAU BANCAIRE LE PLUS DENSE D'EUROPE

Pour ce faire, nous bénéficions du réseau bancaire le plus dense d'Europe illustrant l'ancrage territorial séculaire des établissements bancaires. On compte environ 50 agences pour 100 000 habitants, contre 35 pour la zone euro. En terme de maillage, hors Banque Postale, la palme revient au groupe BPCE qui, avec presque 8 000 agences en 2021, devance d'une courte tête le Crédit Agricole qui revendique 7 400 points de vente. De façon concomitante, les banques sont d'importantes pourvoyeuses d'emplois stables en France (plus de 350 000 salariés) et

participent activement à la professionnalisation des jeunes étudiants par l'alternance (près de 7 000 en 2021).

BONNE SANTÉ

BNP Paribas, le groupe BPCE, le groupe Crédit Agricole et la Société Générale figurent parmi les 30 banques d'importance systémique, selon le classement établi par le Financial Stability Board, illustrant le caractère universel de leur activité qui s'étend des services les plus simples (l'ouverture d'un compte de dépôt, l'émission et la gestion des moyens de paiement) aux plus complexes (les activités de marché et de conseil). Ces 4 établissements font partie des 10 plus grands établissements de crédit de la zone euro. Si l'on applique le seul critère du Produit Net Bancaire, BNP Paribas (46,2 milliards en 2021) est la 1^{re} banque française suivie par le Crédit Agricole (36,8 milliards). Et toutes ont répondu plutôt favorablement aux tests de stress imposés par l'Autorité bancaire européenne pour juger de leur résilience à des chocs macroéconomiques sévères : elles sont donc correctement capitalisées selon les normes en vigueur. Et leurs résultats du 2^e trimestre 2022 confirment leur bonne santé.

Les banques ont joué un rôle déterminant avec la **distribution des PGE** qui a permis à notre économie de **surmonter la crise sanitaire**

Depuis la funeste crise des subprimes en 2008-2009, les banques françaises ont redoré leur blason auprès du public. Elles ont notamment joué un rôle déterminant avec la distribution des PGE qui ont permis à notre économie de surmonter les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Elles ont paisiblement repoussé les assauts de leurs homologues étrangères venues s'implanter chez nous. HSBC en a fait l'amère expérience avec le rachat, à prix d'or, du prestigieux CCF puis sa cession pour l'euro symbolique après des années de pertes. Les banques virtuelles, les néobanques et autres banques en ligne..., malgré leurs 15 millions de comptes, ne sont que des banques secondaires pour les clients du fait de leur gamme tronquée de services. Rares sont celles qui dégagent des profits au point qu'Orange cherche, à tout prix, à se débarrasser de la sienne.

LES CLIENTS NE SONT PAS PRÊTS À ABANDONNER LA RELATION FACE À FACE

Pour l'instant, les clients ne sont pas prêts à totalement abandonner la relation de face à face, en particulier pour les décisions relatives à leur épargne ou à leur endettement. Les banques traditionnelles ont observé l'émergence de ces nouveaux acteurs, en ont racheté certains, par exemple Boursorama par la Société Générale ou Nickel par BNP Paribas, ou en ont créé une, par exemple My French Bank par la Banque Postale. L'émergence des Fintechs qu'elles peuvent parfois encourager, tel Le Village by CA, leur enseigne cependant que la digitalisation de la relation bancaire constitue un important vecteur de développement et que le nécessaire renouvellement de leur fonds de commerce passe par la modernisation de leur offre, notamment pour séduire les jeunes. Ainsi, la Société Générale, via ALD, ou BNP Paribas, GTS 2025, misent sur des solutions globales de mobilité pour doper leur chiffre d'affaire.

DIGITALISATION BANCAIRE

La digitalisation bancaire en cours permettra de rationaliser le réseau bancaire et d'améliorer le coefficient d'exploitation, pour l'instant l'un des pires de la zone euro. Quant à la finance décentralisée, issue du Web3, de la blockchain et des cryptos, la récente faillite de FTX ou la chute du bitcoin laissent penser que, si tout n'est pas à jeter, cette finance doit d'abord se consolider, être réglementée et montrer une quelconque utilité sociale. Gageons que les banques traditionnelles sauront tirer profit de la finance décentralisée, comme elles l'ont fait

lors de l'ouverture des marchés financiers au début des années 1980, pour développer de nouvelles activités.

REMONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT

Au-delà de ce rapide constat plutôt idyllique, n'oublions pas que l'activité bancaire reste fondamentalement une activité risquée. Il n'existe pas de profit sans risque, l'enjeu étant d'évaluer correctement ses risques pour les tarifier et les diversifier. Or, sans nullement prétendre dresser un inventaire exhaustif des risques auxquels sont soumises les banques, on peut noter que les banques françaises font face à un risque conjoncturel, la remontée des taux d'intérêt, et à un risque structurel, la transition climatique.

La résurgence de l'inflation a conduit la BCE à remonter ses taux d'intérêt. Cette hausse a dopé les marges nettes d'intérêt des banques qui expliquent une partie des derniers bons résultats. Mais la hausse des taux d'intérêt s'accompagne d'une forte remontée du coût du risque. L'effet valeur pourrait être contrecarré par l'effet volume. Les emprunteurs font désormais face à des taux d'intérêts plus élevés que par le passé : 2,25 % en moyenne en novembre 2022 contre 1,06 un an plus tôt selon l'Observatoire crédit logement.

La demande de crédit a **reculé de 37,3 %** en glissement annuel

Logiquement, la demande de crédit recule de 37,3 % en glissement annuel. Le chute du crédit est l'objectif recherché par la BCE pour contrer l'inflation. Bien évidemment, les clients vont accroître leur demande pour des produits de protection contre les variations de taux, la gestion de la trésorerie ou le paiement fractionné sur lesquels les banques réaliseront des marges. Mais la chute du crédit viendra comprimer la marge nette d'intermédiation des banques qui est la principale composante de leur Produit Net Bancaire. En outre, la hausse des taux d'intérêt et les conséquences de la guerre en Ukraine sapent la croissance et ouvre la voie aux faillites d'emprunteurs qui viendront dégrader la qualité des portefeuilles de crédits. Les statistiques relatives aux faillites d'entreprises vont être désormais scrutées avec la plus grande attention tout comme le remboursement des PGE.

CHANGEMENT DE PARADIGME

Ce risque conjoncturel ne doit pas masquer l'urgence climatique et la nécessaire décarbonation des activités économiques d'ici 2050. En raison de leur rôle incontournable dans le financement des activités économiques, les banques ont un rôle majeur à jouer. Le passage d'une économie brune à une économie verte se fera certes par les gestes du quotidien mais, aussi et surtout, par un changement de paradigme où la finance guidera l'épargne des ménages vers des investissements vertueux. Ce chan-

gement ne se fera pas en claquant des doigts, mais se réalisera progressivement avec le renouvellement des concours bancaires. De ce point de vue, les banques doivent éviter le « greenwashing » et abandonner le financement du secteur des énergies fossiles et de tous ceux produisant des gaz à effet de serre qui seront à terme des actifs échoués. Elles doivent s'engager fermement et irréversiblement dans la voie de la transition. Sur le papier, rien n'est plus simple. En pratique, la définition précise de critères ESG et leur contrôle sont toujours en discussion.



© Shutterstock

LES ECHOS EN RÉGION

DORDOGNE LE PÉRIGORD DE NOUVEAU TOUCHÉ PAR LA GRIPPE AVIAIRE

C'est le scénario que tous redoutaient avant les fêtes de fin d'année : des foyers d'influenza aviaire hautement pathogène ont été détectés en Dordogne. Deux ont été confirmés le 6 décembre sur des élevages de palmipèdes, à Saint-Geniès. Le préfet a pris un arrêté pour les zones réglementées de protection (rayon de 3 km) et de surveillance (10 km), vigilance renforcée dans un rayon de 10 km supplémentaires. À peine le coup dur de ce printemps en cours d'indemnisation, les éleveurs redoutent la diffusion du virus au-delà des deux sites, qui ont été dépeuplés. « Pour tous les acteurs de la filière, il s'agit de rester vigilants et de veiller à l'application la plus stricte des mesures de biosécurité pour empêcher le virus d'entrer dans les élevages via la faune sauvage et les activités humaines et éviter sa diffusion entre élevages », rappellent les services de l'État.

DORDOGNE EXPÉRIMENTATION DANS LES ESPACES FRANCE SERVICES

La Dordogne compte parmi les huit départements pilotes où les services de la Banque de France seront accessibles dans les espaces France Services : à titre expérimental jusqu'au printemps 2023, avant une éventuelle généralisation au niveau national, ce service s'ajoute aux neuf partenaires historiques du réseau (La Poste, Pôle emploi, CAF, CPAM, Carsat, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, finances publiques). Procédure de surendettement, droit à un compte bancaire, accès aux fichiers d'incidents de paiement ou service Infobanque sont accessibles avec un accompagnement personnalisé dans les 35 espaces du département. En cette période difficile pour le pouvoir d'achat, cette offre de service de proximité devrait assurer « un meilleur accès aux services publics d'inclusion financière rendus par la Banque de France » souligne Christophe Duthilleul, directeur de la Banque de France.



NOUVELLE-AQUITAINE INFLATION : L'ARTISANAT INTERPELLE L'ÉTAT

Les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Nouvelle-Aquitaine ont adopté une motion afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la catastrophe économique qui s'annonce du fait de l'envolée des prix du gaz et de l'électricité. Cette situation s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour les entreprises artisanales qui ont dû déjà faire face à de nombreuses difficultés.

Les effets de l'inflation sur le coût des matériaux, des matières premières, du carburant, son impact sur les salaires réduit, voire assèchent aujourd'hui les trésoreries des entreprises. C'est pourquoi les élus régionaux de l'artisanat appellent solennellement le gouvernement à ouvrir sans attendre le bouclier tarifaire aux entreprises de moins de 20 salariés, quel que soit leur niveau de consommation d'énergie et d'accompagner les entreprises artisanales par des mesures concrètes.



LOT-ET-GARONNE L'ERIP CÉLÈBRE LES 20 ANS DE LA VAE

Créé dans le cadre de la loi dite de modernisation sociale du 17 janvier 2002, le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) fête aujourd'hui ses 20 ans. Grâce à la VAE, l'expérience professionnelle (savoir-faire, méthodologies, process, connaissances) permet d'obtenir une certification (diplôme, titre ou certificat) pour continuer d'évoluer dans sa carrière. Depuis 2 décennies, plus de 330 000 personnes ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif en France. Pour fêter cet anniversaire et expliquer le fonctionnement de ce mécanisme, l'Espace Régional Information et Proximité (ERIP), organise en partenariat avec le Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences (CIBC) un atelier d'information jeudi 15 décembre à 9 h 30 à la Mission Locale de Moyenne-Garonne.

LOT-ET-GARONNE UNE NOUVELLE LICENCE EN VAL DE GARONNE

Née d'un partenariat entre l'Agglomération, le CNAM et la Cité de la Formation, la licence en alternance « Gestion des Organisations » a ouvert sur le territoire marmandais en septembre 2022, où 15 élèves ont fait leur rentrée. En un an, ils atteindront un niveau Bac+3 leur permettant d'accéder à des postes d'adjoint de direction (gestion, comptabilité, management et compétences transverses). Cette formation a pour objectif de rendre les étudiants opérationnels sur le marché du travail dès leur sortie de formation. Pour faciliter leur insertion, elle propose un rythme en alternance avec deux jours en cours et trois en entreprise. Pour cette première promotion, 14 entreprises locales ont joué le jeu de l'alternance. L'ouverture de cette licence répond à de forts besoins en formation sur le territoire et devrait préfigurer l'ouverture de nouveaux cursus : une licence « Coordinateur de projets en insertion sociale et professionnelle » est prévue en 2023 en partenariat avec l'ADES.





BÉARN

UN BÉARNAIS AUX MONDIAUX DU PÂTÉ-CROÛTE

Olivier Nicolau, le chef du restaurant l'Arraditz situé à Lescar, s'est distingué aux 13^e Championnats du monde de pâté-croûte dont la finale avait lieu ce lundi 5 décembre à Lyon. S'il n'a pas terminé sur le podium, il a malgré tout su conquérir le jury présidé par Pierre Hermé avec son « Pâté croûte des vendangeurs », pour lequel il a obtenu le Prix de l'élégance. Comme l'an dernier, l'or a été remporté par un Japonais, Ryutaro Shiomi, sacré champion du monde de pâté-croûte devant 13 autres concurrents venus du monde entier. À la deuxième place, on retrouve le Lyonnais Jérémie Crauser. Tony Capocci, installé à Megève, est quant à lui reparti avec le bronze.



BÉARN

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR M2I

L'entreprise M2i, leader européen sur le marché des phéromones, a inauguré ce mercredi 7 décembre un nouveau bâtiment de 2 700 m², situé à Lacq et dont le coût de 4,2 millions d'euros a été financé pour moitié grâce à des subventions. Cette nouvelle usine va permettre à la start-up de produire ses produits naturels pour la protection des cultures, alternatifs aux pesticides « classiques » présentés sous forme de capsules bio contrôle. Présent sur quatre sites en France, M2i affiche

une très bonne santé avec 2,7 millions d'euros de chiffre d'affaires et un développement hors de nos frontières. Actuellement, la société compte 200 salariés, dont 32 à Lacq : à terme, 25 emplois devraient être créés sur ce nouveau site de production qui pourrait produire jusqu'à 500 tonnes de capsules par an.

Port de
Bayonne

PORT DE BAYONNE DES QAIS RALLONGÉS

La 3^e phase des travaux des quais de Blancpignon situés sur la commune d'Anglet démarre cet hiver. 180 mètres de quais vont être construits pour disposer à terme d'un front d'accostage aligné d'environ 600 mètres. Objectif : accueillir plusieurs navires en simultanément.

Par Vincent BIARD

Le port de Bayonne a la particularité de posséder trois zones portuaires implantées sur quatre communes : Tarnos dans les Landes, Bayonne, Anglet et Boucau dans les Pyrénées-Atlantiques. Géré par la CCI Bayonne Pays basque, le port de Bayonne est la propriété de la Région Nouvelle-Aquitaine. C'est donc la Région qui finance les travaux des infrastructures portuaires. Pour la zone de Blancpignon, située rive gauche de l'Adour à Anglet, 24 millions d'euros sont consacrés à la troisième phase de restructuration des quais. Après la réfection du poste Castel ducs d'Albe (quai formé de pieux) en 2008, l'ajout d'un terre-plein aux 180 mètres du quai Castel en 2014, c'est le quai Gomme qui va être restructuré sur 180 mètres. L'opération vise la mise en place d'un front d'accostage aligné d'environ 600 mètres.

39 MILLIONS D'EUROS POUR LA ZONE PORTUAIRE DE BLANCPIGNON

Fin novembre, la phase de préparation des travaux du quai Gomme a débuté. Le lancement des travaux est programmé pour mars 2023 avec une durée prévisionnelle de 16 mois. Ces travaux s'inscrivent dans un chantier plus vaste d'un montant de 39 millions d'euros. D'une surface de 15 hectares, la zone portuaire de Blancpignon est en total réaménagement. Des anciens entrepôts ont été démolis et des espaces de stockage vont être construits. La forme de radoub (bassin de mise à sec des bateaux) a été rénovée et accueille aujourd'hui *L'Hermione*. Des

LES PORTS UNIS POUR L'ÉOLIEN FLOTTANT

Les ports de La Rochelle, Rochefort-Tonnay-Charente, Bordeaux et Bayonne ont créé le consortium Aquitania Ports Link et ont candidaté le 13 octobre dernier à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État. Ces quatre ports maritimes pourraient mutualiser leurs infrastructures pour le développement d'infrastructures portuaires répondant aux besoins de l'industrie de l'éolien flottant. Les retombées économiques de cette filière sont estimées à 1 735 emplois pour un investissement global de 90 millions d'euros.

voies ferrées vont être créées pour permettre le report modal. L'objectif de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la CCI Bayonne Pays basque est le développement de lignes régulières (containers, cabotage et conventionnel) et les implantations logistiques de stockage (vrac, détail, masses indivisibles) de tous types de produits.

ACTION TELECOM EN PLEINE CROISSANCE

Reprise en 2016 par Nikolas Simon, Action Telecom a connu une forte croissance et s'apprête à déménager pour développer son activité. Bénéficiant d'un marché en progression, cette PME spécialisée dans les métiers du numérique a mis en place une stratégie pour les prochaines années.

Par Mathieu DAL'ZOVO

C'est après avoir fait ses armes dans une grande entreprise parisienne du SBF120 que l'Agenais Nikolas Simon a souhaité « rentrer au pays » et se lancer un nouveau défi. En 2016, le jeune entrepreneur reprend l'entreprise Action Telecom, née en 2004, spécialisée dans les télécommunications et l'informatique (téléphonie, réseau, informatique, serveur, cybersécurité, vidéo et visioconférence) à destination des professionnels. « À mon arrivée, l'entreprise comptait 5 salariés avec un CA stable depuis les 3 dernières années mais n'avait pas de stratégie de développement claire. Nous avons alors travaillé sur la qualité de service, travaillé notre notoriété en renforçant notre présence dans des réseaux professionnels du Lot-et-Garonne pour une meilleure visibilité et nous avons structuré une meilleure offre produit/service.

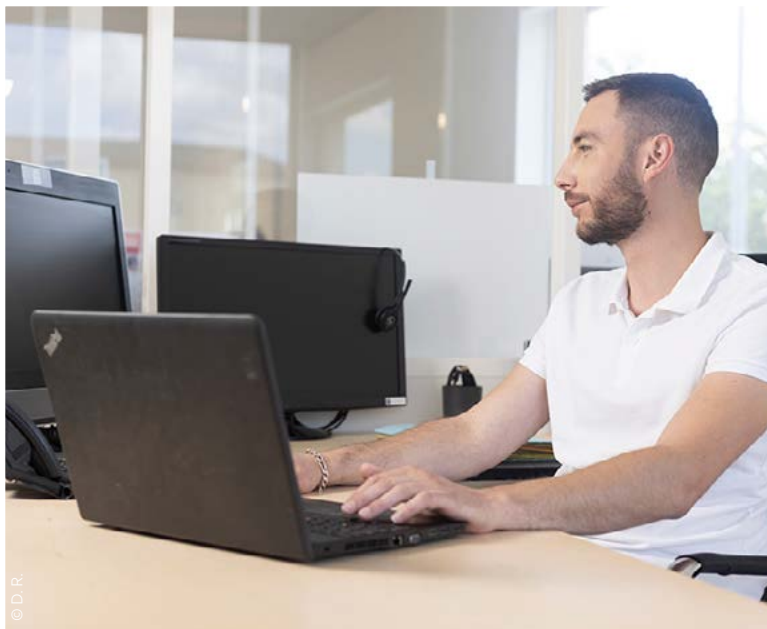
« Nous sommes passés d'un chiffre d'affaires de **600 000 euros** à **4 millions** aujourd'hui et de **5 à 40 salariés** »

« Dans un marché du numérique en pleine croissance, les résultats ont été rapides ! Nous sommes passés d'un chiffre d'affaires de 600 000 euros à 4 millions aujourd'hui, de 5 à 40 salariés et nous comptons plus de 800 clients répartis en majorité sur la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie », détaille Nikolas Simon.

PLUS DE PROXIMITÉ POUR CONSOLIDER L'ACTIVITÉ

Véritable architecte du numérique, Action Telecom a vu son activité se développer rapidement après la crise sanitaire grâce à l'essor du télétravail et de la visioconférence. Proposant des solutions sur mesure à ses clients, notamment sur la maintenance des réseaux informatiques grâce à des équipes dédiées, l'entreprise agenaise s'est associée au réseau « Resadia » pour développer son activité au niveau national et s'appuie sur une vision stratégique sur 4 ans définie en 2020 : « Le marché du numérique reste haut avec une augmentation annuelle de 7 à 10 points et nous gagnons toujours des parts de marché mais ce marché va ensuite décroître dans 5 ans. Nous nous sommes alors demandé quels services pouvions-nous apporter en plus et qu'est ce qui pourrait faire la différence. Partant de là, nous avons décidé de renforcer notre activité de cloud, cybersécurité et de visio tout en offrant plus de proximité, et donc de réactivité, à nos clients.

« Nous avons donc ouvert des agences à Marmande et Bordeaux et allons en ouvrir une sur Toulouse. Il a aussi



« Nous avons donc ouvert des agences à **Marmande** et **Bordeaux** et allons en ouvrir une sur **Toulouse** »

été décidé de développer notre réseau de partenaires et d'apporteurs d'affaires », ajoute le dirigeant d'Action Telecom.

UNE CHARTE DES VALEURS POUR LES SALARIÉS

Visant le chiffre de 70 salariés d'ici 2025, Nikolas Simon a toujours été vigilant, et ce dès la reprise de l'entreprise en 2016, au bien-être de ses salariés en les impliquant directement dans les projets de la société : « L'idée principale est de mettre le salarié au cœur du

projet en créant un écosystème interne autour des différentes compétences. Nous faisons également signer à nos collaborateurs une charte des valeurs expliquant que l'organisation reste plus forte que l'individu, comme un clin d'œil au monde du sport dont je suis très proche. Nous avons également mis à disposition des salariés une boîte à idées où tout le monde peut s'exprimer ».

DÉMÉNAGEMENT À LA SUN VALLEY DE ROQUEFORT

Face à la croissance régulière de son entreprise, Nikolas Simon prépare le déménagement de son siège social qui va quitter prochainement la zone de la Tuque à Castelsulier pour rejoindre la Sun Valley de Roquefort où elle disposera d'une surface de 1 400 m² comprenant des bureaux, un show-room flambant neuf et un bar pour des moments conviviaux entre salariés. Fidèle à sa ville de naissance, Nikolas Simon a souhaité maintenir le siège de l'entreprise sur l'Agenais afin de bénéficier de sa position géographique idéale entre les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine où se concentrent la plupart de ses clients.

POLYCLINIQUES NAVARRE

LE TEMPS DE L'

Rachetées par le groupe bordelais GBNA en 2020, les polycliniques paloises Marzet et Navarre fusionnent pour devenir la Polyclinique Pau Pyrénées. Un rapprochement nécessaire notamment pour une meilleure organisation des soins, illustrée par le déménagement des urgences de Marzet vers Navarre d'ici la fin du mois.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Les polycliniques Marzet et Navarre ne font désormais plus qu'une. Gérées depuis deux ans déjà par Groupe Bordeaux Nord-Aquitaine (GBNA), le travail de mutualisation et de répartition des soins « avait déjà été fait » entre les deux établissements selon le directeur général du groupe, Philippe Cruette, mais il leur manquait « un chapeau commun ». C'est désormais chose faite, depuis le 1^{er} décembre et un dialogue de 6 à 8 mois avec les organisations syndicales ayant débouché sur la création d'une entité regroupant les deux sites : la Polyclinique Pau Pyrénées. Une fusion née du besoin de structurer davantage l'offre de soin mais également la gestion administrative pour régulariser « des choses illogiques ».

Le nouveau service des urgences, qui ouvrira sur le site Navarre fin décembre, sera l'un des **plus gros plateaux techniques du sud de la Nouvelle-Aquitaine**.



DES BESOINS CROISSANTS À PAU

Sur chacun des deux sites, de nouveaux parcours de soins et un développement des activités sont mis en place de façon complémentaire, pour proposer une prise en charge adaptée aux besoins de la population, par ailleurs croissants : en un an, le site Marzet a vu ses entrées quasiment doubler, notamment en ambulatoire avec 1 000 nouveaux patients en médecine polyvalente et plus de 600 répartis entre l'oncologie et le centre du sommeil. Par ailleurs, d'ici fin décembre, le déménagement du service des urgences du site Marzet, situé en centre-ville de Pau, vers le site Navarre s'inscrit également dans cette dynamique.

TRANSFERT DES URGENCES À NAVARRE

« Ces nouvelles urgences permettront plus de sécurité et plus de confort pour les patients, avec un service dimensionné à la fois sur la partie humaine et matérielle », précise à ce sujet Pierre Bascelli, directeur adjoint de la Polyclinique Pau Pyrénées. Elles seront

ET MARZET UNITÉ

notamment composée de cinq boxes de soins, deux boxes de déchocage, une salle de plâtre, une salle de suture, quatre lits d'hospitalisation de courte durée et quatre lits de médecine post-urgence. Avec ce nouvel équipement, qui devient « l'un des plus gros plateaux techniques du sud de la Nouvelle-Aquitaine », le groupe affiche une nouvelle dimension : « aujourd'hui, les urgences de Marzet accueillent 12 000 personnes à l'année. On projette une hausse de ce nombre de passages certainement au-delà de 20 000 ».

RÉINVENTER LE MODÈLE HOSPITALIER

Par ailleurs, la libération des espaces à Marzet va permettre à la Polyclinique Pau Pyrénées d'y développer « une offre de médecine hospitalière inédite sur le ter-



© GBNA

LA POLYCLINIQUE PAU PYRÉNÉES EN CHIFFRES

700 salariés

200 praticiens médecins et chirurgiens

6500 journées d'hospitalisation
complète et 1200 en ambulatoires

27000 interventions chirurgicales

177 lits de chirurgie

48 places en chirurgie ambulatoire

20 salles de blocs opératoires
dont 2 salles externes

ritoire », avec notamment l'ouverture d'un hôpital de jour en soins médicaux et de réadaptation en novembre 2023 et d'un centre de consultation en médecine générale au premier trimestre 2023. Un nouveau parcours de soins au sein de l'hôpital de jour en médecine polyvalente, créé il y a un an, sera également mis en place. Une transformation en profondeur pour le site Marzet que Lionel Tirefort, le directeur de la Polyclinique Pau Pyrénées, défend : « Le besoin de soins est croissant. Pour y répondre, on doit réinventer le modèle hospitalier et nous y participons, avec le groupe GBNA. La santé a besoin d'audace ».

2,4 M€ INVESTIS EN DEUX ANS

Pour Philippe Cruette, cette fusion qui s'inscrit « dans un projet global » n'aurait pas eu lieu « si on avait regardé uniquement le côté économique ». Si le directeur général de GNBA n'avance pas de chiffres sur le coût de cette opération, il affirme néanmoins que l'offre de soins commune et davantage fluide ainsi que les équipes mutualisées amèneront plus de personnes à être soignées et donc, « plus de ressources ». Et de préciser « qu'aucun poste ne sera supprimé suite à cette fusion », et que « le coût supplémentaire en termes RH est de 700 000 euros ». Par ailleurs, les investissements effectués depuis le rachat des deux établissements par GBNA ont été « de 1,2 M€ chaque année ».



© GBNA

CONJONCTURE REPÉRÉS

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PROGRESSED DE NOUVEAU EN OCTOBRE

En hausse depuis le mois de juin, le nombre des créations d'entreprises s'est accru de 1,7 % en octobre, après + 1,4 % en septembre. Selon l'Insee, cette dynamique est portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs qui augmentent de 4,2 %, compensant ainsi la baisse des créations d'entreprises classiques (- 2,3 %). En octobre, les créations d'entreprises ont particulièrement progressé dans le soutien aux entreprises (+ 5 %), la construction (+ 4,4 %) et les services aux ménages (+ 3,1 %). *A contrario*, elles fléchissent de 4,1 % dans l'information et communication, de 1,9 % dans l'industrie et de 1 % dans le commerce (y compris commerce et réparation automobiles).

Sur les trois derniers mois, la hausse atteint 8,3 % par rapport à la période d'août à octobre 2021. Cette tendance est attribuable aussi bien aux créations de

micro-entreprises (+ 10,4 %), que de sociétés (+ 6,5 %). Elle est portée par le secteur du soutien aux entreprises qui a enregistré 12 000 créations de plus par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, en particulier dans le conseil pour les affaires et de gestion. Les entreprises classiques affichent, quant à elles, une légère croissance de 0,8 %.

FAIBLE HAUSSE SUR UN AN

De novembre 2021 à octobre 2022, les créations ne marquent qu'une légère progression, estimée à 0,2 %, par rapport à un an auparavant. Sur cette période, « Les créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur croissent à peine (+ 0,2 %) et les créations de sociétés plus fortement (+ 5,2 %). À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles classiques diminuent fortement (- 10,2 %) », détaille l'institution. Le secteur des transports et entreposage affiche un recul significatif à - 36,3 % sur un an. Depuis le début de



cette année, la France a enregistré 889 362 créations d'entreprises, soit 3 648 unités de plus en comparaison avec fin octobre 2021.

LE CLIMAT DES AFFAIRES SE MAINTIEN EN NOVEMBRE

En dépit des nombreuses incertitudes, les patrons font preuve de résilience. Selon les données publiées le 24 novembre par l'Insee, le climat des affaires est demeuré stable en novembre : l'indicateur le synthétisant se maintient à 102 pour le troisième mois d'affilée, à deux points au-dessus de sa moyenne de longue période. Mais, « cette stabilité résulte d'évolutions contrastées », indique l'Insee, avec une légère détérioration dans l'industrie, le bâtiment et les services, compensée par une amélioration dans le commerce de gros. De son côté, le climat de l'emploi recule légèrement, mais « reste favorable ».

UNE SITUATION DÉGRADÉE DANS L'INDUSTRIE, LE BÂTIMENT ET LES SERVICES

Dans l'industrie, le climat des affaires s'est détérioré en novembre. À 101, l'indicateur baisse de deux points par rapport au mois précédent : les chefs d'entreprises se montrent plus inquiets quant à l'évolution de la production passée et des carnets de commandes. En revanche, l'opinion sur le niveau des stocks de produits finis atteint son plus haut niveau depuis 2008. D'autre part, les difficultés impactant la production industrielle ont tendance à reculer. Les problèmes d'approvisionnement concernent 33 % des entreprises interrogées, tandis que 21 % souffrent d'un manque de personnel. Dans les services, l'Insee rapporte aussi une détérioration sensible du climat des affaires. Si l'indicateur synthétique, à 104, se maintient à un niveau supérieur à sa moyenne de longue période, les patrons interrogés sont plus pessimistes quant à leurs perspectives d'activité. Mais les doutes relatifs à l'incertitude économique fléchissent.

Le secteur des transports et entreposage affiche un recul significatif

Dans le bâtiment, le ressenti des dirigeants sur l'évolution de l'activité aussi bien passée que future se dégrade. Les tensions liées à l'absence de personnel sont toujours présentes, pour la moitié d'entre eux. Ils sont aussi plus nombreux qu'en octobre à évoquer les obstacles à la production, soit 69 % d'entre eux. La proportion des chefs d'entreprises faisant face à des difficultés d'approvisionnement recule de 33 % à 29 %. Celle des entreprises se retrouvant à la limite de leur capacité de production est estimée à 55 %.

LE COMMERCE MIEUX ORIENTÉ

Dans le commerce, le climat des affaires résiste, tiré par le commerce de gros : à 102, l'indicateur s'affiche en hausse de cinq points par rapport à septembre dernier. Le solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité s'améliore pour la première fois depuis le début de l'année. Les jugements concernant l'évolution des prix de vente et des effectifs restent favorables.

En ce qui concerne le commerce de détail et l'automobile, le climat des affaires se maintient à 97 en novembre, comme en octobre. L'opinion des professionnels du secteur sur les ventes prévues reste stable, tandis que celle sur les prix prévus baisse sensiblement après avoir atteint un niveau record le mois dernier.

UN CONGRÈS ET DE PROCHAINES RÉFORMES

Placé sous le thème « Les Tribunaux de commerce, l'excellence française », le congrès national des tribunaux de commerce a été l'occasion de rappeler la position de l'institution représentative des juges consulaires sur les propositions issues des États généraux de la justice. En dépit de l'absence de tout représentant du ministère de la Justice.

Par Miren LARTIGUE

« **N**otre garde des Sceaux n'a pas pu se déplacer, ni même se faire représenter. C'est faire bien peu de considération des 3 370 juges du commerce, un camouflet, diraient certains », a déclaré la présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France, Sonia Arrouas, en préambule à son allocution d'ouverture du congrès national des tribunaux de commerce, le 25 novembre dernier à Paris. Cette absence de tout représentant de la Chancellerie alors que le ministre doit bientôt présenter son plan d'actions issu des États de la justice a passablement surpris et déçu les juges consulaires.

FORMATION, OUTILS NUMÉRIQUES : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Plusieurs des chantiers mis en œuvre au sein des tribunaux de commerce avancent à grand pas. C'est le cas du développement de la formation initiale et continue des juges, en partenariat avec l'École nationale de la magistrature, avec l'Université Paris Sorbonne, avec l'Ordre national des experts-comptables, le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, les commissaires de justice... Du côté des outils, tous les présidents

et vice-présidents des juridictions consulaires disposent désormais d'un accès libre et gratuit à Infogreffe, et la signature électronique poursuit son déploiement : « Plus de 80 tribunaux l'utilisent et 100 000 décisions ont eu recours à ce nouvel outil. Nous souhaitons accélérer le processus. La totalité des tribunaux doivent en bénéficier pour la fin 2023 », a précisé Sonia Arrouas. Un nouveau portail destiné aux juges est actuellement en test dans certains tribunaux et le site de la Conférence générale dispose aujourd'hui d'« un annuaire de l'ensemble des juges, d'une messagerie privée, d'un forum de discussion et de nouveaux outils numérique », dont un accès à une base de données juridiques. Enfin, le chantier de l'open data des décisions des tribunaux de commerce, prévue pour début 2025, se poursuit. « L'implication des juges est importante, ils devront participer à l'anonymisation des décisions. »

DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES JUGES CONSULAIRES

Autre projet récemment arrivé à terme : une nouvelle version du livret de prévention qui recense et présente l'ensemble des dispositifs d'anticipation et de traitement des difficultés d'entreprises est parue en octobre.

La Conférence est **opposée au transfert du contentieux de la construction** aux tribunaux judiciaires



**SONIA
ARROUAS**
présidente de la
Conférence générale des
juges consulaires de France

« Un tirage de plus de 40 000 exemplaires a été distribué aux chefs d'entreprises, un véritable succès », s'est félicitée la présidente. Avant de remercier deux des membres de la Conférence générale, Michèle Simon, présidente de la commission Traitement des difficultés des entreprises, et Patrick Jeanjean, président de la commission juridique, pour le travail qu'ils réalisent pour « mettre en place des outils d'aide à la décision pour nos juges consulaires » et « les précieux commentaires » qu'ils élaborent sur l'application de nouvelles dispositions : « les juges peuvent ainsi se concentrer sur l'application des textes, sans perdre de temps sur leur interprétation – mesures post-Covid, loi et décrets de sortie de crise, circulaire du plan d'action du gouvernement pour l'accompagnement des entreprises, etc. »

QUI AU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, NON À L'ÉCHEVINAGE

Le congrès national a également été l'occasion de rappeler la position de la Conférence générale sur les propositions issues du groupe de travail sur la justice économique mis en place dans le cadre des États généraux de la justice, dont certaines sont susceptibles d'être

intégrées dans le prochain projet de loi de programmation de la justice. Après avoir souligné, en préambule, que « certaines formulations au sein du rapport – risque de conflits d'intérêt, manque de culture et de connaissances juridiques – ont été considérées comme insultantes, par de nombreux juges consulaires », Sonia Arrouas a tout d'abord indiqué que la Conférence générale était favorable à l'instauration d'un tribunal des activités économiques dans les 134 tribunaux de commerce, mais défavorable à une expérimentation au sein de six tribunaux. Dans ce cadre, l'extension de la compétence des tribunaux devrait englober « les associations, les sociétés civiles, les agriculteurs, les professions libérales, les sociétés ou groupements quelle que soit l'activité exercée (GAEC, SCEA, etc.), les baux commerciaux, les mutuelles, le contentieux de la propriété intellectuelle ».

La Conférence est par ailleurs opposée au transfert du contentieux de la construction aux tribunaux judiciaires (tel que proposé par le rapport de synthèse des États généraux) et « réservée » sur l'attribution du contentieux en matière agricole. Enfin, « nous avons indiqué être totalement opposés à une chambre des sanctions présidée par un magistrat de carrière » et « nous avons précisé que nous demeurons plus largement opposés à tout principe d'échevinage ». Lors de la concertation organisée par le garde des Sceaux, en septembre et octobre derniers, « notre ministre a validé qu'il n'y aurait pas de chambre de sanction présidée par un magistrat de carrière », a ajouté Sonia Arrouas.

DES JUGES BÉNÉVOLES QUI « N'ONT PAS VOCATION À ÊTRE DES MÉCÈNES »

Parmi les autres propositions issues des États généraux figurent, entre autres, la création d'un droit de timbre pour financer la justice économique. Si la Conférence générale ne rejette pas ce mode de financement, elle estime que le projet de loi de programmation de la justice devrait prévoir un volet financement intégrant une ligne budgétaire dédiée à la justice économique. « Les juges des tribunaux de commerce sont des bénévoles mais n'ont pas vocation à être des mécènes », a lancé la présidente, qui demande à ce que chaque tribunal de commerce bénéficie d'un budget géré par le président de la juridiction. « Le montant forfaitaire indexé, demandé par juge, pourrait s'élever à 1 300 euros par an. »

« Espérons que les annonces qui doivent être faites dans les prochains jours sur les évolutions retenues de la justice commerciale nous permettent de considérer que nous avons été entendus. Nous ne pouvons imaginer qu'il y ait le moindre lien entre l'absence du ministre et les annonces à venir », a-t-elle déclaré en conclusion. La Chancellerie a, depuis, reporté ces annonces à début 2023.

UN MOIS,
UNE ŒUVRE

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX



LE CHAMP DES POSSIBLES

COMPOSITION, CONSTRUCTIONS DANS LES CHAMPS, ODETTE BOYER- CHANTOISEAU, 1945

Née à Bordeaux en 1907, Odette Boyer est issue d'une famille bourgeoise catholique qui pratique la peinture, la musique et s'intéresse à la littérature. La jeune fille étudie d'abord la peinture dans un petit atelier de quartier puis intègre l'École des Beaux-Arts de 1927 à 1931. Très ambitieuse, elle obtient son diplôme et décide de vouer sa vie à la peinture dans le but de participer à de prestigieux concours tel que le Prix de Rome.

Sa rencontre avec le jeune industriel Raymond Chantoiseau bouleverse les projets de la jeune femme. Ils vivent une passion amoureuse forte où la spiritualité occupe une place importante. Alors que d'autres écrivent des lettres d'amour, elle lui peint des toiles. En 1931, après que Raymond se soit converti à la religion catholique, ils se marient et fondent une famille de quatre enfants. Opposé à la vision archaïque de la femme au foyer, Raymond fait le serment de travailler toute sa vie pour offrir sécurité et confort à sa femme afin de la libérer de ce qu'il estime être des contraintes physiques et matérielles. C'est ainsi, et avec son concours qu'elle obtient la liberté d'exercer son talent et de vivre pleinement sa vocation.

L'œuvre *Composition, Constructions dans les champs* a été léguée en 2020 par l'un des donateurs et bienfaiteurs du musée des Beaux-Arts, Robert Coustet (1934-2019), grand connaisseur de l'histoire de la peinture bordelaise. Cette huile sur toile, œuvre de jeunesse de l'artiste, intègre déjà tous les codes de l'art abstrait : formes, lignes, quadrillages et variations de couleurs avant même sa rencontre avec Roger Bissière. En suivant sa vocation, Odette Boyer-Chantoiseau, ou celle qui selon sa famille « vivait pour la peinture », est aujourd'hui reconnue comme l'une des pionnières de l'art abstrait.

Retrouvez cette œuvre dans l'exposition *Elles sortent de leur(s) réserve(s). Artistes femmes de la collection*, visible jusqu'au 13 février 2023 dans la salle des Actualités, aile Lacour.





Boyer-Chantoiseau Mairie_de_Bordeaux © FDeval

AVATAR

LA VOIE DE L'EAU



RETOUR SUR PANDORA

Plus de dix ans après la guerre entre les Na'vis et les marines américains, Jake Sully vit heureux dans le corps de son double bleuté aux côtés de sa femme Neytiri. Ils dirigent paisiblement leur clan et prennent soin de leurs fils (l'aîné réfléchi Neteyam et

le benjamin imprudent Lo'ak), de leur fillette Tuk et de leurs enfants adoptifs ; l'adolescente Kiri qui a une connexion puissante avec la nature et Spider, un humain dont les parents ont été tués lors de cet affrontement. La quiétude des Omatikaya vole en éclats lorsque leurs anciens ennemis reviennent

en force et ravagent leur forêt lors d'un assaut qui les force à se cacher dans les montagnes. La Terre n'étant bientôt plus habitable, ils viennent cette fois pour coloniser la planète. Jake et les siens sont déterminés à ne pas laisser mener à bien leurs noirs desseins... James Cameron a pris son temps pour remettre les pieds sur Pandora ; treize années séparent cette suite très attendue de ce qui reste un des plus grands succès de

**En salle depuis
le 14 décembre**

Un film de
James Cameron
Avec Zoe Saldana,
Sam Worthington,
Kate Winslet

**Science fiction,
Aventure**



© D.R.

l'Histoire du cinéma, porté par sa technique révolutionnaire. Le délai est dû à de nombreuses décisions d'ordre artistiques comme économiques :

« Je voulais que les scénarios de toutes les suites soient terminés avant de passer à la production. Nous avons dû écrire quatre films avant que je puisse tourner la première suite. Je voulais établir un plan de toutes les histoires mais aussi faire des économies

d'échelle en filmant les acteurs en performance capture sur plusieurs films, puis en filmant les prises de vues réelles. Le matériel avec lequel nous avons travaillé est très avancé par rapport au premier film mais est-ce que cela donne un meilleur film du point de vue des spectateurs ? Absolument pas ! Ils ne s'intéressent qu'à l'histoire, aux personnages et à ce que le film leur fait ressentir. »

Les résistants sont vite confrontés à une nouvelle menace : des soldats humains dont les souvenirs et la personnalité ont été transférés dans une forme avancée d'avatars Na'vis, une évolution supposée les mettre sur un pied d'égalité. À leur tête, un sinistre revenant : le colonel Quaritch, tué par les flèches de Neytiri. Il ressuscite dans la peau d'une de ces créatures qu'il haïssait et dont il veut se venger. Jake va chercher refuge avec sa famille chez les Metkayina, une tribu qui vit dans l'eau. Ils vont apprendre à s'acclimater à cet habitat que nous découvrons avec émerveillement en leur compagnie. James Cameron redonne ses lettres de noblesse à la 3D en explorant encore plus profondément cet univers déjà luxuriant qu'il enrichit de nouveaux décors et animaux extraordinaires. On se sent happé dans un autre monde, ce qui a imposé de répondre à de nombreuses questions.

« Une grande partie du film se déroule dans et sous l'eau. Nous avons dû comprendre comment l'onde bouge quand une énorme créature déplace des tonnes d'eau avec sa nageoire ou quand la plus petite goutte de pluie atterrit sur le front de quelqu'un, ruisselle sur son sourcil et descend le long de son visage. Nous avons créé des simulations d'eau sur Titanic mais là, il nous fallait franchir un palier cinq fois supérieur ! »

Pour faciliter le travail des acteurs aux corps et visages transfigurés

(on vous met au défi de reconnaître Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver, Kate Winslet ou le méchant Stephen Lang), ils ont dû participer à de lourds entraînements :

« La clé pour déterminer comment capter les performances sous l'eau était de filmer effectivement sous l'eau et à la surface pour que les acteurs nagent, émergent et plongent correctement. Ça a l'air réel parce que le mouvement l'est et l'émotion en est renforcée. Kate Winslet s'est mise à l'eau avec une étonnante facilité. Elle a été capable de rester en apnée statique pendant 7 minutes et 20 secondes. Je fais de la plongée en apnée depuis cinquante ans et je n'ai jamais pu retenir mon souffle au-delà de 5 minutes et demie ! »

Le discours pacifique est en contradiction flagrante avec le contexte belliciste mais on sent que ce qui lui tient le plus à cœur – de façon trop appuyée – est de mettre au premier plan les liens familiaux qui n'existaient pas dans le premier Avatar, Jake et Neytiri étant désormais parents.

« La famille est notre forteresse » insiste-t-il. James Cameron s'interroge : « Doivent-ils faire ce qui est juste pour le bien de tous ou accomplir leur travail et leur devoir en accord avec ce qui leur semble bon pour leur famille ? »

L'histoire est prévisible dans ses grandes lignes mais on est parfois surpris par son déroulement. Il y a quelque chose d'amusant à voir les membres de la fratrie recomposée se faire capturer puis libérer si souvent, même si c'est un reflet de leur pugnacité, car ils n'hésitent pas à repartir au combat malgré les risques. Les dialogues ont de faux airs de philosophie new age, alourdissant inutilement le propos écologique clair dans les images et les situations. Ce retour sur Pandora est suffisamment spectaculaire pour nous embarquer.



© D.R.

MON HÉROÏNE

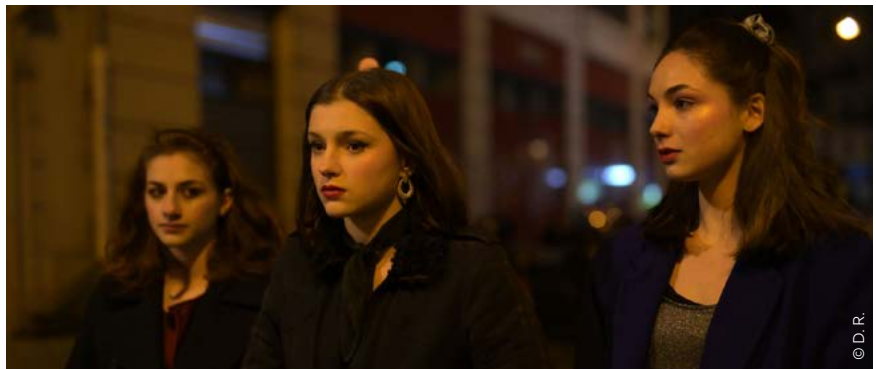
Fan de Julia Roberts

Depuis qu'elle a vu *Pretty Woman* quand elle était petite, Alex rêve d'exercer le plus beau métier du monde : réalisatrice. Lorsqu'elle apprend qu'elle a accidentellement raté son intégration à une prestigieuse école de cinéma à New York, la modeste Rouennaise cesse de se morfondre et se lance dans un projet fou : donner son scénario en mains propres à Julia Roberts. Juliette, sa tante excentrique, l'accompagne. Mathilde, la mère surprotectrice d'Alex, va les suivre... Aussi improbable que cela puisse paraître, Noémie Lefort s'est inspirée de son expérience, ayant réellement tenté d'approcher son idole pour finir par se lier avec une de ses assistantes nommées Théa, présente dans le film. Chloé Jouannet fait preuve d'un joli tempérament en apprentie cinéaste déterminée à aller au bout de son improbable idée sans jamais être gênante, attachante alors qu'elle pourrait n'apparaître que comme envahissante. Elle est secondée avec tendresse et humour par Pascale Arbillot en mère paumée face à ses intentions bizarres et par la délicieusement fofolle Louise Coldefy. Une invitation à croire en ses rêves les plus farfelus et surtout un hommage tendre à une relation mère-fille fusionnelle.

STELLA EST AMOUREUSE

Les folles nuits parisiennes

1985. Après avoir vécu ses premiers émois lors de vacances d'été entre copines, Stella entame une nouvelle année scolaire, celle du bac dont son avenir risque bien de dépendre. Plutôt que d'étudier sérieusement, Stella embrasse avec fougue la folie des nuits parisiennes aux *Bains Douches* où elle va se libérer des carcans moraux et sociaux... Loin de se



© D.R.

limiter à une transition de l'adolescence vers l'âge adulte comme semblent l'annoncer les premières minutes, le récit est plus surprenant dans la façon de dépeindre comment Stella vit ses diverses expériences. Sylvie Verheyde a écrit le scénario avec son fils, association payante tant ils parviennent à faire revivre l'effervescence d'une époque révolue sans s'égarer dans une nostalgie plombante. Ils nous embarquent avec le même élan vibrant que cette jeunesse aux émotions épidermiques où on se dispute avec ses amies pour la vie, encombrantes et néanmoins indispensables. Flavie Delangle joue avec acuité la démesure de cet âge charnière. Les scènes de danse dans la mythique boîte de nuits, sur des chansons des années 80 au fort pouvoir évocateur, sont mises en scène avec une approche sensorielle hypnotique.

EN BREF

LAMBERT WILSON et **GRÉGORY GADEBOIS** seront contraints de cohabiter deux jours au cœur d'une nature spectaculaire dans la comédie *Les Choses simples* d'Éric Besnard. L'un est venu en aide à l'autre tombé en panne sur une route de montagne. Cette rencontre anodine va se révéler un tournant dans leurs vies. Marie Gillain en sera l'une des témoins.

GLEN POWELL, découvert dans *Top Gun: Maverick* dans le rôle du pilote orgueilleux Hangman, sera le héros de *Hitman* de Richard Linklater (*Boyhood*). Il jouera un policier de Houston qui travaille aussi comme tueur à gages et met en danger son secret en venant au secours d'une femme tentant d'échapper à son petit ami violent.

JEFF GOLDBLUM rejoint la distribution de *Wicked* de Jon M. Chu, l'adaptation en deux volets d'une comédie musicale de Broadway qui est une préquelle du *Magicien d'Oz*. Il tiendra le rôle qui donnait le titre à ce classique du cinéma. Les protagonistes centrales seront Ariana Grande en gentille sorcière du Nord et Cynthia Erivo en méchante sorcière de l'Ouest.

LOUIS DELLUC VOIT DOUBLE

Considéré comme le Goncourt du 7^e Art français, le Prix Louis-Delluc honore deux lauréats cette année : *Saint Omer* d'Alice Diop et *Pacifiction* d'Albert Serra. La première est la huitième femme à recevoir ce prix après notamment Agnès Varda (*Le Bonheur*), Diane Kurys (*Diabolo menthe*), Christine Pascal (*Le Petit Prince a dit*) et Pascale Ferran (*Lady Chatterley*). Elle représentera par ailleurs la France à l'Oscar du film étranger. L'Espagnol Albert Serra n'est pas le premier étranger primé : avant lui on retrouve le Grec Costa-Gavras (*État de siège*), le Polonais Andrzej Wajda (*Danton*), le Chilien Raoul Ruiz (*Mystères de Lisbonne*) ou le Finlandais Aki Kaurismäki (*Le Havre*). Le Delluc du premier film revient à *Falcon Lake* de Charlotte Le Bon qui succède notamment à *Ressources humaines* de Laurent Cantet, *Il est plus facile pour un chameau...* de Valeria Bruni-Tedeschi (qui était à nouveau en lice pour *Les Amandiers*), *Naissance des pieuvres* de Céline Sciamma ou *Grave* de Julia Ducournau.

YSEULT ACTRICE

La chanteuse découverte grâce à *La Nouvelle Star* en 2014 et lauréate de la Victoire de la Musique de la révélation féminine en 2021, fera ses débuts de comédienne dans *Hawa* de Maïmouna Doucouré, réalisatrice de *Mignonnes* et bientôt d'un biopic sur Joséphine Baker. Une adolescente de quinze ans part à la recherche d'un nouveau tuteur quand sa grand-mère, avec qui elle vit, tombe gravement malade. Le jour où elle apprend que Michelle Obama fait un déplacement en France, elle se lance dans une quête impossible afin de la convaincre de l'adopter...

MÉLANIE THIERRY FEMME DE CHAMBRE

Double de Marguerite Duras dans *La Douleur*, elle retrouvera son réalisateur Emmanuel Finkiel pour *Mariana*, adaptation du roman d'Aaron Appelfeld, *La Chambre de Mariana*. En 1943, aux confins de l'Ukraine et de la Pologne, Yulia fuit le ghetto et la déportation. Elle confie son fils Hugo, 11 ans, à une amie d'enfance, Mariana, prostituée dans une maison close. Reclus dans un réduit sans fenêtre, attendant à la chambre de la jeune femme, il est suspendu aux bruits et scènes qu'il devine à travers la cloison. Il prend conscience à la fois des massacres en train de se perpétrer et des mystères de la sexualité...

JASON MOMOA SUR LES PLANCHES

Jason Momoa va produire la biographie d'un surfeur de légende (pour les amateurs de la discipline) : l'Hawaïen Duke Kahanamoku qui a popularisé cette activité en tant que vrai sport. Il a d'ailleurs obtenu des médailles d'or aux Jeux olympiques en natation en 1912 et 1924, et a fait quelques brèves apparitions au cinéma, d'abord au temps du muet et a même donné la réplique à John Wayne dans *Le Réveil de la sorcière rouge* en 1948. Il fut l'ami de Johnny Weismuller, autre nageur, devenu un vrai mythe grâce à son rôle de Tarzan. De 1932 à 1961, Kahanamoku fut élu au poste de shérif à Honolulu, la ville de naissance de Jason Momoa. Un parcours qui mérite en effet une telle reconnaissance ! Aucune certitude pour le moment sur l'acteur qui l'interprétera mais on imagine aisément l'interprète d'Aquaman tenté par le rôle...

L'ENTREPRISE ET COTISATIONS SOCIALES DU CÔTÉ DES TRIBUNAUX

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF.

LETTRÉ D'OBSERVATIONS

Aucune disposition légale ne contraint l'Urssaf à mentionner dans la lettre d'observations la possibilité pour la personne contrôlée de solliciter un délai complémentaire pour répondre aux observations. (Nancy, Chambre Sociale-1^{er} sect., 19 octobre 2022. RG n° 21/02902)

REDRESSEMENT

Si le redressement doit être établi sur des bases réelles lorsque la comptabilité de l'employeur permet à l'agent de contrôle d'établir le chiffre exact des sommes à réintégrer, le recours par un organisme de sécurité sociale à une méthode de calcul contrevenant aux règles posées par le Code de la sécurité sociale doit être sanctionné par l'annulation de la partie du redressement calculée de manière irrégulière. En l'espèce, dès lors qu'en l'absence de mise en œuvre de la procédure de taxation forfaitaire, les modalités retenues par l'Urssaf pour le calcul des masses salariales plafonnées constituaient une méthode illicite de calcul contraire à la règle d'ordre public de la détermination du redressement sur des bases réelles, les chefs de redressement concernés devaient être annulés à hauteur des sommes réclamées correspondant aux cotisations plafonnées. (Cass civ.2, 13 octobre 2022, pourvoi n° 21-11754)

S'il procède du constat d'infraction de travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié, le redressement a pour objet exclusif le recouvrement des cotisations afférentes à cet emploi, sans qu'il soit nécessaire d'établir l'intention frauduleuse de l'employeur. (Rouen, Chambre Sociale, 19 octobre 2022. RG n° 20/01262)

INTÉRESSEMENT

L'intéressement, qui présente un caractère aléatoire, ne peut être dissocié des résultats de l'entreprise, ce

qui implique que des avances sur l'intéressement ne peuvent être versées que si les éléments pris en compte dans la formule de calcul déterminée par l'accord collectif sont connus. En l'espèce, les inspecteurs du recouvrement avaient constaté sur les bulletins de paie que des avances avaient été effectuées mensuellement, même en début d'exercice, et que les accords d'intéressement, prévoyant seulement la possibilité de verser des avances trimestrielles et non mensuelles, n'avaient pas été respectés dans leurs modalités d'application. En procédant à des avances mensuelles, la société concernée s'est placée hors champ d'application des dispositions légales applicables : elle ne pouvait bénéficier sur les sommes ainsi versées de l'exonération des charges. Le redressement de l'Urssaf est donc justifié. (Paris, 23 septembre 2022, RG n° 17/12744).

CONTRAINTÉ

L'évolution à la baisse des sommes réclamées entre la mise en demeure et la contrainte résultant de déductions opérées par l'Urssaf, n'a pas pour effet d'invalider ni la contrainte ni la procédure. (Rouen, Chambre sociale, 9 novembre 2022. RG n° 20/00814) La motivation de la contrainte peut être opérée par référence à la mise en demeure. En revanche, n'est pas exigée la mention du mode de calcul et du taux des cotisations sociales. (Pau, Chambre sociale, 3 novembre 2022, RG n° 20/01507)

Dans le cadre d'une opposition à contrainte, il n'incombe pas à l'organisme de recouvrement de rapporter la preuve du bien-fondé de sa créance, mais au cotisant qui forme opposition d'établir son caractère infondé ou injustifié. Ce, en présentant des éléments de fait et de droit de nature à remettre en cause la réalité de la dette, l'assiette, ou le montant des cotisations appelées. (Aix-en-Provence, Chambre 4-8, 4 novembre 2022, RG n° 21/02537)

RECOURS

À défaut de production d'éléments contraires aux constatations de l'inspecteur pendant la période contradictoire et avant la clôture des opérations de contrôle, la personne contrôlée ne peut produire d'éléments nouveaux aux débats. (Nancy, Chambre Sociale-1^{er} sect., 19 octobre 2022, RG n° 21/02902)

BORDEAUX VENTES DU 5 JANVIER 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/63	EJG 2-12-2022	Maître Cécile RIDE Société d'Avocats AQUI'LEX	ENSEMBLE IMMOBILIER COMPRENANT 4 DUPLEX ET 1 STUDIO	BÈGLES	67 rue du Maréchal-Foch	132 000 €

LIBOURNE VENTES DU 6 JANVIER 2023, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/14	EJG 25-11-2022	M ^e Alexis GAUCHER-PIOLA	MAISON D'HABITATION	SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS	Lieudit Court d'Argent, 386 Court d'Argent	65 000 €
21/39	EJG 11-11-2022	AARPI MONTESQUIEU AVOCATS	1 ^{er} lot : VIGNES EN CÉPAGE MERLOT, APPELLATION BORDEAUX	MOULON	« Champs de Maison Neuve » et « Les Bois de Bonneau »	19 500 €
			2 ^e lot : VIGNES EN CÉPAGES CABERNET FRANC ET MERLOT, APPELLATION BORDEAUX	NÉRIGEAN	« Pique Lac »	6 500 €
			3 ^e lot : VIGNES EN CÉPAGE MERLOT, APPELLATION BORDEAUX	GÉNISSAC	« Barbeyrac »	4 500 €
			4 ^e lot : VIGNES EN CÉPAGE MERLOT, APPELLATION BORDEAUX	ARVEYRES	« La Grande Vigne »	6 500 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 8 DÉCEMBRE 2022, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/53	AARPI CB2P AVOCATS	ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE HÔTELIER	LE PIAN-MÉDOC	1 160 route de Soulac	475 000 €	476 000 € M ^e TCHINA
22/65	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	APPARTEMENT + PARKING EXTÉRIEUR	VILLENAVE- D'ORNON	Résidence Le Jardin de Ballerina, Bât. B1, porte 201, chemin de Galgon, 2 rue Gustave-Gounouilhou	51 000 €	168 000 € M ^e MAYER

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiés sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.



SELARL TRASSARD ET ASSOCIES
2 allées d'Orléans - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.23.87.20
Email : ptrassard@trassard-avocatsconseils.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN LOT

Au Palais de Justice de BORDEAUX - 30 rue des Frères Bonnie (salle G)
RG 22/00097

UN LOCAL COMMERCIAL

Sis sur la commune de LACANAU (33) - 7 bis avenue du Lieutenant Princeteau
Cadastré section BE n° 666 d'une contenance de 3a 19ca

MISE A PRIX : 300.000 EUROS

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

**ADJUDICATION LE JEUDI 26 JANVIER 2023
À 15 HEURES ET SUIVANTES AU BESOIN**

A la requête de la SELARL EKIP¹, mandataire judiciaire, dont le siège est à BORDEAUX, 2 rue de Caudéran, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de la SCI BS, société civile immobilière inscrite au RCS de Libourne sous le n° 494 087 679, dont le siège social est 8 rue des Pilets - 33620 CAVIGNAC, désigné aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de Bordeaux du 6 janvier 2016 en qualité de liquidateur judiciaire de la SARL IV CONTINENTS et désigné en qualité de liquidateur judiciaire de la SCI BS aux termes d'un jugement d'extension rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 12 septembre 2018,

Ayant constitué Me Patrick TRASSARD, avocat membre de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

Il s'agit d'un local à usage commercial de discothèque, de plain pied, composé d'une entrée avec comptoir d'encaissement et vestiaire, bureau, salle principale avec espace DJ, sanitaires hommes et femmes, salle de douche, 6 pièces noires, une cave, le tout d'une superficie de 250,79 m². Le bien est libre de toute occupation.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10^{ème} de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

La visite s'effectuera à la diligence de la SPC BARRENECHE-CAGNON-VANMEENEN, huissiers de justice,

le mercredi 4 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

le vendredi 6 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser :

Au Cabinet de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES, Avocats susnommés.

Au greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX où le Cahier des conditions de vente a été déposé

Annule et remplace l'annonce L22EJ10213 du 9-12-2022

L22EJ10414

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33001 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

Maître Alexis GAUCHER-PIOLA,
avocat,
20 avenue Gallieni 33500 LIBOURNE
tél. 05 57 55 87 30 - courriel : gaucher-piola@avocatline.com
site rubrique «ventes immobilières» : www.avocat-ducos-ader.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience publiques du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE,
siégeant dite ville, 22 rue Thiers

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

sis à BLAYE (33390), avenue Paul Tardy

MISE A PRIX : 110 000 €

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
VENDREDI 3 FÉVRIER 2023 À 14 H**

A la requête du FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS, ayant pour société de gestion la société EUROTITRISATION, société anonyme au capital de 724 128 €, immatriculée au RCS Bobigny n° 352 458 368, dont le siège social est à SAINT DENIS (93200) 12 rue James Watt, et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS Paris n° 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) - 256 bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

DESIGNATION

Un immeuble à usage d'habitation formant le lot n° 1 et les 955/1000^e des parties communes générales d'un immeuble sis à BLAYE (33390), avenue Paul Tardy, élevé d'un rez-de-chaussée et de deux étages ainsi qu'une cave et d'une terrasse. Le tout cadastré section AR n° 328 pour 01 a 11 ca,

MISE A PRIX

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

CENT DIX MILLE EUROS, ci.....110 000,00 €

BORDEAUX, le 14 décembre 2022

Signé : Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

S'adresser pour de plus amples renseignements à Maître Alexis GAUCHER-PIOLA, avocat poursuivant postulant, lequel, comme tous les autres avocats au Barreau de LIBOURNE, pourra être chargé d'enchérir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, service civil, spécialisé Juge de l'exécution, 22 rue Thiers (réf. 22/00024), au cabinet de Maître GAUCHER-PIOLA ainsi que sur le site www.avocat-ducos-ader.fr.

Visites les 12 et 19/01/2023 de 9 h30 à 11 h 30.

L22EJ11197

Maître Nicolas DROUULT

Avocat à la Cour
86, cours des Girondins 33500 LIBOURNE
Tél. 05 57 74 42 43. conseil@drouault-avocat.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 rue Thiers 33500 LIBOURNE

IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION

A SAINT CIERS/GIRONDE (33820) 84/86 avenue de la République

MISE A PRIX : 107 000 €

ADJUDICATION : LE 3 FÉVRIER 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°434 651 246, dont le siège social est 106, quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX ayant pour avocat constitué Maître Nicolas DROUULT et pour avocat plaçant Maître Sylvaine BAGGIO avocat à Bordeaux - contact.sbaggio.avocat@gmail.com

DESCRIPTION : Immeuble vide à double corps avec jardin et cour, pour partie avec étage et balcon et pour partie avec deux étages comprenant au rez-de-chaussée : locaux commerciaux, local poubelle et cave au sous-sol ; aux étages : trois appartements de type 3 dont un à rénover.

Cadastré : section C n° 2497 (3a 60ca) et n°1312 (4a 30ca)

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

RG 21/00017

VISITES : Jeudi 19/01/2023 de 10h00 à 12h00 et Mardi 24/01/2023 de 15h00 à 17h00
L22EJ10422



SELARL TRASSARD ET ASSOCIES
2 allées d'Orléans - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05.56.23.87.20
Email : ptrassard@trassard-avocatsconseils.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE EN UN LOT

Au Palais de Justice de BORDEAUX - 30 rue des Frères Bonnie (salle G)
RG 22/00097

UN LOCAL COMMERCIAL

Sis sur la commune de LACANAU (33) - 7 bis avenue du Lieutenant Princeteau
Cadastré section BE n° 666 d'une contenance de 3a 19ca

MISE A PRIX : 300.000 EUROS

Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

**ADJUDICATION LE JEUDI 26 JANVIER 2023
À 15 HEURES ET SUIVANTES AU BESOIN**

RENSEIGNEMENTS : Le Cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX ou au Cabinet de la SELARL TRASSARD ET ASSOCIES.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10^{ème} de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

La visite s'effectuera à la diligence de la SPC BARRENECHE-CAGNON-VANMEENEN, huissiers de justice,

le mercredi 4 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

le vendredi 6 janvier 2023 de 09 h 30 à 11 h 30

Annule et remplace l'annonce L22EJ10214 du 9-12-2022

L22EJ10418



ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12

Référence Greffe : 22/00093

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX AU PALAIS DE JUSTICE
30 RUE DES FRERES BONIE

DES PARCELLES EN NATURE DE TAILLIS

BOIS DE HAURES, LA GARENNE EST, 31 Route de Boyentran, BARBANNES NORD,
VIGNOLLÉ et LAGUNE BERNET 33340 SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

MISE A PRIX 5.000 €

ADJUDICATION LE 02 FEVRIER 2023 À 15 HEURES

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITE SUR PLACE :

VISITES LIBRES

L22EJ10007

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Me Manuel DUCASSE - SELARL DUCASSE NICOLAS SICET avocat,
68 Cours de Verdun - 33000 BORDEAUX - Tel 05 56 52 14 41

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

À l'audience des Criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 rue des Frères Bonnie - 33077 BORDEAUX CEDEX

IMMEUBLE

à LEGE CAP FERRET, 9 boulevard des Mimosas lieudit Le Canon

MISE A PRIX : UN MILLION D'EUROS

LE JEUDI 19 JANVIER 2023 À 15 HEURES

D'Un Immeuble sis à LEGE CAP FERRET, 9 Boulevard des Mimosas, lieudit le Canon cadastré KL 182 pour 19 a 54 ca, type landais

Mise à prix : Un million d'Euros

Le cahier des conditions de vente (RG 21/125) peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITES : mardi 3 janvier 2023 de 10 h à 12 h

mardi 10 janvier 2023 de 14 h à 16 h

L22EJ07466

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON

Avocat à la Cour
18 rue Jules Ferry 33500 LIBOURNE
Tél. : 05.57.50.10.50
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES

A L'AUDIENCE PUBLIQUE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

«3 rue de la République» 33860 REIGNAC
section ZE n°410 pour une contenance de 04 a 66 ca.

MISE A PRIX : 54 000 €

**ADJUDICATION LE VENDREDI 03 FEVRIER 2023
À 14 H**

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente fixant les clauses et conditions de cette adjudication peut être consulté au greffe des ventes du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE et au cabinet de l'avocat poursuivant. Avis rédigé par la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ poursuivant la vente laquelle comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra être chargée d'enchérir pour toute personne solvable RG n°22/00016.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L22EJ08815

SCP AVOCAGIR

22 rue Elisée Reclus 33000 BORDEAUX
TEL: 05.56.44.68.86 - FAX : 05.56.44.68.79
Courriel : contact@avocagir.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

MAISON D'HABITATION

26 rue Victor Hugo - 33440 AMBARES ET LAGRAVE
Immeuble cadastré Section AY n°190 (8a 68ca)
Et la moitié indivise du chemin d'accès cadastré Section AY n°191 (2a 91ca)

MISE A PRIX : 150 000 €

LE JEUDI 2 FEVRIER 2023 À 15 HEURES

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant. Rens. Tél. au 05.56.44.68.86.

VISITES : Le 16.01.2023 de 10h à 12h et le 23.01.2023 de 14h à 16h.

Par la SCP X. AURIN - R. CORDIER-CADRO, Commissaire de Justice à BORDEAUX (33000), 21 rue de la Ville de Mirmont. Tel : 05.56.81.43.75.

RG : 22/00047

L22EJ09993



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

prescrivant une enquête publique préalable à la Déclaration d'intérêt général (DIG) pour la mise en place du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau des bassins versants des affluents de la Garonne
Les permanences du Commissaire enquêteur se tiendront dans les communes de LA REOLE - CAUDROT - SAINT MAIXANT - SAINT PIERRE D'AURILLAC

Une enquête publique est prescrite du lundi 02 janvier 2023 au mercredi 01 février 2023 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande de Déclaration d'intérêt général (DIG) Dropt Aval sur la mise en place du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau des bassins versants des affluents de la Garonne sur le département de la Gironde.

Le responsable du projet est le SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL - 23, avenue de la Bastide 24500 EYMET. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 05 53 57 53 42.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable dans les Mairies de La Réole siège de l'enquête publique, de Caudrot, Saint Maixant et de Saint Pierre d'Aurillac aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2022».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les 24 communes concernées sont :

Bourdelles - Donzac - Gironde sur Dropt - La Réole (Siège de l'enquête publique) - Mongauzy - Montagoudin - Saint André du Bois - Sainte Foy la Longue - Saint Macaire - Saint Martial - Saint Pierre d'Aurillac - Semens - Caudrot - Gabarnac - Gornac - Le Pian sur Garonne - Monprimblanc - Mourens - Sainte Croix du Mont - Saint Germain de Grave - Saint Maixant - Saint Martin de Sescas - Saint Sève - Verdelais.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de LA REOLE, esplanade Charles de Gaulle 33190 La Réole siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Christian MARCHAIS Cadre Bancaire retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après :

- lundi 02 janvier 2023 de 09h00 à 12h00 à la Mairie de La Réole
- vendredi 13 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Saint Maixant
- vendredi 20 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Caudrot
- mercredi 25 janvier 2023 de 09h00 à 12h00 à la Mairie de Saint Pierre d'Aurillac
- mercredi 01 février 2023 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de La Réole

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les Mairies de La Réole, Caudrot, Saint Maixant, Saint Pierre d'Aurillac, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur cette demande.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L22EJ07160

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL
CARS**

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 07/12/2022 a autorisé par avis du 15/12/2022, la SCI LACA dont le siège social est situé lieu-dit la Groupe à Cars (33390), représentée par M. BAPTISTE LARNAUDIE son gérant, pour l'extension d'un ensemble commercial sous l'enseigne «E. Leclerc» par la création de cinq magasins de 3 168 m² de surface de vente et la reconstruction (réduction de 22 m² de surface de vente) du centre Norauto, situé lieu-dit la Groupe à CARS (33390). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUPEM secrétariat CDAC.

L22EJ11133

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL**

MÉRIGNAC

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 07/12/2022 a autorisé par avis du 15/12/2022, les sociétés SA d'HLM DOMOFRANCE dont le siège social est situé 110 avenue de la Jallere Quartier du Lac à Bordeaux cedex (33042), représentée par M. Philippe RONDOT son président, SNC PITCH IMMO dont siège social est situé 87 rue de Richelieu à Paris (75002), représentée par la SAS PITCH PROMOTION sa gérante, et la SAS AQPRIM dont le siège social est situé 11-13 rue de Gironde à Bordeaux (33300), représentée par M. Antoine HOUSSEMAND le Directeur des programmes, la création d'un ensemble commercial mixte logements et commerces de 1 493.89 m² de surface de vente par la création de cinq boutiques de 489.85 m² et des halles gourmandes de 1004.04 m² de surface de vente en rez-de-chaussée, sous l'enseigne «Les Halles Beaumarchais de Mérignac», situé 1 rue Beaumarchais et 2 avenue de l'Yser à Mérignac (33700). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUPEM secrétariat CDAC

L22EJ11124



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
LOCATION DE VEHICULES ET DE VANS
AMENAGES**

La SA ADBM envisage de lancer une consultation visant à l'attribution d'une Autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public pour l'exploitation d'une activité de location de véhicules et de vans aménagés.

La SA ADBM mettra à disposition 20 places de stationnement sur le parking rapproché ainsi qu'une structure d'accueil commercial d'environ 40 m².

En revanche, aucune emprise ne pourra être mise à disposition par la SA ADBM sur la concession aéroportuaire pour l'implantation d'une base arrière (stockage de véhicules, nettoyage, entretien)

Les entreprises intéressées pouvant justifier d'une bonne santé financière, d'une expérience dans location de véhicules de tourisme et de vans aménagés en gares et en aéroports (ou en proximité immédiate) dans plusieurs régions de France, pouvant justifier d'une part, de disposer d'un parc de véhicules supérieur à 2000 sur le territoire national, et d'autre part d'être en capacité de proposer à la location sur l'Aéroport de Bordeaux Mérignac à minima 30% de vans aménagés, peuvent manifester leur intérêt à participer à cette procédure de consultation, par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 janvier 2023 à 12H00 au plus tard à l'adresse suivante :

Aéroport de Bordeaux Mérignac
Service immobilier et commerces
NE PAS OUVRIR
Cidex 40
33700 MERIGNAC

- ou en main propre contre récépissé au secrétariat du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h à la même adresse.

La composition du dossier :

- Une lettre de candidature argumentée
- Un document de présentation de la société et du groupement auxquels elle appartient
- Un extrait Kbis de la société
- Le bilan et comptes de résultat des 3 derniers exercices
- Les références dans le domaine d'activité, notamment dans la location de vans aménagés

Seules les sociétés ayant transmis tous les documents exigés et répondant aux critères précités seront admises à participer à la consultation.

L22EJ10854



COMMUNE DE MARTILLAC

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Marché de travaux : Procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360)

Acheteur public : Commune de MARTILLAC - 14 avenue Charles de Gaulle - 33650 MARTILLAC

Tél : 05 56 72 71 20 / secretariat@mairie-martillac.fr / www.martillac.fr

Objet du marché et description du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'équipements sportifs - Stade Hervé de Venancourt - Martillac

Le dossier de consultation complet peut être téléchargé sur le site internet de la commune www.martillac.fr, et sur le site des marchés publics d'Aquitaine <https://demat-ampa.fr/>

Date limite de remise des offres : 13 janvier 2023 à 12 heures.

Date d'envoi à la publication : 12/12/2022.

L22EJ10881

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AS 33 22 0350 01 Vignes **SAINT-EMILION** 64 a 75 ca - 'Patarabet-nord': AS-141 Zone A du PLU (SAINT-EMILION)

AS 33 22 0351 01 Vignes **MONTAGNE** 18 a 48 ca - 'Le champ des sables': AE - 283 Zone A du PLU (MONTAGNE)

AS 33 22 0352 01 Vignes **MONTAGNE** 5 ha 18 a 02 ca - 'Champ de jouaneau': AH-60-61-62 - 'La mothe': AH-238-244-245-246-448[237] Zone A du PLU (MONTAGNE)

AS 33 22 0384 01 Un ensemble de parcelles en nature de vigne, pré et terre **SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE** 4 ha 69 a 67 ca - 'La tonnelle': YE-133[F1]-133[F2] - 'Les pierres': YE-24-28(J)-28(K)-184[159](J)-184[159](K) Non constructible de la carte communale (SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE)

AS 33 22 0385 01 Vignes **MONTAGNE** 1 ha 08 a 41 ca - 'Les chapelles': AD-56 Zone A du PLU (MONTAGNE)

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 02/01/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L22EJ11078



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL BORDEAUX-EURATLANTIQUE

REALISATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ «BORDEAUX SAINT- JEAN BELCIER»

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BORDEAUX

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PREALABLE :

- A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE MODIFIEE DU PROJET - à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau en vertu des articles L 181-1 et suivants du code de l'environnement

Par arrêté préfectoral en date du 17 novembre 2022, la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, a prescrit une enquête publique unique, au sens des articles L 123-6 et L 181-10 du code de l'environnement afin de recueillir l'avis du public sur la déclaration de l'utilité publique du projet et sur l'autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Cette enquête a lieu du lundi 12 décembre 2022 au jeudi 12 janvier 2023 inclus. Son déroulement doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le projet, présenté pour le compte de l'Établissement Public «EPA Bordeaux Euratlantique», maître d'ouvrage, consiste en une modification de la déclaration d'utilité publique (DUP) délivrée le 31 mars 2014 et a nécessité le dépôt d'un nouveau dossier d'autorisation environnementale :

Depuis 2014, le passage à la phase opérationnelle du projet d'aménagement a induit plusieurs ajustements. Il a également créé une dynamique de projet qui a modifié les paramètres initiaux.

Ainsi, des parcelles initialement considérées comme non mutables ont finalement pu être acquises ou faire l'objet de projets d'initiative et maîtrise privées. La surface aménagée ou réaménagée par l'EPA au sein de la ZAC a ainsi augmenté de 50%, tout en restant dans le périmètre initial du projet. La programmation a augmenté de manière similaire, mais les équilibres initiaux entre logements, bureaux, équipements et commerces, n'ont pas évolué.

Ces évolutions justifient, d'une part, une modification de la DUP, dont la portée augmente mais dont les caractéristiques principales ayant fondé l'utilité publique demeurent : un projet de renouvellement urbain s'appuyant principalement sur des friches industrielles, ferroviaires et commerciales) et, d'autre part, l'étude d'une nouvelle demande dossier d'autorisation environnementale (DAE) intégrant des modifications considérées comme substantielles :

- Une mise à jour des aménagements liés à la ZAC (espaces publics et programmation) ;

- Les nouveaux paramètres hydrauliques entrants, liés à la révision en cours du plan de prévention du risque inondation (PPRI) de l'Agglomération bordelaise ;

- La Construction d'un nouveau modèle numérique, avec un maillage plus fin que celui de 2013 ;

- L'ajout d'un volet Espèces protégées (déplacement et destruction accidentelle d'espèces protégées).

L'EPA Bordeaux Euratlantique a souhaité initier une actualisation de l'ensemble des documents réglementaires liés à la ZAC, afin d'en informer les élus et habitants des évolutions à venir sur le territoire.

Le dossier modifié proposé actualise l'ensemble des pièces de la DUP, il intègre les évolutions du projet mais ne permet ni une extension du périmètre de la DUP ni sa prolongation dans le temps.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de l'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique et plus particulièrement de Monsieur Joël ORNAGHI (Téléphone : 05 57 14 44 77 - courriel : joel.ornaghi@bordeaux-euratlantique.fr) à l'adresse suivante : EPA Bordeaux Euratlantique - 140 rue des Terres de Borde - CS 41717 - 33081 BORDEAUX Cedex).

Le public a la possibilité pendant la période indiquée ci-dessus de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment les avis des collectivités concernées, le résumé non technique, une étude d'impact, une évaluation environnementale, l'avis unique de l'autorité environnementale, la réponse du maître d'ouvrage à cet avis, le bilan de la concertation publique et les avis recueillis lors de la phase d'examen de l'autorisation environnementale :

- à la Mairie de Bordeaux (siège de l'enquête) : à la Cité Municipale, 4 rue Claude Bonnier, boîte n° 27 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) ;

- à la Mairie de quartier Bordeaux-Sud : à l'accueil de la mairie 6 cours de la Marne 33800 Bordeaux, (les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h00 et le jeudi de 13h15 à 17h00) ;

- à la Maison de Projet : à la salle d'exposition, 74 rue Carle Vernet 33800 Bordeaux, arrêt de tramway Carle Vernet, (les mardi jeudi et vendredi, de 14h à 18h30, en continu le mercredi de 10h à 20h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30. La maison du projet sera fermée du lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus,

et depuis le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00. Actuellement en travaux, le poste informatique se trouve dans le bâtiment préfabriqué faisant office d'accueil temporaire 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier est consultable sur l'application nationale www.projets-environnement.gouv.fr et sur le site <https://www.registre-numerique.fr/dup-modificative-et-loi-sur-l-eau-euratlantique>

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations et propositions peuvent aussi être adressées, avant clôture de la consultation le 13 janvier 2023, au commissaire enquêteur :

- par écrit, sur les registres d'enquêtes ouverts à cet effet dans les lieux d'enquête précités,

- par correspondance : à la mairie de Bordeaux (siège de l'enquête), Cité Municipale, 4 rue Claude Bonnier,

- par voie électronique, sur le registre d'enquête dématérialisé accessible à l'adresse suivante : dup-modificative-et-loi-sur-l-eau-euratlantique@mail.registre-numerique.fr et ce du 1^{er} jour de l'enquête à 9h00 au dernier jour à 17h00.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au commissaire enquêteur désigné lors de ses permanences, sont consultables au siège de l'enquête (commune de Bordeaux).

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/dup-modificative-et-loi-sur-l-eau-euratlantique>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la Préfète de la Gironde, autorité organisatrice (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry, BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex) du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, et des observations formulées par le public pendant toute la durée de celle-ci.

Par décision du 10 novembre 2022 de la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux, Monsieur Henri BETBEDER, Ingénieur Territorial retraité, a été désigné pour conduire cette enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

Permanences Lieux Dates et horaires

Mairie de Bordeaux Box 27, 4 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

Lundi 12 décembre 2022 de 9h30 à 12h00 - Mardi 27 décembre 2022 de 14h00 à 17h00 - Jeudi 12 janvier 2023 de 14h00 à 17h00

Mairie annexe Bordeaux Sud-Ouest 6 cours de la Marne 33800 Bordeaux

Jeudi 22 décembre 2022 de 15h00 à 18h30 - Mardi 3 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 - Lundi 9 janvier 2023 de 9h00 à 12h30

Maison de Projet 74 Rue Carle Vernet 33800 BORDEAUX, (arrêt de tramway Carle Vernet).

Vendredi 16 décembre 2022 de 14h00 à 17h30 - Vendredi 6 janvier 2023 de 15h00 à 18H30

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur restent à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sur le site internet des services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr et dans les mairies concernées.

Ces documents seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde.

Le présent avis est mis en ligne sur les sites internet www.gironde.gouv.fr et <https://www.registre-numerique.fr/dup-modificative-et-loi-sur-l-eau-euratlantique>. Il est également affiché à la mairie de Bordeaux, à la mairie annexe de Bordeaux-Sud, à la maison de Projet Bordeaux Euratlantique ainsi que sur les lieux des travaux.

L22EJ07999

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



BORDEAUX METROPOLE COMMUNE DE BEGLES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Monsieur Alain Anziani, Président de Bordeaux Métropole, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de BEGLES qu'une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Déclassement par anticipation d'une emprise d'environ 1 840 m² appartenant au domaine public de Bordeaux Métropole.

Parcelles cadastrées BD08 (360 m²), BD80 (1030 m²), BD81 (31 m²), BD82 (137 m²) et BD302 (282 m²) - situées route de Toulouse sur la commune de Bègles (33130).

Le dossier sera déposé pendant 19 jours consécutifs à la mairie de Bègles - 77 Rue Calixte Camelle, 33130 Bègles.

Du lundi 2 janvier 2023 au vendredi 20 janvier 2023 inclus

Aux jours et heures habituels d'ouverture des services municipaux.

Monsieur Patrice ADER, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la mairie de Bègles - 77 Rue Calixte Camelle, 33130 Bègles :

- **Le lundi 2 janvier 2023 de 13h30 à 16h30,**

- **Le vendredi 20 janvier 2023 de 13h30 à 16h30**

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la mairie de Bègles ou transmises directement par voie postale à l'adresse suivante :

- BORDEAUX METROPOLE, Monsieur Patrice ADER, Commissaire enquêteur, Service foncier du Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole, Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel, bâtiment C, 33 600 PESSAC.

Pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient, éventuellement, formulées par les intéressés. Les personnes accueillies devront obligatoirement respecter les gestes barrières, notamment en utilisant leur propre stylo et en respectant la distanciation physique pour porter leurs contributions au registre d'enquête.

Le dossier d'enquête sera également consultable pendant la même période sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr/. Les citoyens pourront y intervenir et déposer leurs contributions sur le registre électronique ouvert à cet effet.

Enfin, un exemplaire complet du dossier d'enquête publique sera consultable au pôle territorial sud de Bordeaux Métropole à Pessac, cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel, bâtiment C, 3^{ème} étage Bureau C312.

L22EJ09879



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er décembre 2022, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : YCMP
Forme : Société Civile
Siège social : 79, Quartier des Pêcheurs 33970 LEGE-CAP-FERRET

Capital : 158 200 uros divisés en 1 582 parts de 100 uros chacune

Objet : « La société a pour objet :
- La prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises et sociétés,
- L'acquisition, l'administration et la gestion de tous placements financiers de toutes natures tels que notamment les valeurs mobilières, les titres et les droits sociaux,
- La réalisation de toutes opérations financières,
- Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. »

Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Yoan GODI-CHAUD, demeurant au 79, Quartier des Pêcheurs 33970 LEGE-CAP-FERRET et Madame Chloé MADALAZZO, demeurant au 79, Quartier des Pêcheurs 33970 LEGE-CAP-FERRET.

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément à l'unanimité des coassociés pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.
Pour avis,

L22EJ09321

L22EJ10121

STUN

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES

L22EJ09321

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX et BREST du 30 novembre et 4 décembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,
Dénomination : STUN,
Siège : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros,
Objet : Vente en ligne de contenus numériques audio et vidéo Webinars,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : La société NEOSIS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est 6 Avenue Pasteur 24100 BERGERAC, immatriculée sous le numéro 903 991 222 RCS BERGERAC, représentée par la société IPSUM, elle-même représentée par Monsieur Gérald FAURE.

Directeurs généraux : La société ON-NEA, société par actions simplifiée au capital de 81 634 euros, dont le siège social est 7 Rue Mansard 29200 BREST, immatriculée sous le numéro 908 337 504 RCS BREST, représentée par Madame Elodie DUVERGER et M. Thibaut LEFEBVRE demeurant 7 Rue Mansard 29200 BREST.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ10265

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 07/12/2022 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée :

TS

Siège social : 2 impasse les jardins de thomas 33880 CAMBES

Capital : 1.000 €

Objet : La gestion de salles de sport, pratique du crossfit

Gérant : M. SACARRÈRE Théo 2 impasse les jardins de thomas 33880 CAMBES

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ25564



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon -Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

AC SUN

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 9, rue Gustave Eiffel
33190 LA REOLE

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LA REOLE du 28 novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AC SUN
Siège social : 9, rue Gustave Eiffel
33190 LA REOLE

Objet social : La pose, l'installation et la maintenance de panneaux photovoltaïques.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 20 000 euros
Gérance : M. Mohamed, Toufik AFIANE, demeurant 43 bis, Chemin de Thiot 33770 SALLES et M. Jean-Noël ROUCHIER, demeurant 1 Bis avenue de Frimont 33190 LA REOLE

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
Pour avis La Gérance

L22EJ08890



Aux termes d'un ASSP en date du 21/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOLEIL ET PATRIMOINES

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, la construction et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tout bien immeuble que ce soit à usage commercial, professionnel, artisanal ou d'habitation.

Siège social : 170 Avenue Abbé Edmé Mariotte, 33260 LA TESTE DE BUCH
Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. ISAERT Dominique, demeurant 170 Avenue Abbé Edmé Mariotte, 33260 LA TESTE DE BUCH
L22EJ09814



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon -Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

ADN INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 45 RUE CHARLES LIND-BERGH, 33290 BLANQUEFORT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/12/2022 à BLANQUEFORT, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

ABONNEZ-VOUS !

B C A
Société par actions simplifiée au capital de
1 000 euros
Siège social : 152 avenue de la Somme
33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 01/12/2022 à MERI-
GNAC, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : B C A
Siège : 152 avenue de la Somme 33700
MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : L'organisation de formations,
conférences, séminaires, le e-learning, le
conseil et le coaching dans les domaines
de la santé, de la médecine et de la chirur-
gie esthétique et du bien-être ; Toute
prestation de services en rapport direct
ou indirect avec les domaines précités ; la
détermination, la prise de participation directe
ou indirecte dans toute société ou per-
sonne morale quelle qu'en soit la forme ;

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions sont
soumises à l'agrément de la collectivité
des associés.

Président : SELARL AD SIGNATURE,
ayant son siège social 1 rue du Docteur
Delmas 47000 Agen, immatriculée au
RCS sous le numéro 890 485 931 RCS
AGEN

Membres du Comité de Direction
: SELARL AD SIGNATURE, ayant son
siège social 1 rue du Docteur Delmas
47000 Agen, immatriculée au RCS sous
le numéro 890 485 931 RCS AGEN ; SAS
CAPITAINE CYRILLE, ayant son siège 3
lotissement de Caillabet 33460 MACAU,
immatriculée au RCS sous le numéro
877 691 535 RCS BORDEAUX ; SELARL
ILLUNGA ANESTHESIE, ayant son siège
social 280 rue du Pont à fourchon 59000
Lille, immatriculée au RCS sous le numéro
895 338 671 RCS LILLE

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

L22EJ10253

Par acte sous seing privé en date à AR-
CACHON du 07/12/2022, il a été constitué
une SAS présentant les caractéristiques
suivantes :

Dénomination : **CAMPANAUD**
MAISON DE VENTES

Forme : SAS

Siège social : 135 cours Lamarque de
Plaisance 33120 ARCACHON

Objet : activité de ventes de meubles
aux enchères publiques

Capital : 8000 EUR

Président : M. Thomas CAMPANAUD
domicilié 14 B Allée du Haurat 33470 GU-
JAN-MESTRAS

Cession d'actions : soumise à l'agrè-
ment préalable des actionnaires statuant
à la majorité

Clause d'admission : tout actionnaire
peut participer aux assemblées quel que
soit le nombre de ses actions, chaque ac-
tion donnant droit à une voix

Durée : 99 ans à compter de l'immatricu-
lation au RCS de BORDEAUX

Pour avis, le Président.

L22EJ10322

Aux termes d'un ASSP en date du
21/11/2022, il a été constitué une SASU
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MACONNERIE ET

BANCHES DU SUD OUEST
Sigle : mbso
Objet social : Travaux de maçonnerie
et de banches et Béton armé
Siège social : 18 rue de Tournon, 33260
LA TESTE DE BUCH
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son imma-
triculation au RCS de BORDEAUX
Président : M. FAUMONT Franck, de-
meurant 18 rue de Tournon, 33260 LA
TESTE DE BUCH
Admission aux assemblées et droits
de votes : Les associés peuvent céder
des parts pour d'éventuels nouveaux as-
sociés

L22EJ10332

Aux termes d'un ASSP en date du
24/10/2022, il a été constitué une SCCV
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCCV PARC**
LA TRENA

Objet social : La société a pour ob-
jet l'acquisition de tous types de biens
immobiliers pour la réalisation de pro-
grammes immobiliers (constructions
neuves, réhabilitation de bâtiments an-
ciens), la vente en totalité ou par lots de
ces biens, à terme, en l'état futur d'achè-
vement ou après achèvement. Et ce, soit
au moyen de ses capitaux propres soit au
moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que
de l'octroi, à titre accessoire et exception-
nel, de toutes garanties à des opérations
conformes au présent objet civil.

Siège social : 11 Avenue Archimède,
33600 PESSAC

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son imma-
triculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : PHILO Invest, SARL au capi-
tal de 10 000 euros, ayant son siège social
au 11 Avenue Archimède, 33600 PESSAC,
immatriculée sous le n°832 455 679 au
RCS de Bordeaux.

Clause d'agrément : Les statuts
contiennent une clause d'agrément des
cessions de parts.

L22EJ10347

EMI 33

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 21, rue Bernard
33130 BEGLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à BEGLES du 07 décembre
2022, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée

Dénomination sociale : EMI 33
Siège social : 21, rue Bernard, 33130
BEGLES

Objet social : Electricité Générale, neuf
rénovation, dépannage, mise aux normes
Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Thibault NARDEL-
LI, demeurant 21, rue Bernard 33130 BE-
GLES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10390

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Eli-
sabeth POMMIER, Notaire à BORDEAUX,
le 05 décembre 2022, il a été procédé à
la constitution de la société ci-après dé-
nommée :

Dénomination : **TOTIVA**

Forme sociale : Société Civile Immo-
bilière

Siège social : 21 rue Delord, 33300
BORDEAUX

Objet social : propriété, gestion, ac-
quisition, exploitation par bail de biens et
droits mobiliers et immobiliers et toutes
opérations utiles à la réalisation de l'objet
social.

Capital social : 1.000,00 €

Durée de la société : 99 ans

Gérance : Sont désignés comme gé-
rants :

- M. Tom GILARES, demeurant à
EYSINES (33320), 22 allée du champ de
courses.

- Madame Valérie VEGA, demeurant à
BORDEAUX (33000), 21 rue Delord.

Pour avis, les Gérants
L22EJ10404

Avis est donné de la constitution de la
société « SAB IN MENUISERIE »

Forme : SARL UNIPERSONNELLE

Dénomination sociale : **SAB IN ME-
NUISERIE**

Siège social : 1 avenue de la résistance
33310 LORMONT

Objet social : Travaux et pose de me-
nuserie bois, dérivés du bois, PVC, Alu-
minium

Capital : 1 000 €

Apports en numéraire : 1 000 € libéré
en totalité

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Franck QUIMBER,
demeurant 8 RUE DE LIGNAN - RESI-
DENCE PARC ST HILAIRE, 33370 FAR-
GUES ST HILAIRE

RCS BORDEAUX

Pour avis
L22EJ10405

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Eli-
sabeth POMMIER, Notaire à BORDEAUX,
le 05 décembre 2022, il a été procédé à
la constitution de la société ci-après dé-
nommée :

Dénomination : **L'ABRI-CO**

Forme sociale : Société Civile Immo-
bilière

Siège social : 8 rue Pierre Bonnard,
Bâtiment B2 - Apt 22 33700 MERIGNAC

Objet social : propriété, gestion, ac-
quisition, exploitation par bail de biens et
droits mobiliers et immobiliers et toutes
opérations utiles à la réalisation de l'objet
social.

Capital social : 1.000,00€

Durée de la société : 99 ans

Gérance : Sont désignés comme gé-
rants :

- M. Théo DAMAVILLE, demeurant à
MERIGNAC (33700), 41 avenue Léon
Blum,

- Mme Sylvie THABARAUD, demeurant
à MERIGNAC (33700), 3 rue Albert De-
crais, Bât.F - Résidence Bois Fleuri.

Pour avis, les Gérants
L22EJ10406

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BOR-
DEAUX du 07/12/2022 il a été constitué
une société présentant les caractéris-
tiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **AC PAOMA**

Siège social : 61 avenue Charles de
Gaulle, 33200 BORDEAUX

Objet social : fourniture de prestations
de service et de conseils spécialisés,

notamment dans le domaine de la corpo-
rate finance : transmission d'entreprises
(conseils à la vente, conseils à l'achat,
transmission familiale, transmission au
management, etc.), fusions-acquisitions,
levée de fonds, montages LBO / OBO /
MBO, refinancement, etc. ; participation
de la Société, par tous moyens, direc-
tement ou indirectement, dans toutes
opérations pouvant se rattacher à son
objet par voie de création de sociétés
nouvelles, d'apport, de souscription ou
d'achat de titres ou droits sociaux, de
fusion ou autrement, de création, d'ac-
quisition, de location, de prise en location
-gérance de tous fonds de commerce ou
établissements ; prise, acquisition, ex-
ploitation ou cession de tous procédés et
brevets concernant ces activités ;

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Nicolas FROTIER de BA-
GNEUX, demeurant 61 avenue Charles de
Gaulle 33200 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au RCS
de BORDEAUX.

L22EJ10417



Aux termes d'un ASSP en date du
02/12/2022, il a été constitué une EURL
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GLOBAL IN-
VEST AQUITAINE

Objet social : Rénovation, petits tra-
vaux ; toutes activités de marchands de
biens, l'achat et la vente de terrain à bâ-
tir, ainsi que toutes opérations de lotis-
sement, construction et promotion pour
toute réalisation immobilière, acquisition,
mise en valeur, aménagement, admini-
stration, exploitation, location, vente,
échange de tous biens et droits immobili-
ers.

Siège social : 12, Rue de la Caone,
33260 LA TESTE DE BUCH

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. POTHIER Sébastien,
demeurant 12, Rue de la Caone, 33260
LA TESTE DE BUCH

L22EJ10423

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à
BRUGES du 07/12/2022, il a été constitué
une société présentant les caractéris-
tiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée

Dénomination sociale : CURE COU-
VERTURE

Siège social : 4 bis rue des Tilleuls,
33520 BRUGES

Objet social : Tous travaux, et réalisa-
tion de charpente, couverture, zinguerie,
bardage, velux, zinc, bac acier, tuiles,
cheneau, gouttière et vîtres extérieures,
fermeture (clos, couvert), étanchéité, iso-
lation thermique des bâtiments et amé-
nagement des combles ; Tous travaux
et réalisation de menuiserie et d'agence-
ment intérieurs et extérieurs ; Tous travaux
et réalisation pouvant se rapporter à la
construction de bâtiment en bois ou à la
structure bois ou mixte ;

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés.

Capital social : 2 000
Gérance : Maxime CURE, demeurant 4
bis rue des Tilleuls 33520 BRUGES.

Immatriculation de la Société au RCS
de BORDEAUX.

L22EJ10433

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **KBJ IMMO**

Forme : Société civile immobilière

Capital : 2.000 euros

Siège social : 7, rue Gaston Saux 33320 Eysines

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Apports : Les associés ont effectué un apport en numéraire de 2.000 euros

Gérant : Monsieur Thierry CLAVERIE 7, rue Gaston Saux 33320 Eysines

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

L22EJ10438

location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, dont la société pourrait devenir propriétaire ;

- l'obtention de tous ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 € en numéraire

Gérance : Jean-Michel VIDAL demeurant 35, rue du Poujeau 33290 BLANQUEFORT

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance

L22EJ10453

AVIS DE CONSTITUTION HMCT SAS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 décembre 2022, il a été constitué une société.

FORME : société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : HMCT SAS

OBJET SOCIAL : développer des procédés et des brevets relatifs à des nouveaux concepts constructifs et leurs applications industrielles et commerciales.

SIÈGE SOCIAL : 8 impasse Laurendon 33000 Bordeaux

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1000,00 €) divisé en MILLE (1000) actions de UN (1,00) EURO chacune.

PRÉSIDENT : Monsieur Cyril TEXIER né le 1^{er} décembre 1972 à CREIL de nationalité Française demeurant 88 cours Marc Nouaux 33000 BORDEAUX

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Hugo MURACCIOLE né le 13 décembre 1979 à BORDEAUX, de nationalité française demeurant 8 impasse Laurendon 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX

Pour avis,

Le Président

Mention en sera faite auprès du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ10464

SCCV MIOS RAMONET

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros, siège social : 10 Avenue de l'Eglise Romane, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06-12-2022 à Bordeaux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente.

Dénomination sociale : SCCV MIOS RAMONET

Siège social : 10 Avenue de l'Eglise Romane, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Objet social :

L'acquisition d'une parcelle de terrain à bâtir d'environ 1 571 m² sise 10B Avenue de Verdun sur la commune de LACANAU DE MIOS (33 380), ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain;

L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements et de locaux à usage commercial

La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

Durée de la société : 20 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés ;

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires.

Gérance : SAS SGE PARTICIPATION, au capital de 5 470 393.60 euros, enregistrée au RCS de BORDEAUX 517 736 195, domiciliée au 10 Avenue de l'Eglise Romane 33370 Artigues-Près-Bordeaux

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

La Gérance

L22EJ10456



CGIA BORDEAUX
Imm. 'Le Lac Sud'
9, rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

Aux termes d'un ASSP en date du 02/12/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AUTO PIECES KOC
Objet social : Négoce, location, réparation, remise en état, mécanique, carrosserie, dépannage et entretien de tous véhicules automobiles, commerce de détail de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à l'automobile

Siège social : 53 Quai Elisabeth Dupeyron, 33310 LORMONT

Capital : 35 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. KOC Sükrü, demeurant 101 Route de Bordeaux, 33310 LORMONT

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis

Le Président

L22EJ10519

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Nicolas YAIGRE notaire à BORDEAUX membre de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS » sarl siège à BORDEAUX 14 rue de Grassi le 7 décembre 2022, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : société à responsabilité limitée

DENOMINATION : **CJ2L**

CAPITAL SOCIAL : 600 euros (apport en numéraire)

SIÈGE SOCIAL : est fixé à BORDEAUX (33200)18 Bis rue des Girondins

OBJET SOCIAL : en France et à l'étranger :

- L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, la location, l'affectation en copropriété s'il y a lieu et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles et la disposition, l'aliénation, vente ou apport en société, de tous les immeubles et droits immobiliers et mobiliers composant son patrimoine ;

- La mise en location meublée non professionnelle de ses biens immobiliers ;

- La location meublée et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers ;

- L'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers ;

- L'administration et la gestion sous toutes ses formes et en particulier la location en meublé ;

- L'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers.

GERANT pour une durée illimitée : Mr Christophe Stéphane LAFARGUE, demeurant à BORDEAUX (33200)18 Bis rue des Girondins

DUREE 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DE BORDEAUX

Pour avis.

L22EJ10554

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 7/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : SYNDIC 3D
Siège social : 19 avenue Saint Exupéry - 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : Syndic de copropriété ; L'apport d'affaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Président : SARL HOLDING VINCENT DONNESSE (siège social : 7, impasse May-sur-Orne 33260 LA TESTE DE BUCH. RCS Bordeaux 824 366 181)

Directeurs Généraux : SARL HOLDING MDG (siège social : 19 avenue Saint Exupéry 33260 LA TESTE DE BUCH. RCS Bordeaux 824 534 697 et M. Martinien DOZIERE demeurant 25 rue Francon- Marines de La Teste C03-33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions d'actions : agrément requis dans tous les cas
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis
Le Président

L22EJ10449

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BLANQUEFORT du 5 décembre 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI LANDEGRAND**

Siège : 35, rue du Poujeau 33290 BLANQUEFORT

Objet : la propriété, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, la propriété, la transformation, l'aménagement, l'administration, la valorisation, la gestion et l'exploitation par bail,

AQUA PENSEZ-VOUS ? 33

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 3 avenue de Verdun
33610 CESTAS
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à CESTAS du 07/12/2022, il
a été constituée une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée

Dénomination sociale : AQUA
PENSEZ-VOUS ? 33

Siège social : 3 avenue de Verdun
33610 CESTAS

Objet social : La vente de piscines,
spas, saunas, hammam ainsi que tous
produits et accessoires liés à leur instal-
lation, à leur fonctionnement et à leur uti-
lisation . La vente de tous produits d'amé-
nagement et de décoration liés au jardin .

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Cyrille CAVE, de-
meurant 24 Avenue Jean Monnet 47240
CASTELCULIER, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

L22EJ10607

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date
du 08/12/2022 à Bordeaux, il a été consti-
tué une société par actions simplifiée à
associé unique présentant les caractéri-
stiques suivantes :

Dénomination : **CEDRIC NUNEZ**

Forme : SASU

Capital social : 3000 euros

Siège : 63 avenue de Verdun 33200
BORDEAUX

Objet : Travaux d'installation d'eau et
de gaz en tous locaux. Travaux de plâtre-
rie, travaux de peinture et menuiserie bois

Durée : 99 ans.

Président et associé unique : Monsieur
Cédric NUNEZ-ALTABLE domicilié : 63
avenue de Verdun 33200 BORDEAUX

La société sera immatriculée au re-
gistre du commerce et des sociétés de
Bordeaux.

Pour avis. Le président.

L22EJ10499

Rue du Cardinal Richaud
33009 Bordeaux

MANICORIE Société par actions sim-
plifiée unipersonnelle au capital de 100
euros Siège social : 8 rue Robert Surcouf
33510 ANDERNOS LES BAINS AVIS DE
CONSTITUTION Aux termes d'un acte
sous signature privée en date à ANDER-
NOS LES BAINS du 09/12/2022, il a été
constitué une société présentant les car-
actéristiques suivantes : Forme : Socié-

té par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : **MANICORIE** Siège : 8
rue Robert Surcouf, 33510 ANDERNOS
LES BAINS Durée : 99 ans à compter
de son immatriculation au RCS Capital :
100 euros Objet : la prise de participation
dans toutes sociétés et autres personnes
morales de toutes formes, l'acquisition,
l'exploitation et la gestion de ces partici-
pations ; l'animation et l'orientation de la
politique des sociétés filiales ; l'émission
d'actions, d'obligations, de titres
quelle qu'en soit la nature ; la prestation
de services en matière informatique,
administrative, financière et comptable,
de marketing, de documentation et de
recherche, de recrutement et de gestion
de personnels ; conseil aux entreprises ;
conseil en aménagement ; maîtrise d'ou-
vrage ; apporteur d'affaires. Exercice du
droit de vote : Tout associé peut partici-
per aux décisions collectives sur justifi-
cation de son identité et de l'inscription
en compte de ses actions au jour de la
décision collective. Sous réserve des
dispositions légales, chaque associé dis-
pose d'autant de voix qu'il possède ou re-
présente d'actions. Transmission des ac-
tions : La cession des actions de l'associé
unique est libre. Agrément : Les cessions
d'actions au profit d'associés ou de tiers
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés. Président : Monsieur
Nicolas CHASSAGNE, demeurant 8 rue
Robert Surcouf, 33510 ANDERNOS LES
BAINS La Société sera immatriculée au
Registre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX Pour avis, le Président
L22EJ10618

Aux termes d'un ASSP en date du
09/12/2022, il a été constitué une EURL
ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: EURL

Dénomination sociale : **NOUVELLE
AQUITAINE TRANSPORT EXPRESS**

Siège : **NATE**

Objet social : TRANSPORTEUR PU-
BLIC ROUTIER DE MARCHANDISES,
OU LOUEUR DE VEHICULES AVEC
CONDUCTEUR DESTINES AU TRANS-
PORT DE MARCHANDISES AU MOYEN
EXCLUSIVEMENT DE VEHICULES N'EX-
CEDANT PAS UN POIDS MAXIMUM DE
3.5 TONNES

Siège social : 2 RUE RIAUD, 33700
MERIGNAC

Capital initial : 9 900.00€

Dépôts des fonds en banque : le
19/10/2022

Durée : 99 ans à compter de son imma-
trication au RCS de BORDEAUX

Gérance : MEDJAD Abdelhakim, Ab-
delkader, demeurant au 2 rue riaud,
33700 Mérignac

Signature : MEDJAD ABDELHAKIM
ABDELKADER

L22EJ10621

MAJESTE HSG
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, avenue Mahatma Gandhi
33600 Pessac
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à TALENCE du 8/12/2022,
il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **MAJESTE HSG**
Siège : 3, avenue Mahatma Gandhi -
33600 Pessac

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : L'acquisition, l'administration, la
gestion et l'exploitation, par bail meublé
ou nu, location ou autrement, de tous im-
meubles, biens et droits immobiliers dont
elle pourrait devenir propriétaire par voie

d'acquisition, échange, apport ou autre-
ment ; Achat et revente de tous produits
alimentaires, boissons, objets, souvenirs,
livres, produits régionaux et produits d'ar-
tisanat ; Apport d'affaires ; L'activité de
marchand de biens.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'in-
scription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Président : La société JB INVEST, So-
ciété par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros, dont le siège
social est 163 Rue Roustaing Résidence
Hameau de la Tour Bat H Appt 139 -
33400 TALENCE, Immatriculée au RCS de
Bordeaux sous le n° 910 543 602

Directeur général : Madame Margaux
PIBLINGER, demeurant 3, avenue Mahat-
ma Gandhi - 33600 Pessac

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Bordeaux.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ10671

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à AYGUEMORTE LES
GRAVES du 8 décembre 2022, il a été
constitué une société présentant les car-
actéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **TAUZIN SOLUTIONS**

Siège : chemin les Barques, 33640 AY-
GUEMORTE LES GRAVES

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'installation, la commercialisa-
tion et l'exploitation de laveries automa-
tiques, ainsi que l'installation et l'exploita-
tion de tout commerce automatique, la
gestion de projets dans les domaines de
l'énergie et de l'aéronautique.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'in-
scription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : en cas de pluralité d'as-
sociés, les cessions d'actions au profit
de tiers sont soumises à l'agrément de la
collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicolas TAUZIN,
demeurant chemin des Barques, 33640
AYGUEMORTE LES GRAVES.

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ10712

SOCPIM
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 34 rue Château Thierry,
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX

Aux termes d'un acte ssp du 6-12-
2022, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS
Dénomination : **SOCPIM**

Siège : 34 rue Château Thierry, 33700
MERIGNAC

Durée : 50 ans à compter de son imma-
trication au RCS

Capital : 1 000

Objet : Dans le cadre de promotion im-
mobilière et d'aménagement foncier, mai-
trise d'ouvrage, maîtrise d'ouvrage délé-
guée, assistance à maîtrise d'ouvrage ;
Prise de participation dans toute SCCV et
autres sociétés par tous moyens

Présidente : société **PROMOGESTIM
GROUPE** (491 180 790), représentée par
Bernard SENESE, sise 34 rue Château
Thierry, 33700 MERIGNAC

La Société sera immatriculée au RCS
de BORDEAUX

L22EJ10727

Aux termes d'un ASSP en date du
08/12/2022, il a été constitué une SASU
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CLEMENCEAU RE-
NOVATION**

Siège : CR

Objet social : Activités de revêtement
de sol et mur intérieur et extérieur

Siège social : 61 Cours Georges Cle-
menceau , 33000 BORDEAUX

Capital : 15 000 €

Durée : 99 ans à compter de son imma-
trication au RCS de BORDEAUX

Président : HAC 1, SARL au capital de
1 425 000 €, ayant son siège social 1445
Allée de Sénéjac , 33290 LE PIAN ME-
DOC, RCS de BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de
votes : Tout associé peut participer aux
assemblées sur justification de son iden-
tité et de l'inscription en compte de ses
actions. Chaque associé dispose autant
de voix qu'il possède ou représente d'ac-
tions. - Chaque actionnaire est convoqué
aux Assemblées. Chaque action donne
droit à une voix.

Pour avis

La présidence

L22EJ10743

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date à BRUGES du 09/12/2022, il a été
constitué la Société présentant les carac-
téristiques suivantes :

- Dénomination sociale : **SCI BASTE.**

- Forme sociale : Société Civile Immo-
bilière.

- Au capital de : 1 000 euros.

- Siège social : 3 Rue de la Garenne,
33520 BRUGES.

- Objet social : L'acquisition par voie
d'achat, d'apport, d'échange ou autre-
ment, la restauration et la construction,
l'administration et la gestion par voie de
location nue ou meublée, ou autrement,
de tous immeubles et bien immobiliers
bâti et non bâti, à usage d'habitation ;
la conclusion de tout emprunt nécessaire
à la réalisation de cet objet . et éventuel-
lement et exceptionnellement la vente
ou l'aliénation du ou des immeubles dé-
pendant du patrimoine de la Société, au
moyen de vente, échange ou apport en
société, à condition de respecter strictement
le caractère civil de la Société.

- Gérant : Monsieur Aimé N'GUETTA
demeurant 3 rue de la Garenne 33520
BRUGES.

- Clause d'agrément : La cession de
parts est libre entre associés. Les parts
sociales ne peuvent être cédées à titre
onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non
associés, y compris aux ascendants
ou descendants ou conjoint du cédant,
qu'avec l'agrément préalable de la collec-
tivité des associés statuant aux condi-
tions de majorité requises pour toute dé-
cision collective extraordinaire.

- Durée de la société : 99 ans à com-
pter de son immatriculation au RCS de
BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ10775



TMV AVOCATS
AVOCATS À LA COUR
9 rue du Patay
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 51 65 27
contact@tmvavocats.fr

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SPFPL VVCJ**

Forme : Société de Participations Financières de Professions Libérales de Commissaire de justice sous forme de Société par actions simplifiée

Capital : 100 euros

Siège : 3 rue Notre Dame 33000 Bordeaux

Objet : La détention de parts ou d'actions dans des sociétés mentionnées à l'article 1 alinéa 1^{er} de la loi n° 90 - 1258 du 31 décembre 1990 ayant pour objet l'exercice de la profession de commissaire de justice ;

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Sous réserves des dispositions légales chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés la cession des actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur Victor Vigné demeurant 3 rue Notre Dame 33000 Bordeaux pour une durée indéterminée,

Immatriculation : RCS de BORDEAUX

Pour avis, L22EJ10778

Aux termes d'un ASSP en date du 09/12/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TOSCA**

Objet social : L'acquisition et la gestion de biens immobiliers

Siège social : 7 Allée Bellevue, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Capital initial : 2 000 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : LABORDE Jean-Claude, demeurant 7 Allée Bellevue, 33510 ANDERNOS LES BAINS FRANCE

Clause d'agrément : cession libre entre associés ; agrément préalable d'un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pour toute autre cession

Jean-Claude Laborde Gérant L22EJ10768

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05 56 42 07 90
Tél Castelnau 05 56 58 24 79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

LE PETIT POUJEAU
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Chemin du Roy,
Lieu-dit Bouqueyran Est,
33480 MOULIS EN MEDOC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LE PETIT POUJEAU

Siège social : 12 Chemin du Roy, Lieu-

dit Bouqueyran Est, 33480 MOULIS EN MEDOC

Objet social :

- L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

L'acquisition éventuelle d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Joceline BIDON, demeurant 32 B Rue Sébastien Gérard Castaing, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Pour toute autre cession nécessite l'agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10785

Aux termes d'un ASSP en date du 09/12/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SOLAPYR**

Objet social : Toutes activités et opérations se rapportant à l'énergie et à l'environnement notamment aux secteurs de l'énergie thermique. En particulier la vente, la promotion, la construction et l'exploitation.

Siège social : 185 Boulevard Maréchal Leclerc, 33000 BORDEAUX

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : NEWHEAT, SAS, société par actions simplifiée, ayant son siège social 185 Boulevard Maréchal Leclerc, 33000 BORDEAUX FRANCE, immatriculée sous le n°815 176 128 au RCS BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Les actions se cèdent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés ou au profit de tiers étrangers à la Société, sous réserve de la mise en oeuvre d'éventuelles dispositions extrastatutaires.

A cette fin, à peine de nullité, tout projet tendant à réaliser une opération de transfert doit être notifié, avec indication détaillée des conditions et modalités du projet et de l'identité du bénéficiaire (et le cas échéant de ses associés directs ou indirects si celui-ci est une personne morale) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou lettre remise en main propre, à chacun des associés, ainsi qu'au Président de la Société dans un délai suffisant avant la réalisation du transfert permettant raisonnablement la mise en oeuvre d'éventuels accords extra-statutaires entre associés.

Hugues DEFREVILLE L22EJ10790

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 07/12/2022 à LATRESNE (33), il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ARTIGUSS**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège : 23 chemin d'Arcins 33360 LATRESNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 Euros

Objet : Acquisition, construction, propriété et vente de tous droits et biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur Antoine DA ROCHA DIAS demeurant 5 chemin de Jeandey à LATRESNE (33360)

Immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Pour avis,
Le Président

L22EJ10792



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYARD BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Eyraud de Fayoüe
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 95 77

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 12 décembre 2022, il a été constituée une Société de Participations Financières de Profession Libérale de Pharmaciens d'Officine par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SPFPLAS CASTELNAU**

Siège social : 1 place du 14 juillet, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : Conformément aux dispositions de l'article 31-1 de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 et le décret n°2013-466 du 4 juin 2013, la Société a pour objet la détention de titres de sociétés d'exercice libéral de pharmaciens ayant pour objet l'exercice de la profession d'officine et toutes activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Capital social : 1.850.000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital social qu'elle représente.

Agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris aux conjoints, ascendants et descendants qu'avec l'agrément préalable de l'unanimité des associés présents ou représentés sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires. L'agrément n'est pas requis en cas de transfert d'actions entre associés.

Président : Isabelle BOUSQUET, demeurant 1 place du 14 juillet, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Le Président L22EJ10809

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé du 3 novembre 2022, a été constituée une société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **SAS BY PATRIMOINES**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 1 000 € (mille euros)

Siège social : 7 impasse Rudolf Diesel

33700 MERIGNAC

Objet social : Activité de marchands de biens, achat et vente de biens immobiliers propres, immeubles résidentiels et maisons d'habitation, immeubles non résidentiels

Durée : 50 ans

Apports : 1 000 euros exclusivement en numéraire

Président : la SARL CONSTRUCTIS, représentée par son Gérant, M. Arnaud ROUSSEL-PROUVOST (CONSTRUCTIS, SARL au capital de 2 500 000 €, immatriculée au RCS Bordeaux sous le numéro 451 249 858, sise 83 avenue JF Kennedy à MERIGNAC 33700)

Clause d'agrément : la cession d'actions à quiconque est soumise à l'agrément des Associés statuant en matière extraordinaire.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour la Société, son Président L22EJ10823



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 décembre 2022, à LEOGNAN.

Dénomination : **MODC**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 51 chemin du Port de l'Homme, 33360 Latresne.

Objet : l'activité de promotion immobilière, de construction et de vente de tous immeubles à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers non associés, quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, sont soumises à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés : Président : Madame Stéphanie BOURDON 159 chemin de Mignoy 33850 Leognan.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

La présidente L22EJ10832

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION GL' PERMIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 70.000 euros
Siège social : 90 route de Léognan
33140 VILLENAVE D'ORNON

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à VILLENAVE D'ORNON du
07 décembre 2022, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée.

Dénomination sociale : **GL' PERMIS.**

Siège social : 90 route de Léognan,
33140 VILLENAVE D'ORNON.

Objet social : L'enseignement théo-
rique et pratique de la conduite de véhi-
cules à moteurs, et généralement l'acti-
vité d'auto-école et toutes prestations y
afférent.

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés.

Capital social : 70.000 euros.

Gérance : Monsieur Vincent GARIN,
demeurant 15 rue Gazaillan - 33170 GRA-
DIGNAN, et Monsieur Jérémy LOZANO,
demeurant 114 Bis rue Mathieu - 33000
BORDEAUX. Immatriculation de la Société
au Registre du commerce et des sociétés
de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10877

Aux termes d'un ASSP en date du
09/12/2022, il a été constituée une SASU
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BRAZEYSO-
LAR**

Objet social : Toutes activités et opé-
rations se rapportant à l'énergie et à l'en-
vironnement notamment aux secteurs de
l'énergie thermique. En particulier la
vente, la promotion, la construction et
l'exploitation.

Siège social : 185 Boulevard Maréchal
Leclerc, 33000 BORDEAUX

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son imma-
trication au RCS BORDEAUX

Président : NEWHEAT, SAS, société
par actions simplifiée, ayant son siège
social 185 Boulevard Maréchal Leclerc,
33000 BORDEAUX FRANCE, immatricu-
lée sous le n°815 176 128 au RCS BOR-
DEAUX

Admission aux assemblées et droits
de votes : Tout associé peut participer
aux assemblées sur justification de son
identité et de l'inscription en compte de
ses actions. Chaque associé dispose au-
tant de voix qu'il possède ou représente
d'actions.

Clause d'agrément : La transmission
des actions émises par la Société s'opère
par un virement de compte à compte sur
production d'un ordre de mouvement. Ce
mouvement est inscrit sur le registre des
mouvements coté et paraphé.

Les actions se cèdent librement, à titre
gratuit ou onéreux, entre associés ou
au profit de tiers étrangers à la Société,
sous réserve de la mise en oeuvre d'éven-
tuelles dispositions extrastatutaires.

A cette fin, à peine de nullité, tout pro-
jet tendant à réaliser une opération de
transfert doit être notifié, avec indication
détaillée des conditions et modalités du
projet et de l'identité du bénéficiaire (et
le cas échéant de ses associés directs
ou indirects si celui-ci est une personne
morale) par lettre recommandée avec
demande d'avis de réception ou lettre
remise en main propre, à chacun des as-
sociés, ainsi qu'au Président de la Société
dans un délai suffisant avant la réalisation
du transfert permettant raisonnablement
la mise en oeuvre d'éventuels accords ex-
tra-statutaires entre associés.

Hugues DEFREVILLE

L22EJ10799



FÉDÉRALE EXPERTS CONSEILS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à BOULIAC du 9 décembre
2022, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-
lière

Dénomination sociale : **SCI MASCHIO**

Siège social : 13 allée Pierre de
Ronsard, 33270 BOULIAC

Objet social : acquisition, prise à bail,
mise en valeur, administration et exploi-
tation par bail ou autrement de tous biens
immobiliers,

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Alice ESPOSITO
-MASCHIO, demeurant 13 allée Pierre
Ronsard, 33270 BOULIAC, et Monsieur
François ESPOSITO-MASCHIO, demeu-
rant 17 rue Jouis, 33400 TALENCE.

Clauses relatives aux cessions de
parts : toutes les cessions de parts sont
soumises à l'agrément des associés re-
présentant au moins les trois quarts des
parts sociales,

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10880



**CORNET VINCENT
SEGUREL**

Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 24 novembre 2022, il a été
constituée une société présentant les car-
actéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : **FINANCIAL
STONE**

Objet social : la prise de participation
ou d'intérêts, dans toutes sociétés et en-
treprises commerciales, industrielles, fi-
nancières, mobilières, immobilières, fran-
çaises ou étrangères, par voie de création
de sociétés nouvelles, d'apport, de sous-
cription ou achat de titres ou droits so-
ciaux, de fusion ou autrement ; la gestion
de ces participations et notamment en
qualité de mandataire social ; toutes pres-
tations de services d'étude, de conseil et
d'assistance en matière commerciale,
financière, comptable, juridique, fiscale,
technique, administrative, informatique et
la fourniture de toute autre prestation de
services.

Siège social : 14 rue de la Chapelle -
33360 LATRESNE

Durée : 99 ans

Capital social : 10 000 euros divisé en 1
000 actions de 10 euros

Admission aux assemblées : Tout as-
socié a le droit de participer aux décisions
collectives, personnellement ou par man-
dataire, ou à distance, par voie électro-
nique, dans les conditions prévues par la
loi et les statuts, quel que soit le nombre
d'action qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective. Le droit de vote
attaché aux actions est proportionnel à la
quotité du capital qu'elles représentent.
Chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les actions ne peuvent
être cédées, y compris entre associés,
qu'avec l'agrément préalable de la collec-
tivité des associés statuant à la majorité
des trois quarts des voix des associés
disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Andreï CHE-
VTCHENKO, demeurant 14 rue de la Cha-
pelle à Latresne (33360).

La société sera immatriculée au RCS de
BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ10953

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une
Société présentant les caractéristiques
suivantes :

DENOMINATION : **LUK**

FORME : Société à responsabilité li-
mitée

SIÈGE SOCIAL : 2 Lieu dit Coindrias,
33860 REIGNAC

OBJET : Graphiste 3D et activités an-
nexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 3000 euros

GERANCE :

Monsieur GODINEAU Lucas, demeu-
rant 2 Lieu dit Coindrias, 33860 REIGNAC

IMMATRICULATION : au RCS de Li-
bourne

Pour avis,

L22EJ10956

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une
Société présentant les caractéristiques
suivantes :

DENOMINATION : **GOUBIER**

FORME : Société à responsabilité li-
mitée

SIÈGE SOCIAL : 5 Lieu dit Fontaine,
33126 SAINT AIGNAN

OBJET : peinture, plâtrerie, et activités
annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

GERANCE :

Monsieur GOUBIER Mathéo, 10 Lo-
tissement les Hauts de Bellevue, 33910
SAINT MARTIN DU BOIS

IMMATRICULATION : au RCS de Li-
bourne

Pour avis,

L22EJ10958



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : **ACTIDOX**

FORME : Société par actions simpli-
fiée.

CAPITAL : Cinq cents Euros (500€), di-
visé en 50 actions de 10 € chacune,

SIÈGE : 33700 MERIGNAC, 4 rue Hé-
lène Boucher

OBJET : l'acquisition et la construction
de tous biens immobiliers ou mobiliers,
et leur détention en pleine propriété, en
nue-propriété ou en usufruit, l'administra-
tion et la gestion du patrimoine social, la
conclusion sur les biens sociaux de tous
baux de toute nature ou autres conven-
tions d'occupation onéreuse ou gratuite,
l'obtention de toutes ouvertures de crédit
et facilités de caisse nécessaires à l'ob-
jet, la mise en place de toutes garanties
réelles et hypothécaires ou autres.

DUREE : 50 ans, à compter de la date

d'immatriculation, sauf prorogation ou
dissolution anticipée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout
associé a le droit de participer aux as-
semblées et de s'y exprimer dès que, lors
de l'assemblée, il justifie d'être titulaire
sur les registres de la société d'au moins
une action.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le
droit de vote est proportionnel à la quo-
tité du capital possédé, et chaque action
donne droit à une voix.

CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE
DISPOSITION DES ACTIONS

Agrement :

1°) La cession et la transmission des
actions à un tiers à quelque titre que ce
soit est soumise à l'agrément préalable de
l'assemblée générale extraordinaire.

2°) Les dispositions qui précèdent sont
applicables également aux adjudications
publiques en vertu d'une ordonnance de
justice ou autrement.

3°) Elles s'appliquent de la même
façon, dans le cas d'augmentation de
capital, à la cession des droits de sous-
cription.

PRÉSIDENT : Ariane DOZOUL, 33700
MERIGNAC, 4, rue Hélène Boucher

DIRECTEUR GENERAL : NDO, SARL
au capital de 198.000€, dont le siège so-
cial est à 33700 MERIGNAC, 4, rue Hélène
Boucher, immatriculé 904 971 512 RCS
BORDEAUX.

La société sera immatriculée au Greffe
du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
L22EJ10976



Aux termes d'un ASSP en date du
12/12/2022, il a été constituée une SASU
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 2BG

Objet social : Les activités d'expert en
constructions et de maîtrise d'œuvre.

Siège social : 26 Boulevard de Pyla,
33260 LA TESTE DE BUCH

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son imma-
trication au RCS de BORDEAUX

Président : M. DEBAIG Denis, demeu-
rant 26 Boulevard de Pyla, 33260 LA
TESTE DE BUCH

Admission aux assemblées et droits
de votes : Chaque action donne le droit
au vote et à la représentation dans les
consultations collectives ou assemblées
générales.

Clause d'agrément : La cession des
actions de l'associé unique est libre.

Pour avis

le Président

L22EJ11024

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BOR-
DEAUX et ST MEDARD EN JALLES du
07/10/2022 il a été constituée une société
présentant les caractéristiques sui-
vantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **AC BENOIT
BRUNEAU**

Siège social : 40 A Avenue de la Boétie,
33160 ST MEDARD EN JALLES

Objet social : Exercice de la profession
d'expert-comptable ; exercice de la pro-
fession de commissaire aux comptes

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Benoit BRUNEAU, demeu-
rant 40 A Avenue de la Boétie, 33160
ST MEDARD EN JALLES

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX

L22EJ11126

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile de Construction-Vente

DENOMINATION SOCIALE : **PONS LA CROIX CHAILLEBOURG**

SIEGE SOCIAL : 75-77, allée Jean Giono - 33100 BORDEAUX

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition de terrains sis à PONS (17800), Lieudit La Croix Chaillebourg, portant les références cadastrales section AS, numéros 671 et 672, d'une contenance totale de 14 887,00 m², ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ;

- la construction sur ces terrains, après démolition des bâtiments existants s'il y a lieu, de 26 maisons individuelles ;

- la vente desdits immeubles en totalité ou par fractions, soit après achèvement des constructions, soit en l'état futur d'achèvement ou en état futur de rénovation ou à terme dans les conditions fixées par les articles L. 261-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ;

- éventuellement, la location provisoire de tout ou partie des immeubles construits, jusqu'à la réalisation de ces ventes ;

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ou toutes autres opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation ;

Conformément au deuxième alinéa de l'article L. 211-1 du Code de la construction et de l'habitation, les immeubles construits par la Société ne pourront pas être attribués, en tout ou en partie, en jouissance ou en propriété, aux associés en contrepartie de leurs apports, à peine de nullité de l'attribution.

DUREE DE LA SOCIETE : 25 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

GERANCE : Le premier gérant de la Société nommé sans limitation de durée est la société ADVANTIS GROUPE, Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 822 971 933, ayant son siège social 75-77, allée Jean Giono à BORDEAUX (33100)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L22EJ11034

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BONNETAN et BORDEAUX des 17 et 19/10/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **AC FRANCOIS HADAMAR**

Siège social : 16 Allée du Pas Douen, 33370 BONNETAN

Objet social : Expertise comptable et Commissariat aux comptes

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. François HADAMAR, demeurant 16 allée du pas Douen, 33370 BONNETAN

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

L22EJ11163

MONSIEUR PAPILLES

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 24, rue Constantin
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 01 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Monsieur PAPILLES

Siège social : 24, rue Constantin, 33000 BORDEAUX

Objet social : RESTAURANT BAR TAPAS

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Joris LARRIEU, demeurant 27A, avenue Denis Papin 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11077



Étude de Maîtres ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET, LAGARDE, PUIGCERCOS, BUGEAUD, Notaires associés à TALENCE 230 RUE PEYDAVANT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique SARRAZIN-MATOUS, Notaire Associée à CADILLAC (Gironde), 25 Allée du Parc, le 9 décembre 2022, a été constituée la **SCI DU TARREY DE CASTET**, société civile immobilière ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : DONZAC (33410), 2 Tarrey de Castet.

Durée : 99 années

Capital social : QUATORZE MILLE SIX CENTS EUROS (14 600,00 EUR).

Gérant : Mr Patrick QUEYRENS demeurant DONZAC (Gironde) 2 Tarrey de Castet.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L22EJ11110

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **ETOILE**

SIEGE SOCIAL : 1, rue de la tonnelle, CISSAC MEDOC

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros

GERANCE : M. Henri Nicolas PERRET demeurant 1, rue de la tonnelle, à CISSAC MEDOC (33250), ainsi que Mme Leila El Oufir demeurant 9, Route de pauillac, à SAINT LAURENT MEDOC (33112).

CESSION DE PARTS :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions sont soumises à agrément préalable des associés statuant à la majorité des deux tiers au moins du capital social.

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L22EJ11119

Par ASSP du 13/12/2022 est constituée la SCI FMY

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location de tous immeubles et biens immobiliers. La mise à disposition de tous immeubles à ses associés à titre gratuit. Si l'un seulement des associés fondateurs occupe l'immeuble, la mise à disposition se fera à titre onéreux. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans

Capital : 100 €

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément.

Durée : 99 ans
Capital : 100 €

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément.

Durée : 99 ans
Capital : 100 €

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ11155



CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13.12.2022, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MARLOUP**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 6, avenue Favard 33170 GRADIGNAN

Objet :

- La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet,

- La gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations,

Durée : 99 ans

Capital : 2 340 016 Euros

RCS : BORDEAUX

Président : Charles DEZON, demeurant à ROAILLAN (33210), - 1 Clos des Pins

Les cessions d'actions entre associés ainsi que les transmissions d'actions par

voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, peuvent être effectuées librement.

Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Pour Avis,
Le Président

L22EJ11157

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX et PESSAC du 10/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **AC JUSTINE GEOFFROY**

Siège social : 16 A rue Francis Garnier, 33600 PESSAC

Objet social : Expertise comptable et Commissariat aux comptes

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : Mme Justine GEOFFROY, demeurant 16 A rue Francis Garnier 33600 PESSAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ11159

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESTAS du 13/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **COOCH**

Siège : 33 chemin de la Sangalette, 33610 CESTAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, la gestion, la cession en tout ou partie de valeurs mobilières ou droits sociaux, ainsi que la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, artisanales, libérales ou industrielles ; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conforme au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve de dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Christophe, Cédric OCHOA, demeurant 33, chemin de la Sangalette, 33610 CESTAS.

Directeur général : Mme Nathalie COSTECALDE, demeurant 33, chemin de la Sangalette, 33610 CESTAS.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS. Le Président

L22EJ11181

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Gujan-Mestras du 05/12/2022, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SOLYGAN** Forme : Société par actions simplifiée Capital : 15.000 Euros Objet : la transaction sur immeubles et fonds de commerce, marchands de biens. Siège social : 97 bis Cours de Verdun 33470 GUJAN-MESTRAS Durée : 99 ans Président : Anthony DUBOY demeurant 30 rue Jules Barat 33470 GUJAN-MESTRAS. Admission aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11199

MODIFICATIONS



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon
Mérignac - Portets
www.a3caudit.com

LAMASSO
SCM au capital de 200 €
Siège social : 201 RUE RENE REDON
33720 LANDIRAS
822 309 811 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'AG des associées en date du 18/09/2022 : MME Audrey PRIMEL, demeurant 6 allée des mésanges 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de MME Marilyn LAPORTE.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de MME Marilyn LAPORTE a été remplacé par celui de MME Audrey PRIMEL.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

L22EJ03601

DELO

Société par actions simplifiée
au capital de 1000€
Siège social : 8 Allées des Cotonniers
Parc du Château de Madère
33470 GUJAN MESTRAS
RCS BORDEAUX 918 141 847

Suivant délibérations en date du 14 Novembre 2022, l'Assemblée Générale a, avec effet à compter du même jour :

- Décidé de modifier son objet social par adjonction de l'activité de marchand de biens ;

- Pris acte de la démission de la société LAVEO aux fonctions de Directeur Général ;

- Décidé de supprimer l'article 29 des statuts ;

- Décidé de ne pas remplacer le Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ08230

VINISA SCI au capital de 1 200 000 €, Siège social 1 Chemin du Cluzeau 33360 CAMBLANES ET MEYNAC, 838 004 828 RCS Bordeaux, Suivant assemblée générale extraordinaire du 24/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 74 rue de l'Eglise, Chacé, 49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX à compter du 24/11/2022. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS d'Angers.

22EJ25556



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

GFA DES VIGNOBLES GOUMAUD
Société civile au capital de 65 968 euros
Siège social : Les Demoiselles - 33350
SAINT MAGNE DE CASTILLON
RCS LIBOURNE 317 761 724

PROROGATION DURÉE SOCIÉTÉ

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 décembre 2022, les associés ont décidé de proroger la durée de la société pour une durée supplémentaire de 50 ans à compter de ce jour. La durée de la société expirera donc le 8 décembre 2072.

Pour avis,

L22EJ08245

SCI LOKIM

SCI au capital de 1 000 €
8, Allée des Cotonniers - Parc du
Château de Madère
33470 GUJAN MESTRAS
RCS BORDEAUX 527 759 385

Suivant délibération en date du 16/11/2022 l'AG de la société, a décidé, avec effet à compter du même jour :

* De modifier son objet social de la manière suivante :

- L'exploitation de toutes activités hôtelière, para hôtelière et d'espace de travail partagé ;

- Toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance

Et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence

* De transformer la société en société en nom collectif qui sera régie par les présents statuts ainsi que par les lois et règlements en vigueur applicable aux sociétés en nom collectif

Et de modifier l'article 1 des statuts en conséquence

* De maintenir la société LOKFI, société à responsabilité limitée au capital de 1 331 447€, dont le siège social est situé 8 Allées des Cotonniers - Parc du Château de Madère - 33470 GUJAN MESTRAS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 419 382 064, aux fonctions de Gérant de la société

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L22EJ08257

Château Secousse Jean Hourat 95 SCI Au capital de 152,45 € Lieudit Jean Hourat 33370 Tresses RCS Bordeaux 403 783 517 Aux termes du PV des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des associés du 03/11/2022, les associés ont pris acte de la démission de M. Jacques Jean Veyrat de ses fonctions de Gérant et ont décidé de nommer, en remplacement et à compter de ce jour, la société Groupe Familial Veynat SAS sise 62 avenue de Branne 33370 Tresses RCS Bordeaux 909 557 233. Aux termes des décisions du Gérant en date du 03/11/2022, le Gérant a constaté la

réduction de capital décidée par l'AGE du 03/11/2022, d'un montant de 9,15 € pour le ramener de 152,45 € à 143,30 € par voie de rachat puis annulation de 6 parts sociales. Le capital est désormais de 143,30 € divisé en 94 parts sociales de 1,5245 € chacune. Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis.

L22EJ08383

Château secousse SCI au capital de 1.524,49 € Lieudit Jean Hourat 33370 Tresses R.C.S. Bordeaux 349 907 378 Aux termes du PV des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des associés du 03/11/2022, les associés ont : pris acte de la démission de M. Jacques Jean Veyrat de ses fonctions de Gérant et ont décidé de nommer, en remplacement et à compter de ce jour à la société Groupe Familial Veynat SAS sise 62 avenue de Branne 33370 Tresses RCS Bordeaux 909 557 233 ; décidé de modifier l'objet social de la société qui sera désormais l'acquisition, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur et l'exploitation par location nue de tous biens immobiliers. Aux termes des décisions du Gérant en date du 03/11/2022, le Gérant a constaté la réduction de capital décidée par l'AGE du 03/11/2022, d'un montant de 1.021,41 € pour le ramener de 1.524,49 € à 503,08 € par voie de rachat puis annulation de 67 parts sociales. Le capital est désormais de 503,08 € divisé en 33 parts sociales de 15,2449 € chacune. Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis.

L22EJ08384

SOLAS ELECTRICITE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 28 RUE DE LA MOULINATTE,
33130 BEGLES
RCS de BORDEAUX n°804 577 500

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 31/10/2022 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Jean FAURE

L22EJ09967

ENGLISH INSIDERS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 Rue du jardin public
33000 BORDEAUX
813 254 984 RCS BORDEAUX

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10/11/2022, l'associée unique a décidé :

- de transférer le siège social du 77 Rue du jardin public, 33000 BORDEAUX au 30 Allées de Tourny 33000 BORDEAUX à compter du 10/11/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10197

MULTISERVICES BATIMENT

SAS au capital de 500 €
Siège social : 68 BIOS AVENUE JEAN JAURES
33150 CENON
RCS de BORDEAUX n°889 678 751

L'AGE du 06/12/2022 a décidé à compter du 06/12/2022 de nommer en qualité de

directeur général M.SHKEMBI FATJON, demeurant 4 RUE MARECHAL JOFFRE, 33140 VILLENAVE D ORNON
Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ10210



Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

LP investimmo
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Bis Rue de Grailly
33160 ST MEDARD EN JALLES
878 179 019 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 Bis Rue de Grailly, 33160 ST MEDARD EN JALLES au 2 Rue Soubies, Résidence Régina, Apt 8, 65200 BAGNERES DE BIGORRE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 878 179 019 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bigorre.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 16 octobre 2019, a pour objet social l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10283

SUD OUEST PAVAGE

SAS au capital de 300 000 €
Siège social : 33700 MERIGNAC
4 allée Félix Nadar BP 30015
497 556 126 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AGOA en date du 21/11/2022, il a été :

- décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire EXCO VALLIANCE AUDIT, SA, 3-5 av Bernard Moitessier CS 80009 17180 PERIGNY immatriculée sous le n° 351 216 031 RCS La Rochelle en remplacement de SARL L.AUDIT, SARL ;

- pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant de LE-GIT AUDIT, SARL.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ10308



Me Fanny Baudouin
16 cours Portal
33000 BORDEAUX

Par AG du 01/12/2022, l'assemblée générale de la Société **YNOV MGR** - SAS - capital : 10.000 € - siège : BORDEAUX (33000) 17 Place de la Bourse - RCS BORDEAUX 880 131 636 a :

- Constaté la démission de Monsieur Rudy BELLAMY de son mandat de président à compter du 01/12/2022

- décidé de nommer à compter du 01/12/2022 en qualité de Président : la Société BELLAMY MGR CORPORATION, Société à responsabilité limitée au capital de 550.000 Euros, dont le siège social est situé à Bordeaux (33300) Apt M4 Cristal Chartrons 23 Avenue Emile Counord, société immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 921 829 503

- de nommer à compter du 01/12/2022 en qualité de directeur général : Monsieur Rudy BELLAMY, né le 2 mars 1978 à LENS, de nationalité Française, demeurant Apt M4 Cristal Chartrons 23 Avenue Emile Counord - 33300 Bordeaux.

L22EJ10336

MENUISERIE DANAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 102 Route de Grimard
ZA Le Pastin
33 670 La Sauve Majeur
499 981 876 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07 Décembre 2022, il résulte que :

Le siège social sera transféré au 102 Route de Grimard, ZA Le Pastin, 33 670 La Sauve Majeur, à compter du 01^{er} Janvier 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 25 rue Maréchal 33 670 Créon.

Nouvelle mention

Le siège social est fixé au 102 Route de Grimard, ZA Le Pastin, 33 670 La Sauve Majeur.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis, L22EJ10338

MR PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 rue du Général Sarraill
33400 Talence
909 472 797 RCS BORDEAUX

L22EJ10385

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01^{er} Décembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 33 rue du Général Sarraill 33400 Talence, à compter du 01^{er} Décembre 2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 28 Chemin de Loupes 33750 Camarsac.

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé au 33 rue du Général Sarraill 33400 Talence.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis, L22EJ10354

SARL LA SOUPAPE SARL au capital de 10 000 € Siège social Château Malfard 33910 ST MARTIN DE LAYE 801 718 552 RCS Libourne Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue Félix ROLLET 69003 LYON à compter du 06/12/2022. Société EPE CONSEILS dont le siège social est 520 Route de Bayere 69380 CHATILLON RCS : 517 893 251 Villefranche-Tarare. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Lyon.
22EJ25553

AXIOMAVOCATS
9 Rue Matabiau
31000 Toulouse

Modification**VOLTEO DEVELOPPEMENT**

Société par actions simplifiée au capital de 1 886 830 euros

Siège social : 165 avenue des Pyrénées 33140 VILLENAVE D ORNON
494 972 698 RCS BORDEAUX

Par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 décembre 2022, il résulte que :

- la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur Frédéric SELLAM, n'a pas été renouvelé. POUR AVIS. Le Président
22EJ25554



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société KC LEPIAN, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé Zone commerciale « Les portes du Médoc » 374 route de Pauillac 33290 LE PIAN MEDOC, immatriculée 830 540 811 RCS BORDEAUX, a décidé en date du 1^{er} DECEMBRE 2022, de nommer en tant que second Directeur Général de la société TOMFIT représentée par Monsieur Thomas BRUZAC immatriculée 824 235 832 RCS BORDEAUX.

DAI

Société civile immobilière
au capital de 106.714,31 euros
10 Avenue de la Plage 33740 ARES
RCS BORDEAUX 40 945 7272

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 26 octobre 2022, et par suite du décès de Monsieur Alain LABREZE décédé le 11 juin 2021 il a été décidé de nommer en qualité de gérant sans limitation de durée Madame Isabel LABREZE demeurant 10 avenue de la Plage 33740 ARES.

Pour avis

Le Notaire

L22EJ10402



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HOLDING VMASA

Société par actions simplifiée au capital de 569 270 euros
Siège social : 18, Chemin Bel Air
33130 BEGLES
820 478 360 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 05 décembre 2022, il résulte que les mandats de Monsieur Jean-Thierry PLANTÉ, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Céline DUMALET, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ10428

LES SAUVAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 87 quai des Queyries,
33100 Bordeaux
RCS Bordeaux 789 572 690

Par décision unanime des associés exprimée dans un acte sous seing privé en

date du 6 décembre 2022, il a été pris acte de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année. L'article 14 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention

La gérance L22EJ10444

V - TOUR

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 42 rue GEORGES MANDEL
33110 LE BOUSCAT
509 386 728 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 01 octobre 2022 :

- MARIE TAINGUY, demeurant 42 rue GEORGES MANDEL, BOUSCAT (Gironde), a été nommée en qualité de co-gérante à compter du 1^{er} octobre 2022.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

L22EJ10448

SCI BRODUT

Société civile immobilière
au capital de 71.651,04 euros
Siège social : 199 et 201 Cours Gambetta
33400 TALENCE
RCS Bordeaux n° 390 960 615

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2022 :

- Le siège social a été transféré au 30 VC Corniche Lac et Forêt 33680 LACANAU, à compter du 7 juin 2022.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

-Les statuts ont été modifiés comme suit :

L'article 1^{er} des statuts est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 1 : FORME - SIEGE - DENOMINATION

La Société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SCI BRODUT et dont le siège est situé à LACANAU (33680) - VC corniche Lac et Forêt, est constituée sous la forme civile régie par la loi et les présents statuts.

La dénomination sociale doit figurer sur tous actes ou documents émanant de la société et destinés aux tiers.

Elle doit être précédée ou suivie des mots « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE » suivi de l'indication du capital social. En outre, elle doit indiquer en tête de ses factures, notes de commande, tarifs et documents publicitaires, ainsi que sur toutes correspondances et récépissés concernant son activité et signés par elle ou en son nom, le siège du tribunal au greffe duquel elle est immatriculée à titre principal au registre du commerce et des sociétés, et le numéro d'immatriculation qu'elle a reçu. »

L'article 5 des statuts est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 5 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à QUATRE CENT SOIXANTE DIX MILLE FRANCS (470.000 Frs) soit SOIXANTE ET ONZE MILLE SIX CENT CINQUANTE ET UN EUROS ET QUATRE CENTIMES (71 651,04 €).

Il est divisé en 4700 parts sociales de CENT FRANCS (100 frs) soit QUINZE EUROS ET VINGT QUATRE CENTIMES (15,24 €) chacune, réparties entre les associés de la façon suivante :

1^o) Madame Marie-Jo BRODUT, QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE parts, numérotées de 1 à 4.660,

ci - 4.660 parts

2^o) Madame Andrée Emmanuelle BERGUICQ, VINGT PARTS, numérotées de 4.661 à 4.680,

ci - 20 parts

3^o) Mlle MANON BRODUT représentée jusqu'à sa majorité par sa mère Madame Nathalie CLOS-BOUCH également d'exécuteur testamentaire de la succession de Monsieur Christophe BRODUT, VINGT PARTS, numérotées de 4.681 à 4.700,

ci - 20 parts

SOIT AU TOTAL - 4.700 parts

A en effet été constatée, conformément à l'article 7 et 8 des Statuts, la transmission au profit de Madame Marie-Jo BRODUT, de 2.330 parts sociales numérotées de 1 à 2.330 appartenant à Monsieur Louis René BRODUT, cette transmission résultant de l'application du régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au survivant suite au décès de Monsieur Louis René BRODUT.

A également été constatée, conformément à l'article 7 et 8 des Statuts, la transmission au profit de Mlle Manon BRODUT, de 20 parts sociales numérotées de 4.681 à 4.700 appartenant à Monsieur Christophe BRODUT, cette transmission résultant de l'ouverture de la succession de Monsieur Christophe BRODUT. En raison de la qualité de mineur de Mlle Manon BRODUT, cette dernière est représentée par sa mère Mme CLOS-BOUCH en qualité de représentant légal et exécuteur testamentaire à la succession de Monsieur Christophe BRODUT.

Le capital social peut être augmenté, amorti ou réduit au gré des associés. »
L22EJ10483

GRUPE LABO AAI

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 200 000,00 €
Siège social : 19 rue de CANTERANE
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
840 093 405 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'associé unique du 14 novembre 2022, il résulte que :

-L'objet social de la société a été étendu, à compter du 14/11/2022, aux activités suivantes :

Conseil pour les affaires et la gestion Opérations de Marchands de biens immobiliers Prise de participation dans toutes sociétés et selon toutes activités holding opérationnelle par l'animation du groupe et la conduite de ses filiales par la fourniture à celles-ci d'une assistance et de services spécifiques administratifs, financiers, marketing et autres, gestion en général.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet : Prise de participation dans toutes sociétés et selon toutes activités, holding opérationnelle par l'animation du groupe et la conduite de ses filiales par la fourniture à celles-ci d'une assistance et de services spécifiques administratifs, financiers, marketing et autres, gestion en général.

Nouvelle mention :

La société a pour objet : Conseil pour les affaires et la gestion Opérations de Marchands de biens immobiliers Prise de participation dans toutes sociétés et selon toutes activités holding opérationnelle par l'animation du groupe et la conduite de ses filiales par la fourniture à celles-ci d'une assistance et de services spécifiques administratifs, financiers, marketing et autres, gestion en général.

- La dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter du 14/11/2022, celle suivante : **GRUPE MS CONSULTING.**

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La dénomination de la société est : **GRUPE LABO AAI.**

Nouvelle mention :

La dénomination de la société est : **GRUPE MS CONSULTING.**

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

le représentant légal.

L22EJ10486

BELLA RESTOR

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 3 000 €
Siège social :
14 CHE DE LOU TRIBAIL
33610 CESTAS
831 326 202 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 08/12/2022 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 €. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. M. Arnaud TEULE-GAY, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : M. Arnaud TEULE-GAY, demeurant 14, rue des Teinturiers, 33700 MERIGNAC. Pour avis. Le Président.

L22EJ10487



FRIDAY 13 TH
Société à responsabilité limitée
au capital de 750 100 euros
Siège social : 418, boulevard de la Plage
Résidence Aigue Marine - Apt.64
33120 ARCACHON
838 399 715 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions du 30/05/2021, l'associé unique a supprimé de son objet social l'activité de « location en meublé ou vide », a étendu l'objet social aux activités « d'exercice de tout mandat social ; de création et exploitation d'espaces de coworking ; de domiciliation commerciale de sociétés » et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance

L22EJ10489

GFA PIERRE GOUJON

Groupement foncier agricole
au capital de 527.473,60 €
Siège Social: Château Loiseau
680 Chemin du Château Loiseau
33240 LA LANDE DE FRONSAC
RCS Libourne: 328 695 648

Aux termes d'une assemblée générale en date du 06 décembre 2022, les associés ont constaté la cessation de ses fonctions de gérant de Mr Pierre GOUJON, suite à son décès le 12 Juillet 2022 à LA LANDE DE FRONSAC. En conséquence, Mme Béatrice QUERAUX, reste seule gérante de la société.

Pour insertion - Me Mathieu BARON
L22EJ10493



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

ANGAMARA Société à responsabilité limitée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : 11 Cours St Louis 33300 BORDEAUX 824 586 697 RCS BORDEAUX
Aux termes d'une délibération en date du 08/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ANGAMARA a décidé de transférer le siège social du 11 Cours St Louis, 33300 BORDEAUX au 20 Rue de Macau, 33000 BORDEAUX, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

L22EJ10532



Par décision de la société **SCI ROUSTAING** du 01.12.2022, SCI au capital de 400 €, dont le siège social est situé à TALENCE (33400), 24 rue Roustaing, 812 191 948 RCS BORDEAUX, les associés ont décidé de nommer Madame Marion LAINE, demeurant 73 rue Pierre Renaudel - 33400 TALENCE, en qualité de co-gérant de la société pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Pour avis

L22EJ10535



HOLDING HERNANDEZ MARTIN
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 48 allée Fontebrière 33470
GUJAN MESTRAS
478 303 563 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 16 novembre 2022, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur François HERNANDEZ-MARTIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : Monsieur François HERNANDEZ-MARTIN demeurant 48 allée de Fontebrière - 33470 GUJAN MESTRAS Pour avis. Le Président

L22EJ10536



ISO&FACE
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 29 rue Anders Celsius
33470 LE TEICH
821 064 326 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions du 21 novembre 2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Thomas PAGE et Madame Julia PAGE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : La SARL GAIA ENVIRONNEMENT au capital de 650 000 euros, ayant son siège social est sis 29 rue Anders Celsius - 33470 LE TEICH, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 883 530 610 RCS BORDEAUX. Pour avis. La Gérance

L22EJ10542

Etude de Maître Catherine LOURADOUR
Notaire à PAU (Pyrénées-Atlantiques)
15 avenue Gaston Lacoste

MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant procès-verbal dressé le 5 décembre 2022 à la suite des votes exprimés par correspondance par les associés de la SCI PMSP au capital de 400 €, siège social au 40 allée de Neyra, (33470) GUJAN-MESTRAS, immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX (33), et identifiée au SIREN sous le numéro 805.396.256, il a été constaté la prise de décisions collectives suivantes :

Nouvelle dénomination : **SCI PARIS FAMILY**

Nouveau siège social : 432 chemin de Loaouguey (40460) SANGUINET

Ancien cogérant-associé partant : Monsieur Philippe MAISONNAVE demeurant à GUJAN-MESTRAS (33470) 29 allée des Genêts, né à ORTHEZ (64300) le 13 mai 1975.

Pour avis,
Le notaire.

L22EJ10551

AVIS DE DEMISSION D'UN COGERANT - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.

Suite à la cession de parts reçue par Maître Julie GARRAU Notaire à LIBOURNE (33500) 119 avenue du Général de Gaulle en date du 30 Novembre 2022 enregistrée au SDE de BORDEAUX,

Et suite à la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 30 Novembre 2022, de la société civile immobilière dénommée

FELIN-LANXADE au capital de 100€ dont le siège social actuel est 49 Route de Lussac 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro SIREN 823 630 314.

Il a été décidé de transférer le siège social à : Les Faysses 46200 PINSAC, à compter du 30 Novembre 2022.

Il a été également constaté et accepté la démission de Monsieur Thomas Clément LANXADE demeurant 49bis Route de Lussac 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE, de ses fonctions de cogérant à compter du 30 Novembre 2022, de telle sorte que Madame Julie Josette Emilienne FELIN épouse de Monsieur Thomas Clément LANXADE, demeurant 49bis Route de Lussac 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE restera seule gérante.

En conséquence les statuts seront modifiés, et il sera procédé aux formalités d'immatriculation au R.C.S de CAHORS et radiation au R.C.S de LIBOURNE.

Pour Avis. Le Notaire.-

L22EJ10552

IMMO FAC

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne
- 33608 PESSAC
438 533 283 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} Décembre 2022, l'Associée unique a décidé :

- de nommer à compter de ce jour Monsieur Corentin PICHET, demeurant à MERIGNAC (33700), 13 rue du Peugeot en qualité de nouveau gérant de la Société en remplacement de Monsieur Marc RICHTER démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10555

81 COURS DU MEDOC

Société à responsabilité limitée
au capital de 564.480 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
403 290 653 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} Décembre 2022, l'Associée unique a décidé :

- de nommer à compter de ce jour Monsieur Corentin PICHET, demeurant à MERIGNAC (33700), 13 rue du Peugeot en qualité de nouveau gérant de la Société en remplacement de Monsieur Marc RICHTER démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10557

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE CHATEAU LES CARMES HAUT BRION

SOCIETE CIVILE
AU CAPITAL DE 13 128 080 EUROS
SIEGE SOCIAL : 20-24 AVENUE DE
CANTERANNE - 33600 PESSAC
341 826 170 RCS BORDEAUX

Par décision du 1^{er} Décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer en qualité de gérant de la Société Monsieur Corentin PICHET domicilié 13 rue du Peugeot à MERIGNAC (33700) en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire et ceci à compter de ce jour.

Pour avis

L22EJ10558

LUCE LAINE TRICOT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 20 000,00 €
Siège social : rue CENTRE COMMERCIAL
CARREFOUR ENTREE 4
33310 LORMONT
814 492 393 RCS Bordeaux

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2021 :

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Carole De Marne de son poste de Co-gérante, à compter du 15/11/2021.

Monsieur Gilles Laures restera seul gérant de la société à compter de cette date-là.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la gérance

L22EJ10451

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DU SACRE-COEUR

Société civile de moyens
au capital de 4 573,47 euros
Siège Social : 103 Rue Fieffé
33800 BORDEAUX
305 875 965 R.C.S Bordeaux

NOMINATION COGÉRANT

Par décision du 02/11/2022, les associés ont nommé Mme Juliette COTE SIS 17 Rue Charles Martin 33000 BORDEAUX, en qualité de cogérant à compter du 01/01/2023, en remplacement de Mme Sylvie DE MONTGRAND, démissionnaire à la même date.

RCS BORDEAUX, Pour avis, La gérance

L22EJ10480

ALL SUITES APPART HOTEL

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 euros
Siège social :
20-24 Avenue de Canterane
33608 PESSAC CEDEX
790 195 150 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1^{er} décembre 2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur Marc RICHTER demeurant à BORDEAUX (33000), 29 rue Saint François, de son mandat d'administrateur de la Société et de son non remplacement.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ10539

EURAFRIQ

SARL au capital de 5000 euros
3B AVENUE PIERRE CASTAINGT
33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 523 271 591

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire au 30 novembre 2022, il a été décidé :

1 - de nommer en qualité de gérant monsieur HAMARD Jacques, demeurant : 226 boulevard de la République, Apt 163, 33510 Andernos les Bains en remplacement de madame MFOULA Annie Fiore, démissionnaire à compter du 31 décembre 2023.

2 - de transférer le siège social de la société au :

226 boulevard de la République, Apt 163, 33510 Andernos les Bains à compter du 01 janvier 2023.

L'article 5 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L22EJ10561

**MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL**

Par délibération en date du 20/09/22, l'AGE de la société **VILLA REALE**, SARL au capital de 80.000 € dont le siège social est sis 9, Place du Parlement 33000 BORDEAUX, RCS Bordeaux n°814 017 406, a décidé de réduire le capital social d'une somme de 50.000 € par voie de rachat et annulation de 500 parts sociales. Le capital social est désormais fixé à 30.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour avis

L22EJ10562



4 PLACE DU MARCHÉ
47200 MARMANDE

SCI LEMPEREUR BENAYOUN

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 14 rue de Cursol
33000 BORDEAUX
508 836 079 RCS BORDEAUX

DENOMINATION SOCIALE ET REDUCTION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 novembre 2022 a décidé de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale «SCI LEMPEREUR BENAYOUN» par «**SCI CHAITOV**» a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 500 euros à 250 euros par rachat et annulation de 50 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 3 Dénomination sociale

La dénomination sociale est : SCI CHAITOV

Le reste de l'article est inchangé.

Article 7 Capital social

Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 500 euros.

Il est divisé en 100 parts sociales de 5 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention : Le capital est fixé à 250 euros.

Il est divisé en 50 parts sociales de 5 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 50 parts.

Aux termes de la même assemblée, il est pris acte de la démission de Monsieur Stéphane LEMPEREUR de ses fonctions de cogérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis

La Gérance

L22EJ10598

LABO AAI AQUITAINE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 19 rue de Canterane
33440 AMBARES ET LAGRAVE
831 588 116 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 octobre 2022, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le 9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été désigné comme nouveau gérant conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

L22EJ10599

LABO AAI BRETAGNE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 19 rue de Canterane
33440 AMBARES ET LAGRAVE
831 596 614 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 octobre 2022, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le 9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été désigné comme nouveau gérant conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

L22EJ10601

LABO AAI CENTRE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 19 rue de Canterane
33440 AMBARES ET LAGRAVE
904 812 286 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 octobre 2022, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le 9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été désigné comme nouveau gérant conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

L22EJ10602

LABO AAI DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 19 rue de Canterane
33440 AMBARES ET LAGRAVE
880 328 430 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 octobre 2022, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le 9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été désigné comme nouveau gérant conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

L22EJ10603

LABO AAI NORD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 19 rue de Canterane
33440 AMBARES ET LAGRAVE
904 791 878 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 octobre 2022, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le

9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été désigné comme nouveau gérant conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

L22EJ10605

LABO AAI PACA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 19 rue de Canterane
33440 AMBARES ET LAGRAVE
831 599 071 RCS BORDEAUX

Par décision du 28 octobre 2022, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le 9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été désigné comme nouveau gérant conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

L22EJ10606



2 Rue Jean Bonnardel
entrée A Immeuble topaze
33140 VILLENAVE
D'ORNON
TEL : 05 56 87 06 24

T&C

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : Centre Commercial
1 Avenue du Maréchal Juin
33170 GRADIGNAN
534 088 687 RCS BORDEAUX

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} décembre 2022,

Il a été décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts.

Le capital social a été réduit de 2 500 euros pour le porter de 5 000 euros à 2 500 euros par voie de rachat et d'annulation de 250 parts sociales appartenant à certains associés, à la valeur unitaire de 10 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :

-Ancienne mention : 5 000

-Nouvelle mention : 2 500.

Suivant délibérations de l'assemblée générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2022 il a été décidé :

-Monsieur GODARD Etienne demeurant 7, Chemin des Plateaux 33270 FLOIRAC démissionne de ses fonctions de gérant à compter du 1^{er} décembre 2022

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ10610

4SJ

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 46 Route de Saint Ciers
33820 SAINT CAPRAIS DE BLAYE
751 122 615 RCS LIBOURNE

Aux termes de la décision des associés du 1^{er} Décembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré à 12 Lieu dit Segonzac, 33390 SAINT GENES DE BLAYE, à compter du 1^{er} Décembre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,

L22EJ10612

AMAGAR

SAS au capital de 59 700 €uros
Siège social :
92600 ASNIERES SUR SEINE
61 rue Emile Zola
508 218 583 R.C.S. NANTERRE

Par décision de l'associé unique le 01/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 61 rue Emile ZOLA - 92600 ASNIERES SUR SEINE au 8 Rocade de la Dune - 33680 LACANAU.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de NANTERRE et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

L22EJ10613



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@cfgroup.com

CASA FAIOLA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 214 rue Naujac
33000 BORDEAUX
843 132 051 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 décembre 2022, il résulte que :

Monsieur Fabio FAIOLA, demeurant 214 rue Naujac 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Sophie FAIOLA, démissionnaire.

L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Sophie FAIOLA a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Fabio FAIOLA.

Monsieur Raphaël SCHRICKE, demeurant 5 rue Camille Renouil 33200 BORDEAUX a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Fabio FAIOLA, démissionnaire.

L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Fabio FAIOLA a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Raphaël SCHRICKE.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ10637



CWE
Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

Par AGM du 08/12/2022, les associés de la SARL SYRADE, capital : 16.494,30 €, siège social : BORDEAUX CEDEX (33041), rue de la Motte Picquet, RCS Bordeaux 418 014 544, ont décidé :

-La transformation de la Société en SAS,

-La modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social fixées du 1^{er} avril au 31 mars pour le 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année,

-La Société est administrée par Monsieur Philippe BODEREAU demeurant à Bordeaux (33000), 30 rue de Strasbourg en qualité de Président,

-Confirme les fonctions de la Société SOGESSOR, commissaire aux comptes titulaire de la Société.

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

L22EJ10639

SOURCING CLUB

SAS au capital de 10 000 €uros
Siège social : 33200 BORDEAUX
52 rue du Vélodrome
889 817 342 R.C.S. BORDEAUX

Par décision du président le 23/11/2022, le capital social a été réduit pour être ramené à 1 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ10676

NINOUNE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 Rue Lucien Pinneberg
La Villa Mailys,
33120 ARCACHON
910 311 075 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une décision en date du 08 décembre 2022, le

Président a pris acte de la démission de Madame Nelly DELON

de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne

pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, le Président
L22EJ10640



CABINET D'AVOCATS JOËLLE BORDY
42, cours Georges Clemenceau
33000 - BORDEAUX
Tel : 05.57.14.39.20 - Fax : 05.57.14.39.21
Mail : contact@cabinetbordy-avocats.com

ENTREPRISE COUVERTURE ZINGUERIE MORICEAU NORBERT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 200.000 €
Siège social : 3, rue Jean Baptiste Perrin
33320 EYSINES
334.819.661 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 08 décembre 2022, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Monsieur Christophe PHILIPPOT de ses fonctions de cogérant à effet du 31 décembre 2022 à minuit et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L22EJ10651

le 01/12/2022, l'associé unique de la sas, Willson Collections, 61 rue Lafontaine, 33800 Bordeaux, capital 5000 euros, rcs Bordeaux 829 229 749, transfère le siège au 87 Quai de Queyries 33100 Bordeaux à compter du 01/12/2022. rcs Bordeaux.

L22EJ10666

FINANCIERE COMPTABLE DU SUD OUEST

«FCSO»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : 67 rue Roger Salengro
33150 CENON
RCS Bordeaux 483 418 679

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2022 au siège social a décidé :

de réduire le capital de 25 000 euros, pour le ramener de 100 000 euros à 75 000 euros, par voie de rachat de 500 actions de 50 euros de nominal chacune, au prix d'environ 290 euros par action, soit un prix global de rachat pour les 500 actions de 145 000 euros, les dites actions étant détenues par Mme AUBRY Emmanuelle, légataire universelle de M. Hervé AUBRY. L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées soit 120 000 euros sera imputé sur le compte « Autres réserves ». Il est à noter que la réduction de capital n'est pas motivée par des pertes.

de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

Pour avis.

L22EJ10634

AVIS DE DEMISSION CO GERANCE

SARL Société de Réalisation de Travaux Électriques

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 7, rue des Bruyères
33910 SAINT DENIS DE PILE

R.C.S : LIBOURNE B 494 472 921

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 09/12/2022, les associés ont décidé :

- d'accepter la démission en tant que co-gérante de Mme VIGNOLLES Seval demeurant 7 Rue des Bruyères 33910 SAINT DENIS DE PILE, à compter de ce jour.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis et mention
L22EJ10678

TOVIERE IMMOBILIER

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 2800 €
SIEGE SOCIAL : LE VALLON DU PAQUIER
73320 TIGNES
RCS CHAMBERY 500 235 759

Par AGE du 6 décembre 2022, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de Le Vallon du Paquier 73320 TIGNES au 6 route du Bourdieu 33340 BEGADAN, à compter du 6 décembre 2022.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente de tous biens et droits immobiliers

Durée : 99 années

Gérants : Monsieur Nicolas CALIOT né le 18/06/1977 et Monsieur Frédéric CALIOT né le 22/06/1973, domiciliés ensemble 6 route du Bourdieu 33340 BEGADAN.

Radiation est faite au RCS de Chambéry sera re-immatriculée au RCS de Bordeaux.

L22EJ10679

SARL L'ARBET

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5000 €
SIEGE SOCIAL : LIEU-DIT LES TOVIERES
BP3 73320 TIGNES
RCS CHAMBERY 479 939 134

Par AGE du 6 décembre 2022, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de Lieu-dit les Tovières BP 3 73320 TIGNES au 6 route du Bourdieu 33340 BEGADAN, à compter du 6 décembre 2022.

Gérants : Monsieur Nicolas CALIOT né le 18/06/1977 et Monsieur Frédéric CALIOT né le 22/06/1973, domiciliés ensemble 6 route du Bourdieu 33340 BEGADAN.

Radiation est faite au RCS de Chambéry sera re-immatriculée au RCS de Bordeaux.

L22EJ10688

EARL DES VIGNOBLES JEAN BERNARD TEILLET

Capital social : 29 100 €
Siège social : lieudit Aux Caves
33540 CASTELVIEIL
RCS BORDEAUX : 323 354 845

AVIS DE TRANSFORMATION DE L'EARL EN SCEA

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022 les associés ont décidé la transformation de l'EARL DES

VIGNOBLES Jean Bernard TEILLET en SCEA, à compter du 30/11/2022 sans création d'un être moral nouveau, et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Dénomination : DES VIGNOBLES TEILLET, soit SCEA DES VIGNOBLES TEILLET

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Siège social : 1 lieudit Aux Caves
33540 CASTELVIEIL

L'Objet social : n'est pas modifié

Capital social : 29 100 €

Avant sa transformation en SCEA, l'EARL était gérée par :

Mme Katy TEILLET demeurant à Castagny 33540 CASTELVIEIL et par M. Romain TEILLET demeurant à Castagny 33540 CASTELVIEIL

La SCEA sera gérée par M. Romain TEILLET demeurant à Castagny 33540 CASTELVIEIL

Le dépôt sera effectué auprès du RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

La Gérance

L22EJ10691



GO4IOT

SAS au capital de 33 447 €
Siège social :

Rue des Giroules - ZA LA PRADE,
33650 SAINT MEDARD D EYRANS
RCS de BORDEAUX n°835 302 100

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

L'AGM du 28/06/2021 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Le Président

L22EJ10699



BWC MÉDIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 052 106 euros
Siège social : 4 Avenue Neil Armstrong
Bâtiment Mermoz - 33700 MERIGNAC
491 582 367 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 04/11/2022, le capital social a été augmenté de 210 259,50 € par apports en numéraire. Le capital social est désormais fixé à la somme de 1 262 365,50 € divisé en 76 507 actions de 16,50 € chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L22EJ10708

**SCI DE LA VILLE
MIRMONT**

Siège Social :
2 Rue Ducau - 33000 BORDEAUX
Capital : 1 000 €
RCS Bordeaux n° 449.340.553

M. Olivier BLANCHARD-DIGNAC gérant, demeurant 168 rue du Temple 75003 PARIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/12/2022 il résulte que :

Le siège social a été transféré à : 168 rue du Temple 75003 PARIS à compter du 02/12/2022.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10722

ANTWANN

SARL au capital de 1.351.900,00 Euros
Siège social : 96 Avenue Anatole France
Le Bouscat (33110)
RCS BORDEAUX : 533 152 823

Suivant AGE du 5/12/2022 les associés ont pris acte de la démission de Madame Wendy DEMANECHÉ de son mandat de gérant à compter du 5 décembre 2022. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Mention faite au RCS de Bordeaux
L22EJ10726

**EXPERTS
COMPTABLES
ASSOCIES DE
METROPOLE**

SAS au capital de 750 €
Siège social : Le Bequerel
12 rue Becquerel, 33700 Mérignac
527 921 407 RCS Bordeaux

**CHANGEMENT DE
PRÉSIDENT**

Aux termes d'une décision en date du 28/10/2022, l'associée unique a décidé à compter de ce jour de nommer M. Nicolas VAUTRIN, demeurant 21 rue des Gentianes 33160 Salaunes, en qualité de Président pour une durée illimitée en remplacement de M. Bruno DELBENDE, démissionnaire.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ10797



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

GICQUIAUD

SARLU au capital de 8 000€
Siège social : 30 Bourg sud 33420
MOULON
498 043 025 RCS LIBOURNE

Le 14/02/2022 l'associé unique a transféré le siège social du 30 Bourg sud 33420 MOULON au 28 impasse des Mauaud 33420 MOULON à compter de ce jour, et a modifié l'article 4 des statuts.

L22EJ10815



CWE
Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

Par décision du 09/12/2022, l'associé unique de la SAS OKTEY, Capital : 10.000 €, Siège social : GRATENTOUR (31150), 5 rue du Pic du Midi, RCS Toulouse 442 462 040, a transféré le siège social à BORDEAUX (33000), 18 cours de Verdun à compter du 09/12/2022.

Président : SAS KUBE, capital : 4.430.000 €, siège social : 33064 BORDEAUX CEDEX, 9 rue de Condé, RCS Bordeaux 914 600 580.

Radiation au RCS de Toulouse, immatriculation au RCS de Bordeaux.
L22EJ10828



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Emard de Lavoie
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

NORSUD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 54 700 euros
Siège social : 9 rue Francis Garnier
33300 BORDEAUX
500 550 694 RCS BORDEAUX

**AVIS DE TRANSFERT
DE SIEGE SOCIAL**

Aux termes d'une décision du 23 novembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société NORSUD a transféré le siège social du 9 rue Francis Garnier 33300 BORDEAUX au 12 rue Francis Garnier 33300 BORDEAUX et a modifié l'article 4 des statuts.

Ancienne mention
Siège social : 9 rue Francis Garnier
33300 BORDEAUX

Nouvelle mention
Siège social : 12 rue Francis Garnier
33300 BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
L22EJ10837



Cabinet ML FARGEAUD
Société d'Expertise
Comptable

**TRANSFERT DE SIÈGE
SOCIAL**

Dénomination :

COTRABAT CONSTRUCTION.

Forme : SAS.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 37 Avenue DE MOU-
TILLE, 33360 CENAC.

833722630 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 12 décembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 janvier 2023, de transférer le siège social à 51 chemin du Port de l'Homme, 33360 Latresne.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ10847



**FIDUCIAL
SOFIRAL**

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

GIRONDE STOCKAGE Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 5 Chemin le Sable, 33210 TOULENNE 844 235 606 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 02/12/2022, l'assemblée générale a décidé de modifier la dénomination sociale de GIRONDE STOCKAGE à TC FRET, d'étendre l'objet social à compter du même jour aux activités de commissaire de transport et de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts. Pour avis, le Président.
L22EJ10848



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

AGENCE LOOPING

SARL au capital de 100 000€
Siège social : 16-18 rue de l'Hermitte Do-
maine de Technoparc 33520 BRUGES
753 939 990 RCS BORDEAUX

L'AGO du 30/06/2021 constate que les mandats de KPMG S.A., Commissaire aux Comptes titulaire, et de SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

L22EJ10853

EARL HAUTE CERRE

Au capital de 23 800 euros
Siège social : Sauviac (Gironde)
1, Jean du Mieu est
RCS : Bordeaux 431 386 705

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 décembre 2022 enregistré au SDE de Bordeaux le 6 décembre 2022 Dossier 2022 00048573 référence 3304P61 2022 A 12439, M. Elian CARRAZ, demeurant à Gajac (Gironde) 1, Serres, a été nommé cogérant de la société EARL HAUTE CERRE pour une durée indéterminée à compter du 5 décembre 2022.

Aux termes d'une AGE en date du 6 décembre 2022, les associés de la société EARL HAUTE CERRE ont décidé de modifier l'adresse du siège social de la société, qui devient, à Gajac (Gironde), 1, Serres, à compter du 6 décembre 2022.

Aux termes d'une AGE en date du 6 décembre 2022, les associés de la société EARL HAUTE CERRE ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société, qui devient **EARL CARRAZ**, à compter du 6 décembre 2022.

Les articles 2, 4, 19 sont modifiés en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance

L22EJ10859

**SCEA CHATEAU VIEUX
PLANTIER**

Au capital de 146 351,06 euros
Siège social : Teuillac (Gironde)
58, Route des Côtes de Bourg
RCS : Libourne 331 012 682

Aux termes d'une A.G.O en date du 12 décembre 2022, les associés de la société SCEA CHATEAU VIEUX PLANTIER ont pris acte de la démission de M. Philippe PAUVIF de ses fonctions de gérant à compter du 31 Décembre 2022.

Aux termes de ladite AGO, la SARL

MAISON la SARL MAISON PAUVIF, dont le siège est à Teuillac (Gironde) 58, Route des Côtes de Bourg, immatriculé au RCS de Libourne sous le numéro 799 583 281, représentée par son gérant, M. Lucas PAUVIF demeurant à St Martin Lacausade (Gironde) 13, Chemin de Frédignac, est nommée gérante de la société SCEA CHATEAU VIEUX PLANTIER pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'article 2.7 est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance

L22EJ10863



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

AFB BO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
En cours de transfert de siège social
919.470.047 RCS BORDEAUX

Le 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Baste 33300 BORDEAUX, au 10 Zone d'Activités Bonneau 33270 BOULIAC à compter du même jour.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10872

WORLD ON

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 €
Siège social : 11 avenue du Général de
Gaulle, 33360 QUINSAC
823 554 209 RCS BORDEAUX

**AVIS DE
MODIFICATION**

Au terme d'une délibération en date du 22 novembre 2022, l'associé unique de la société WORLD ON a pris acte que le capital social a été augmenté de 500 000 euros par émission d'actions nouvelles de numéraire; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:

Ancienne mention

Capital social : 400 000 euros divisé en 4 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 €.

Nouvelle mention

Capital social : 900 000 euros divisé en 9 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 €.

Inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le Gérant

L22EJ10895

SAS FONDERIE PENA

au capital de 38 988,83 Euros
Siège social : 24 chemin de la Poudrière
B.P. 11
33702 MERIGNAC CEDEX
RCS Bx B 457 202 349

Aux termes du procès verbal de l'AGE du 30 novembre 2022 il a été constaté la démission de Monsieur Philippe PENA demeurant 37 rue Théophile Gauthier 33700 MERIGNAC, de son poste de Directeur Général.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

L22EJ10905



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

LABOURD IMMOBILIER PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 37 200 euros
Siège social : 2 rue Tour de Sault,
64100 BAYONNE (ancien siège social)
441 531 548 RCS BAYONNE

PERSONNE HABILITÉE À ENGAGER
LA SOCIÉTÉ : Yannick LARRÈRE, gérant,
4 rue d'Arcondeau, 64100 BAYONNE.

Aux termes d'une décision du Gérant
et d'un procès-verbal des décisions de
l'associé unique en date du 30/06/2022,
il a été décidé de transférer le siège social
du 2 rue Tour de Sault, 64100 BAYONNE
au 2 rue de l'Hermitte, zone Technobru-
ges, 33520 BRUGES, à compter
du 30/06/2022, et de modifier en consé-
quence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est
immatriculée au Registre du commerce et
des sociétés de Bayonne sous le numéro
441 531 548 fera l'objet d'une nouvelle im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés de Bordeaux.

Modification sera faite au Greffe du Tri-
bunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10906

SARL ENTREPRISE TRAVAUX VITICOLES

Au capital de 7622,45 euros
Siège social : TEUILLAC (Gironde)
58, Route des Côtes de Bourg
RCS : Libourne 400 353 561

Aux termes d'une A.G.O en date du 12
décembre 2022, les associés de la so-
ciété SARL ENTREPRISE TRAVAUX VITI-
COLES ont pris acte de la démission de
M. Philippe PAUVIF de ses fonctions de
gérant à compter du 31 décembre 2022.

Aux termes de ladite AGO, M. Pierre
PAUVIF, demeurant à Bourg sur Gironde
(Gironde) 6 bis lieu-dit Le Maine, a été
nommé gérant de la société SARL EN-
TREPRISE TRAVAUX VITICOLES pour
une durée indéterminée à compter du 1^{er}
Janvier 2023.

L'article 7 est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent in-
changées.

Pour avis, la Gérance

L22EJ10932

SAS FAC PYROTECHNIE

Société par actions simplifiée
au capital de 13 150 euros
Siège social : 27 ter route du Lanot -
33770 SALLE
802 774 075 RCS Bordeaux

Par délibération en date du 17 no-
vembre 2022, l'associé unique a pris acte
de la réduction du capital social pour un
montant de 14 650 euros opérée suite à
l'annulation des actions auto-détenues
par la société. Le capital de la société est
désormais fixé à la somme de 3 500 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été
modifiés.

Mention sera faite au RCS de Bor-
deaux.

L22EJ10952



RÉDUCTION DU CAPITAL NON MOTIVÉE PAR DES PERTES

LA FABRIQUE

3 AVENUE JEAN LAFITTE
33990 HOURTIN
au capital de 2000 euros
Siège social : 3 AVENUE JEAN LAFITTE
33990 HOURTIN.
RCS 820 626 208 DE BORDEAUX.

Aux termes d'une délibération en date
du 21/06/2022, l'assemblée générale Ex-
traordinaire a décidé de réduire le capital
social d'une somme de 990 euros pour le
porter de 2000 euros à 1010 euros par la
diminution du poste autres-réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts
a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 2000 euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 1010 euros

Pour avis,

L22EJ10912

«FACE A LA DUNE»

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège Social : 22 avenue de la Marne -
33510 ANDERNOS-LES-BAINS
901 936 138 RCS Bordeaux

En date du 3 octobre 2022, l'Assem-
blée Générale a décidé de transférer le
siège social de la société au : 11 rue Jac-
quard - 33700 MERIGNAC, à compter de
ce même jour. Elle a également décidé de
la nomination de M. Philippe GSELL au
poste de Président.

L'article 4 des statuts est modifié en
conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de
Bordeaux.

Pour avis et mention.

L22EJ10918



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcef.com

CUISINES AREANE
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2, Rue Euclide
33700 MERIGNAC
481 338 549 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 30/11/2022, la société
CALILUX, Société civile au capital de
55 000 euros, dont le siège social est
17 Avenue Mirabeau 33160 ST MEDARD
EN JALLES, immatriculée au Registre du
commerce et des sociétés sous le numé-
ro 511 023 327 RCS BORDEAUX a, en sa
qualité d'associée unique de la société
CUISINES AREANE, décidé la dissolution
anticipée de ladite Société par confusion
de patrimoine et sans liquidation, confor-
mément aux dispositions de l'article 1844
-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmis-
sion universelle du patrimoine de la so-
ciété CUISINES AREANE au profit de la
société CALILUX, sous réserve qu'à l'is-
sue du délai d'opposition de trente jours à
compter de la date de publication du pré-
sent avis, les créanciers sociaux n'aient
pas formé opposition à la dissolution ou,
en cas d'opposition, que celles-ci soient
rejetées en première instance ou que le
remboursement des créances ait été ef-

fectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait
l'objet d'une déclaration auprès du Greffe
du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Les oppositions doivent être présen-
tées devant le Tribunal de commerce de
Bordeaux, sis Palais De La Bourse - CS
51474 33064 BORDEAUX CEDEX.

Mention sera faite au R.C.S. de Bor-
deaux.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10920



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

FL IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 137 rue Achard
33300 BORDEAUX (ancien siège social)
484 780 952 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de la
Gérante et d'un procès-verbal de l'as-
semblée générale mixte en date du
30/06/2022, il a été décidé de transférer
le siège social du 137 rue Achard, 33300
BORDEAUX au 2 rue de l'Hermitte, zone
Technobruques, 33520 BRUGES, à com-
pter du 30/06/2022, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tri-
bunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10924



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIQUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AU VIDE GRENIER DU BASSIN
Société à Responsabilité Limitée à associé
unique au capital de 5 000 euros
Siège social : 1051 Boulevard de l'In-
dustrie
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 920 734 472

CHANGEMENT DÉNOMINATION SOCIALE

Aux termes du procès-verbal de l'As-
semblée Générale Extraordinaire en date
du 12 décembre 2022, l'associé unique a
décidé de modifier la dénomination so-
ciale de la société qui devient : « LE VIDE
GRENIER DU BASSIN ». L'article 3 des
statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,

L22EJ10929

ENTRE DEUX MERS LOGISTIQUE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 9.000 €
Siège social : 98 route de Malarade
33730 NOAILLAN
RCS BORDEAUX 894 206 648

Aux termes d'un procès-verbal de
décisions de l'associé unique du 15 no-
vembre 2022, l'associé unique a décidé
de nommer en qualité de présidente, en
remplacement de la SAS ENTRE DEUX
MERS EMBOUTEILLAGE, démission-
naire, Madame Aurélie LALOUBÈRE,
demeurant 98 route de Malarade, 33730
NOAILLAN, et ce, pour une durée illimitée.

Pour avis

L22EJ10954



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

MILLE SABORDS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 94 rue Camille Godard,
33000 BORDEAUX (ancien siège)
827 828 856 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des
décisions de l'associé unique en date du
30/06/2022, il a été décidé de transférer
le siège social du 94 rue Camille Godard,
33000 BORDEAUX au 2 rue de l'Hermitte,
zone Technobruques, 33520 BRUGES, à
compter du 30/06/2022, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tri-
bunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10963

SARL MAISON PAUVIF

Au capital de 1600,00 euros
Siège social : TEUILLAC (Gironde)
58, Route des Côtes de Bourg
RCS : Libourne 799 583 281

Aux termes d'une A.G.O en date du 12
décembre 2022, les associés de la société
SARL MAISON PAUVIF ont pris acte de
la démission de M. Philippe PAUVIF de
ses fonctions de gérant à compter du 31
décembre 2022.

Aux termes de ladite AGO, M. Lucas
PAUVIF, demeurant à St Martin Lacaus-
sade (Gironde) 13, Chemin de Frédrignac,
a été nommé gérant de la société SARL
MAISON PAUVIF pour une durée indéter-
minée à compter du 1^{er} Janvier 2023.

L'article Premier gérant Deuxième Par-
tie est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent in-
changées.

Pour avis, la Gérance

L22EJ10922



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF ACHARD

Société en nom collectif
Au capital de 22 867 euros
Siège social : 145 rue Achard, 33000 BOR-
DEAUX (ancien siège)
353 079 593 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des
décisions de la gérance et d'un procès-
verbal des décisions de l'associé unique
en date du 30/06/2022, il a été décidé
de transférer le siège social du 145 rue
Achard, 33000 BORDEAUX au 2 rue de
l'Hermitte, zone Technobruques, 33520
BRUGES, à compter du 30/06/2022, et de
modifier en conséquence l'article 4 des
statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tri-
bunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L22EJ10964



SCI LES PIGNOTS

Société civile immobilière
Au capital de 1 200 euros
Siège social : 94 rue Camille Godard,
33000 BORDEAUX (ancien siège)
494 308 307 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la gérance en date du 30/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 94 rue Camille Godard, 33000 BORDEAUX au 2 rue de l'Hermitte, zone Technobrugues, 33520 BRUGES, à compter du 30/06/2022, et de modifier en conséquence l'article « SIEGE » des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10966

SARL TAXIFACT

S.A.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Ancien Siège social : 21 Chemin de Fabre
33370 TRESSSES
Nouveau Siège social : 74 Bis Avenue des
Tabernottes Porte B 33370 YVRAC
R.C.S. : 788 574 739 BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} Décembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au «74 Bis Avenue des Tabernottes - Porte B - 33370 YVRAC», à compter du 1^{er} Décembre 2022.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ10957

GESTDUNKERQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
523 049 997 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10969

GESTBEZONS

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
842 661 613 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10970



CGIA BORDEAUX
Imm. 'Le Lac Sud'
9, rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

ROXYBEL

Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 35, rue de Cardoze
33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 435 346 614

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Suivant AGE du 02/11/2022, il a été décidé de la nomination de Mme Sylvie ANDRIEN demeurant Résidence Mayflower Apt 1107, 21 Rue Bernard Adour, 33200 BORDEAUX, en qualité de Présidente, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre ANDRIEN, démissionnaire, à compter du même jour.

POUR AVIS

L22EJ10972

GESTALLIES

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 2 500 euros
Siège social :
20-24 Avenue de Canteranne
33600 PESSAC
821 481 975 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10973

GESTHOTEICH

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne
- 33608 PESSAC
504 635 582 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10974

GESTOCEANIDES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne
- 33608 PESSAC
500 017 447 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10977

GESTCHARTRONS

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 2 500 euros
Siège social :
20-24 Avenue de Canteranne
33600 PESSAC
821 151 677 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10978

GESTNEJAN

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
812 701 886 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10982

GESTNAVALE

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
810 757 872 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ10983



ABRIS ET FILTRATIONS MODERNES

SAS au capital de 517 700 euros
Siège social : 71 rue Edouard Branly,
33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES
453.078.818 RCS BORDEAUX

Le 1^{er} juin 2022, les associées ont décidé de nommer en qualité de Directrice Générale, la société KPI SERVICES, ayant son siège social Lieudit «La Petite Glaiive Sud» 33620 LAPOUYADE et immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 894.697.309, et ce à compter du même jour.

Pour avis

L22EJ10998

GESTSACLAY

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
828 478 099 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric

VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11006

GESTLEGRAND

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
832 063 788 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11008

GESTNEON

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
835 391 897 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11009

GESTAULNOY

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
842 780 033 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11012

GESTHOMALO

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de
Canteranne - 33600 PESSAC
910 147 198 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

L'article 10 des statuts relatif à la Gérance a été modifié en conséquence et les articles 20 à 22 relatifs à l'immatriculation de la Société ont été supprimés.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11017

GESTPARKWAY

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC
517 889 572 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11019

GESTSAINTEX

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC
485 261 820 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11020

GESTLAC

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC
504 635 798 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11023

GESTLEHAVRE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne - 33600 PESSAC
878 546 985 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11025

GESTLOR

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 500 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne - 33600 PESSAC
903 171 288 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11028

GESTFAC

Société à responsabilité limitée au capital de 2 500 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC
908 115 165 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} décembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Frédéric VINCENT, demeurant à GRADIGNAN (33170), 16 Allée du Château, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc RICHTER, démissionnaire.

Pour avis
La Gérance

L22EJ11029



Sylvain HUSTAIX
Administrateur Judiciaire
34 rue Victor Hugo 33500 LIBOURNE

SCEA DU CHATEAU LA PAZ

Château la Paz - 33240 ASQUES
RCS LIBOURNE N° : 391 722 931

MODIFICATION DE LIQUIDATEUR AMIABLE

Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de LIBOURNE en date du 25/09/2018, la SELARL FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX a été désignée en qualité de liquidateur amiable de la SCEA DU CHATEAU LA PAZ, en remplacement de Maître Jean-Marc LIVOLSI.

Pour avis.

L22EJ11042



EY Société d'Avocats
Hangar 16 - Quai de Bacalan
CS 20052 - 33070 BORDEAUX Cedex

COGNITIVE ENGINES

SAS anciennement à capital variable (capital minimum de 2.000 euros)
Siège social : 9, rue Gutenberg - 33140 Villenave-d'Ornon
848 902 821 R.C.S. Bordeaux

Par décisions unanimes de la collectivité du 08/12/2022, les associés ont décidé de supprimer la clause de variabilité du capital social prévue dans les statuts de la Société, afin que le capital social de la Société soit à compter de la date des présentes, un capital fixe d'un montant de 4.244 euros

Les articles 6 « Apports », 7 « Capital social » et 8 « Modifications du capital social » des statuts ont notamment été modifiés en conséquence

Pour avis

L22EJ11045

AVIS DE TRANSFORMATION

SKPAD PROJECT MANAGEMENT
SARL au capital de 3.500 €
Siège social : 4 rue Fieffe - 33800 BORDEAUX
510 656 010 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 novembre 2022, il a été pris acte de transformer la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau, à effet immédiat.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée et son objet demeurent inchangés.

La clôture de l'exercice social sera désormais fixée au 31 décembre.

Président : David FIMBAULT, 12 rue Gounod - 06000 NICE, désigné pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

L22EJ11037

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SIRIUS

SCI au capital de 1 524,49€
Siège social: 34 avenue de l'Entre-Deux Mers
33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE
342 376 472 RCS BORDEAUX

Les associés, par AGM du 02/12/2022, ont décidé de nommer Mme Lucie PUJAU demeurant 5 rue Arthur Rimbaud 33160 ST MEDARD EN JALLES en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Mme Anne VERMEERSCH, démissionnaire

Modification au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

L22EJ11048

KMG

Société civile immobilière à 300,00 €
Siège social : 21 rue de Solferino, à Boulogne-Billancourt (92100)
490 486 768 RCS NANTERRE

Personne habilitée à engager la Société : Monsieur Christian GUINNEBAULT demeurant à PESSAC (33600), 22 avenue Raymond Poincaré.

Objet de la société : Acquisition administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 50 ans.

D'un PV d'AGE du 05/12/2022, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 05/12/2022 à PESSAC (33600), 22 avenue Raymond Poincaré.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

La Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérante.

L22EJ11052



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue hoche 33200 BORDEAUX

FONCIERE DES QUAIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 132 rue Saint Genès - 33000 BORDEAUX
849 542 287 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ11058

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

EDENZO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3.000 €
SIEGE SOCIAL
22, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
33120 ARCAÇON
820 659 027 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 2 novembre 2022, l'Associé unique a pris acte de la démission de M. Bernard PEAU de ses fonctions de Directeur Général et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

L22EJ11055



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

EJ FINANCES II
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 533 900 euros
Siège social : 98 RUE DE CATOY, 33170 GRADIGNAN
483 693 909 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 19/05/2022 l'associé unique a constaté que les mandats de la Société ACTE AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Ouri Savy, Commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration et n'a pas décidé de renouveler leur mandat ; en date du 13/12/2022, l'associé unique a nommé Madame Monique MOREAU épouse JOYAU, demeurant 98 RUE DE CATOY, 33170 GRADIGNAN en qualité de Directrice Générale à compter du 01/01/2023.

L22EJ11063



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

M.O.A. IMMO

SARL au capital de 1 000 euros porté à 10 000euros
Siège social : 36 rue Paul Louis Landes 33000 BORDEAUX
532.482.981 RCS BORDEAUX

Le 30 septembre 2022, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 110 euros pour le ramener de 1 000 euros à 890 euros, par voie de rachat et annulation de 11 parts sociales.

Le 12 décembre 2022 :

- la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 12 décembre 2022 ;

- les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 9 110 euros par incorporation de réserves pour le porter de 890 euros à 10 000 euros.

Pour avis

La Gérance

L22EJ11064

LE MATLO

SOCIETE CIVILE AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL :
13, DOMAINE SAINT ANDRE
33330 SAINT EMILION
821 314 002 R.C.S. LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2022 a décidé de transférer le siège social du 13, Domaine Saint-André 33330 SAINT-EMILION au 18 Bis, Avenue du Parc des Sports 33500 LIBOURNE et ce, à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis

L22EJ11065

Cabinet François ROMAIN
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
Tél. 05 56 33 34 35

AVIS

MOUTINHO PLATRERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 23 Route de Créon 33750 -
SAINT QUENTIN de BARON»
804 973 790 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique du 7 décembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 2 LORIENT - Zone artisanale BEL AIR - 33670 SADIRAC, à compter du 7 décembre 2022 ;

le capital social a été augmenté de 47.000 euros pour être porté à 50.000 euros.

Joao BATISTA MOUTINHO, demeurant 23 Route de Créon - 33750 SAINT QUENTIN de BARON est Président.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11070

RG LAVIALE GIRONDE

Société par actions simplifiée
Au capital de 430 485,46 euros
Siège social : 14 Rue François Vidal
ZA LES DAGUEYS II
33500 LIBOURNE
318 336 401 RCS LIBOURNE

Aux termes de décisions du 01/10/2022, les associés ont nommé, à compter de cette même date, en qualité de Présidente en remplacement de M. Yannick LAVIALE, démissionnaire, la société ETABLISSEMENTS R.G LAVIALE, SAS au capital de 50 000 euros, siège Route de Périgueux, 24600 RIBERAC, immatriculée 319 116 679 RCS PERIGUEUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11071

SOURCING CLUB

SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 33200 BORDEAUX
52 rue du vélodrome
889 817 342 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions du Président en date du 01/12/2022, le capital social a été augmenté pour être porté à la somme de 1 070 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11079



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

FLD HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
porté à 585 500 euros
Siège social : 93 rue Chante Cigale
33470 GUJAN MESTRAS
882 018 146 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet 2022, l'associé unique a décidé : - d'augmenter le capital d'un montant de 585 000 euros par voie d'apport en nature, le capital étant ainsi porté de 500 euros à 585 500 euros - de transférer le siège social du 93 rue Chante Cigale

- 33470 GUJAN MESTRAS au 949 avenue du Parc des Expositions - 33260 LA TESTE DE BUCH à compter de ce jour. Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

L22EJ11087



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI MAISON MEDICALE DU TEICH
Société civile immobilière
au capital de 40 000 euros
Siège social : 47 avenue de la côte
d'Argent
33470 LE TEICH
809 250 434 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2022, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Olivier BLANC à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

L22EJ11097



CORNET VINCENT
SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2022 et du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2022, de la société LUCIEN BERNARD & Cie, SA à conseil d'administration, Capital : 10 000 000 €, Siège social : 87 quai de Paludate - 33800 BORDEAUX, 331 241 612 RCS BORDEAUX, le capital social a été augmenté d'un montant de 3 385 000 €, pour être porté de 10 000 000 € à 13 385 000 €, par voie d'apport en nature.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ11107



81 rue hoche 33200 BORDEAUX

BARAMA4
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 132 rue Saint-Genès - 33000 BORDEAUX
833 249 527 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ11117

SOCIETE JOHN CARES

SELARL au capital de 20 000 euros
10 B rue du transformateur
33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 919 893 314

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 14 décembre 2022, Monsieur Jonathan ACCO, associé unique et gérant de la société a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social de la société à compter de cette date au 290 cours du

Maréchal Gallieni, 33400 TALENCE. L'article 5 des statuts est modifié

- Prolongation du premier exercice social de la société pour le porter au 31 décembre 2023 au lieu du 31 décembre 2022. L'article 24 des statuts est modifié

- Suppression à compter de cette date de la clause de variabilité du capital social. L'article 9 des statuts est modifié.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ11129

SGMR
SAS au capital de 51.683.120 €
St Henri Traversse Favant 13016 MAR-
SEILLE
428 736 219 RCS MARSEILLE
(Société absorbante)

MEDS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €
7-9 allée Haussmann 33070 BORDEAUX
CEDEX
882 096 076 RCS BORDEAUX
(Société absorbée)

REALISATION FUSION SIMPLIFIEE

Conformément au projet de fusion du 06/10/2022 et à la décision prise par la société absorbante le 28/11/2022, en l'absence d'oppositions, la fusion-absorption a été réalisée à cette même date. La société absorbée sera radiée du RCS de Bordeaux et le dépôt pour la société absorbante sera effectué au RCS de Marseille.

L22EJ11132

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE COMMERCIAL BERNOM «INSUP BERNOM»

SARL au capital de 238.400 €
Siège social : 52-58 Rue de Marseille
33000 BORDEAUX
338 516 313 RCS BORDEAUX

L'Associée Unique a, le 12 décembre 2022, révoqué de ses fonctions de gérant Madame Edith HIGNARD. Il n'a pas été pourvu à son remplacement, la Société disposant d'un autre gérant.

Pour avis.

L22EJ11135



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

OCTO
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 31 Cours Dupré de Saint
Maur
Hall D numéro 83
33300 BORDEAUX
812 487 973 RCS BORDEAUX

Par décision du 05 décembre 2022, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 95 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 5 000 euros.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à 100 000 euros.

POUR AVIS
Le Président

L22EJ11141

BROSE POYENNE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 111 RUE CAMILLE GODARD
33300 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°849 271 390

L'AGE du 05/12/2022 a décidé le transfert du siège social au 9 RUE POYENNE, 33300 BORDEAUX à compter du 05/12/2022.

Pour avis
LA GERANCE

L22EJ11152

ORGE ET HOUBLON HOURTIN

SAS au capital de 500 €
7 Bis Rue d'AQUITAINE, 33990 HOURTIN
RCS BORDEAUX 882 702 590

Par AGE en date du 6 décembre 2022, les associés de la société ont pris les décisions suivantes à compter de ce jour :

Prendre acte de la démission du Président Monsieur Eric PERRIER

Nomination de Monsieur Jean Louis GAMARD, demeurant 5 Rue BREMONTIER, 33990 HOURTIN en qualité de nouveau Président

Transfert du siège social du 7 bis rue d'Aquitaine au 6 rue d'Aquitaine, 33990 HOURTIN

Changement de dénomination sociale qui devient «CARPE DIEM HOURTIN»

Pour avis, le Président

L22EJ11162

Cabinet François ROMAIN
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
Tél. 05 56 33 34 35

TRANSFERT SIEGE SOCIAL ET AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL

Par décision du 07.12.2022, l'associé unique de la société «MOUTINHO PLATRERIE», SAS au capital de 3.000 euros, siège social : SAINT-QUENTIN-DE-BARON (33750), 23 Route de Créon, 804 973 790 RCS LIBOURNE, a décidé :

- d'augmenter le capital social pour le porter de 3.000 euros à 50.000 euros.

- de transférer le siège social de la société à SADIRAC (33670) 2 LORIENT - Zone Artisanale BEL AIR

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11169



SCI BENANZO au capital de 1 000 € Siège social : 12, Av Jean Caillaud 33370 SALLEBOEUF 902931914 RCS BORDEAUX Par une délibération du 09/12/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 12, Av Jean Caillaud 33370 SALLEBOEUF au 21, Av Gustave Eiffel 33370 SALLEBOEUF et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L22EJ11177

ABONNEZ-VOUS !

LA CERTIFICATION DE PERSONNES

«L.C.P.»

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 4 000 euros
25 Avenue Léonard de Vinci,
Immeuble Europarc 33600 PESSAC
RCS Bordeaux 809 149 198

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2022 réunie au siège social a :

décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 11 000 euros pour le porter de 4 000 euros à 15 000 euros. Elle est réalisée par incorporation de réserves, par création de 11 000 actions nouvelles de 1,00 euro chacune, attribuées aux associés en fonction de leurs actions déjà détenues dans la société.

décidé de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

Pour avis,

L22EJ11187

SARL FEREOL & FILS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2 000 €
SIEGE SOCIAL :
39-41 RUE YVON MANSENCAL
33140 VILLENAVE D'ORNON
N° RCS 891 667 263

Par assemblée générale du 24 novembre 2022, les associés de la SARL FEREOL & fils ont décidé du transfert du siège social du 39-41 rue Yvon MASENCAL, 33140 à Villenave d'Ornon au 150 Avenue de l'Argonne, à Mérignac.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence et stipule désormais

« Article - Siège social :

Le siège social est fixé : au 150 Avenue de l'Argonne, 33700 MERIGNAC »

Pour avis

La gérance

L22EJ11093



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CIAO DISTRIBUTION
SAS au capital de 10.000,00 €
Siège social : 32 cours Victor Hugo, 33260
LA TESTE DE BUCH
R.C.S. BORDEAUX 919 755 108

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 20 octobre 2022, la collectivité des associés a décidé de rectifier le siège social qui est établi au 32 rue Victor Hugo, 33260 LA TESTE DE BUCH à compter du 20 octobre 2022.

La Présidence

L22EJ11188

LIBELLULE PRODUCTIONS

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à
responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 46 rue Francin
33800 BORDEAUX
884 702 416 RCS BORDEAUX

Suivant délibération en date du 2 décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice

social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 000 euros, divisé en 700 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Madame Emilie LETELLIER, demeurant 26 rue Ernest Renan, 33000 BORDEAUX

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Emilie LETELLIER, demeurant 26 rue Ernest Renan 33000 BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ11190

EURL AMEJU

PIZZ & GOLF

SARL au capital de 6 000 €uros
Siège social : 33380 BIGANOS
604 rue Gustave Eiffel
533 079 976 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/11/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant M. Lionel LELIEVRE demeurant 123 Ter Cours Georges Clémenceau 33380 BIGANOS, en remplacement de Mme Amélie BERNE.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ11214

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

ABC NOESSER MENUISERIE SASU au capital de 1 000 € Siège social 4 Lotissement les jardins de léa 33450 IZON 882 099 476 RCS Libourne Suivant assemblée générale extraordinaire du 03/12/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. NOESSER Julien demeurant 4 Lotissement les jardins de léa 33450 IZON. Le siège de la liquidation est fixé au 4 Lotissement les jardins de léa 33450 IZON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Libourne.

22EJ25555

EDEN SOULAC

Société civile immobilière
Au capital de 1.500 Euros
Siège social : 41 bis allée du Grand Oustau - 33950 LEGE CAP FERRET
RCS BORDEAUX 520 887 142

Suivant délibération en date du 30 novembre 2022, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur M Sébastien BOUILLON, demeurant 41 bis allée du Grand Oustau - 33950 LEGE CAP FERRET, ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

Le liquidateur

L22EJ04863

YOGA & ME SAS en liquidation au capital de 5.000,00 € Siège social : 48 COURS DE LA MARTINIQUE 33000 BORDEAUX 890 199 245 RCS de BORDEAUX En date du 30/09/2022, l'AGO

a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ09951

SAS PHENIX

SAS en liquidation
au capital de 1600€ euros
Siège social : 5 rue des Portes de l'Océan
33950 Lége Cap Ferret
520 542 168 RCS Bordeaux

L'AGO du 06/10/2022, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/10/2022. Dépôt au RCS de Bordeaux

L22EJ10070

ARTISAN MENUISIER BOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 bis Chemin de Maucoulet
33 360 LATRESNE
790 905 905 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} Décembre 2022, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01^{er} Décembre 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Laurent Daney demeurant 1486 Route du Capon 33 550 Tabanac, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 bis Chemin de Maucoulet 33 360 Latresne, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis

L22EJ10340

AMBIANCE MOTO CLASSIC

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 30 bis route de la Tuillière
33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE
R.C.S : 834 999 054 Bordeaux

Par décision du 30 novembre 2022, le gérant a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Patrick Conquet, demeurant 30 bis route de la tuillière 33370 FARGUES SAINT HILAIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 30 bis route de la tuillière 33370 FARGUES SAINT HILAIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour Avis

L22EJ10400

VIDEAU TRAVAUX FORESTIERS SARL

S.A.R.L. au capital de 4 000,00 Euros
Siège social : Lieu-Dit Haut Bré
33990 HOURTIN
R.C.S Bordeaux : 892 858 630

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2022, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 7 décembre 2022 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateurs M. Philippe VIDEAU, demeurant au Lieu-dit Haut Bré à HOURTIN (33990), et M. Hugo VIDEAU, demeurant au Lieu-dit Haut Bré à HOURTIN (33990), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au Lieu-dit Haut Bré à HOURTIN (33990), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ10409



Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Tausat -
33510 Andernos les Bains
Tel : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

B.P.S.

Société civile immobilière
au capital de 4 000 Euros en liquidation
Siège social : LE BOURG
33210 ROAILLAN
Siège de liquidation : LE BOURG
33210 ROAILLAN
RCS BORDEAUX 425 123 122

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Mireille SAPHORE, demeurant Le Bourg 33210 ROAILLAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, Le Bourg 33210 ROAILLAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ10413

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU 44 RUE ELIE GINTRAC SCI au capital de 152,45 € Siège social : 44 rue Elie Gintrac 33000 Bordeaux 320 142 235 RCS BORDEAUX Suite à l'AGE du 15 octobre 2022, il a été prononcé la dissolution anticipée de la société. Mme Danielle LEON demeurant Résidence des Orchidées, 5D rue de Paris - 94470 Boissy-Saint-Léger, est nommée en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social et pour la correspondance, au domicile du liquidateur. Mention au RCS de Bordeaux.

L22EJ10430

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU 44 RUE ELIE GINTRAC SCI au capital de 152,45 € Siège social : 44 rue Elie Gintrac 33000 Bordeaux 320 142 235 RCS BORDEAUX Suite à l'AGO du 31 octobre 2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation. Radiation au RCS de Bordeaux.

L22EJ10431



Cabinet E. QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

BLUEFIN TUNA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 57 000 euros
Siège : 126 Quartier des Pêcheurs,
33970 LEGE CAP FERRET
Siège de liquidation : 126 Quartier des Pêcheurs
33970 LEGE CAP FERRET
489 591 412 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 7 décembre 2022 au 126 Quartier des Pêcheurs 33970 LEGE CAP FERRET a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Maria Joseph DIGNAN, demeurant 126 Quartier des Pêcheurs 33970 LEGE CAP FERRET, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ10434



SELARL WILSON COJURI
Cabinet d'Avocats
33 rue Auguste Lamire
Résidence Le Signal
Bâtiment D
33700 MERIGNAC
056514412
wilsoncojuri@wanadoo.fr

GROUPEMENT FORESTIER DU MENESPLEY

Société Civile au capital de 22.867,35 Euros
122 Avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 317 961 589

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 30 novembre 2022 et tenue au siège social, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2022 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé 122 Avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Michel RIGEADE demeurant 122 Avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT en lui conférant les pouvoirs

les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L22EJ10471



WILSON COJURI
33 rue Auguste Lamire
Résidence Le Signal
Bâtiment D
33700 MERIGNAC
Tél : 05 56 51 44 12
wilsoncojuri@wanadoo.fr

COMPAGNIE FINANCIÈRE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATIONS

Société Civile
au capital de 248.949,25 Euros
122 Avenue de la Libération -
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 322 747 296

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 1^{er} décembre 2022 et tenue au siège social, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er} décembre 2022 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé 122 Avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Michel RIGEADE demeurant 122 Avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L22EJ10484

EURL G.MAZURIER

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 10.000 €
SIEGE DE LIQUIDATION : 27, CHEMIN DE CHAPET 33610 CESTAS
479 550 436 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ10495

SCEA DU CHATEAU DU MOINE VIEUX Société civile d'exploitation agricole en liquidation Au capital de 3 048,98 euros Siège social et siège de liquidation : 33 330 ST SULPICE DE FALEYRENS 327 468 187 RCS LIBOURNE L'Assemblée Générale réunie le 12/10/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice DENTRAYGUES, demeurant 42 allée du Grand Chêne, 33125 LOUCHATS, de son

mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ10528



Cabinet E. QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

RTS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 Rue du Condé, Bureau 3,
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : Avenue Fernand Coin,
Résidence Les Finances, Bât A Appt 5
33140 VILLENAVE D ORNON
890 553 415 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 7 décembre 2022 au Avenue Fernand Coin, Résidence Les Finances Bât A Appt 5, 33140 VILLENAVE D ORNON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Arthur RAMON, demeurant Avenue Fernand Coin, Résidence Les Finances, Bât A Appt 5 33140 VILLENAVE D ORNON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ10498



WILSON COJURI
33 rue Auguste Lamire
Résidence Le Signal
Bâtiment D
33700 MERIGNAC
Tél : 05 56 51 44 12
wilsoncojuri@wanadoo.fr

SCI LA PERRIERE

Société Civile en cours de liquidation amiable
Au capital de 457,35 €
Dont le siège de la liquidation est situé
122 Avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 330 666 207

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie le 30 novembre 2022, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel RIGEADE demeurant 122 Avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion, décidé de la répartition du produit net et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

L22EJ10503



FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

M INVEST Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation :

20 rue Jean Mermoz, 33185 LE HAILLAN 809 925 928 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale réunie le 02/11/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Jacques MONTEIRO, demeurant 163 Rue Roustaing, Apt B31, 33400 TALENCE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

L22EJ10530



ACTUARIEL EXPERTISE

Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lomont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 SEPTEMBRE 2022, l'associé unique de la société BOUZIDI société à responsabilité limitée au capital de 5000 Euros, dont le siège social est Sarcignan Che Gaston A Entrée 50 Etage rez-de-chaussée App 50G 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée 809 069 537 RCS BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Az-Eddine BOUZIDI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L22EJ10662

VERNEUIL CONSEIL

Société d'Expertise Comptable

AQUILA

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 rue Claude le Lorrain,
33700 MERIGNAC
siège de liquidation : 6 Allée des Merisiers,
33127 MARTIGNAS-EN-JALLE
403.397.649 RCS BORDEAUX

Le 5 décembre 2022, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 30 septembre 2022 déchargé Monsieur Jean-Marc BOURCIER, demeurant 6 allée des Merisiers, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ10689

ABONNEZ-VOUS !



**Cabinet d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-
comptables.fr

MAJE

Société civile en liquidation au capital de
8 000 Euros
Siège social :
24 rue Fabien Dessoliers
33320 EYSINES
Siège de liquidation :
24 Rue Dessoliers
33320 EYSINES
BORDEAUX 484 741 129

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 7 décembre 2022 a décidé la dis-
solution anticipée de la Société à compter
7 décembre 2022 et sa mise en liquida-
tion amiable sous le régime conventionnel
dans les conditions prévues par les statu-
ts et les délibérations de ladite assem-
blée.

Elle a nommé comme liquidateur Ma-
dame Karine LALANNE, demeurant 24
Rue Dessoliers 33320 EYSINES, pour
toute la durée de la liquidation, avec les
pouvoirs les plus étendus tels que déter-
minés par la loi et les statuts pour procé-
der aux opérations de liquidation, réaliser
l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à
continuer les affaires en cours et à en en-
gager de nouvelles pour les besoins de la
liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 24
Rue Dessoliers 33320 EYSINES. C'est à
cette adresse que la correspondance dev-
ra être envoyée et que les actes et docu-
ments concernant la liquidation devront
être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-
tion seront déposés au Greffe du Tribunal
de commerce de Bordeaux, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ10703



BAYONNE LAHARIE
SCCV en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
889 806 709 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/12/2022 au siège de
liquidation a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé la société IDEAL
GROUPE de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés au
GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10711



BIARRITZ CHARCOT
SCCV en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
883 604 662 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/12/2022 au siège de
liquidation a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé la société IDEAL
GROUPE de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés au
GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10715



BOUCAU CHENES 1
SCCV en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
908 253 685 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/12/2022 au siège de
liquidation a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé la société IDEAL
GROUPE de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés au
GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10716



EPONE BENOIT
SCCV en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
884 927 658 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/12/2022 au siège de
liquidation a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé la société IDEAL
GROUPE de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés au
GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10718



FONTENAY GAMBETTA
SCCV en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
894 130 103 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/12/2022 au siège de
liquidation a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé la société IDEAL
GROUPE de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés au
GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10719



Paquier & associés
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

BORDEAUX TRAVAUX BATIMENTS RENOVATIONS

EURL au capital de 7 622,45 €
Siège social : Lieu-dit Le Fouet
33670 SADIRAC
RCS de BORDEAUX n°394 647 481

L'assemblée générale extraordinaire
du 30/11/2022 a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter du
30/11/2022. Elle a nommé pour une durée
illimitée en qualité de liquidateur M. MA-
GENTA Jean-Paul, demeurant Lieu-dit
Le Fouet, 33670 SADIRAC et a fixé le
siège de la liquidation au siège social de
la société.

C'est à cette adresse que la corres-
pondance devra être envoyée et que les
actes relatifs à la liquidation devront être
notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces rela-
tifs à la liquidation sera effectué au
greffe du Tribunal de commerce de BOR-
DEAUX.

Pour avis
Le Liquidateur

L22EJ10720



PRESLES-EN-BRIE CHATRES
SCCV en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 7 rue Crozilhac
33000 BORDEAUX
905 219 119 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 05/12/2022 au siège de
liquidation a approuvé le compte définitif
de liquidation, déchargé la société IDEAL
GROUPE de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion

et constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée. Les
comptes de liquidation seront déposés au
GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10721

STÉPHANIE BACHÉ ARCHITECTE

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 31 rue des Bahutiers
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°821 574 514

L'assemblée générale du 30/11/2022
a approuvé les comptes de liquidation,
déchargé le liquidateur Mme BACHÉ Sté-
phanie de son mandat, lui a donné quitus
de sa gestion et a constaté la clôture des
opérations de liquidation à compter du
30/11/2022.

Les comptes de la liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de com-
merce de BORDEAUX.

Pour avis
Stéphanie Baché

L22EJ10729

ESPACE DU MOULINEAU

SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social : Rue du Moulineau
33320 EYSINES
RCS de BORDEAUX n°428 175 227

En date du 30/11/2022, l'associé unique
liquidateur a approuvé les comptes de li-
quidation, déchargé le liquidateur M. ES-
TEVES JOSE de son mandat et a constaté
la clôture des opérations de liquidation à
compter du 30/11/2022.

Les comptes de la liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de com-
merce de BORDEAUX.

L22EJ10600

SCI ADARED

SCI en liquidation au capital de 1
000 Euros
Siège social : 33470 GUJAN-MESTRAS
4 impasse des Foulques
893 511 493 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AGE en date du
06/12/2022, il a été approuvé les comptes
de liquidation, donné quitus et déchargé
de son mandat au liquidateur et prononcé
la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du RCS de
BORDEAUX.

L22EJ10745

IMMOJE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 99 avenue du Port de Roy
33500 LIBOURNE
903 412 849 RCS LIBOURNE

Suivant décisions des associées, du
30 novembre 2022 :

- La dissolution anticipée de la société
a été prononcée, aux termes de l'assem-
blée générale extraordinaire, à compter
du 30 novembre 2022 suivi de sa mise en
liquidation.

- A été nommé comme liquidateur :

JEREMIE RIVIERE, demeurant à
VIELLE-SAINT-GIRONS (Landes) 5084
route de la plage, a qui ont été conférés les
pouvoirs les plus étendus pour terminer
les opérations sociales en cours, réaliser
l'actif et acquitter le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé
au siège social à LIBOURNE (Gironde)
99 avenue du Port de Roy. C'est à cette
adresse que la correspondance devra
être envoyée et que les actes et docu-
ments concernant la liquidation devront
être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à
la liquidation sera effectué au greffe du tri-
bunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis,

le représentant légal.

L22EJ10737

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



LE PARC LA FORÊT
SCCV au capital de 300 €
Siège social et de liquidation : 127-128,
Quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX
799 761 838 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Les associés ont, le 30.11.2022, décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de l'assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société GESFIM, sise 127-128, Quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 127-128 quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10740



VILLA CASTERA
SCCV au capital de 300 €
Siège social et de liquidation : 127-128,
Quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX
811 560 002 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Les associés ont, le 30.11.2022, décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de l'assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société GESFIM, sise 127-128, Quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 127-128 quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L22EJ10756

COMMOBUY CONSULTING EURL

Société en liquidation
Capital : 5 000 euros
40 rue Beauguey - 33360
Carignan de Bordeaux
RCS Bordeaux 845 135 078

Le 12/12/2022, le Gérant et seul associé a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable

à compter du 12/12/2022, il a été nommé liquidateur Rémi Fréon demeurant au 40 rue Beauguey à Carignan de Bordeaux (33360) et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

L22EJ10931



POISSONNERIE DE LA COTE ET DU BASSIN

SARL en liquidation
au capital de 3 000 €
Siège : 151 avenue du Bassin d'Arcachon
33680 LE PORGE
Siège de liquidation :
151 avenue du Bassin d'Arcachon
33680 LE PORGE
841 817 349 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 06/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jacques BLONDEL demeurant 151 avenue du Bassin d'Arcachon 33680 LE PORGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 151 avenue du Bassin d'Arcachon 33680 LE PORGE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX L22EJ10820



CABINET STEPHANE
CHAPUS
51 Avenue Du Général de
Gaulle
33650 La Brède

YCHOUX SCI
S.C.I.
au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 103 AVENUE DES PYRE-
NEES
33140 VILLENAVE D'ORNON
R.C.S : 448 484 733 BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 Novembre 2022.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur REY Stéphane, demeurant 1 AU BRANNA 33410 RIONS, pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et effectuer toutes opérations rendues nécessaires pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse 161 Avenue des Pyrénées 33 140 VILLENAVE D'ORNON.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Le liquidateur.

L22EJ10985



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

LES MOMES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 53, avenue de la Libération - 33360 LATRESNE
Siège de liquidation : 12, rue de Croix Marron - 33360 LATRESNE
883 062 606 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2022 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Stéphanie GUIOT, demeurant 12, rue de Croix Marron - 33360 LATRESNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L22EJ11001



Cabinet E. QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

SCI LE RETOU

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : CUSSAC FORT MEDOC
33460 4 Rue du Bois des Andrés
Siège de liquidation : 4 Rue du Bois des Andrés
33460 CUSSAC FORT MEDOC
423 387 356 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 7 décembre 2022 au 4 Rue du Bois des Andrés 33460 CUSSAC FORT MEDOC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard KOPP, demeurant 4 Rue du Bois des Andrés, 33460 CUSSAC FORT MEDOC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 octobre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ11005

ALICE BEAUTE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège : 42, rue Elie Gintrac,
33800 BORDEAUX
Siège de liquidation : 4 ter route de la Garenne, 33450 MONTUSSAN
822 796 033 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 1^{er} décembre 2022 à MONTUSSAN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry GUINAUDEAU demeurant 4 ter route de la Garenne, 33450 MONTUSSAN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du Commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ11046

YSSARTIER ASSOCIEES

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 15 rue de Dijon, 33100 BORDEAUX
Siège de liquidation : 15 rue de Dijon, 33100 BORDEAUX
823 858 089 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 05/12/2022 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Anne YSSARTIER, demeurant 15 rue de Dijon, 33100 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 rue de Dijon, 33100 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

L22EJ11053



148, rue Sainte Catherine - 33000 Bordeaux
Tél. 05 47 50 06 97 - Case 328
www.souquet-roos-avocat.fr

GINGO

SAS en liquidation au capital de 100 euros
Siège social : 50 bis, route de Bordeaux
33980 AUDENGE
803 196 336 RCS BORDEAUX

Par décision du 8 décembre 2022, l'associée unique, Madame Laure CANO demeurant 50 bis, route de Bordeaux 33980 AUDENGE en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation, prononcé la clôture de la liquidation, a donné quitus de la gestion et déchargé de son mandat de liquidateur.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ11074

PREISTAGREEN

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 25 rue des Frères St Blancard
33210 LANGON
RCS de BORDEAUX n°893 279 315

L'assemblée générale extraordinaire du 22/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/11/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BARTHÉLEMY Claude, demeurant 5 lieu-dit Bande, 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ11113

CAR ALLURE

Société par actions simplifiée au capital de
1 000 euros
Siège social : 168 rue Saint François
Xavier
33170 GRADIGNAN
RCS BORDEAUX B 884 076 902

L'AGE du 30 novembre 2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Monsieur Maxime BARTHELEMY demeurant 22 rue des Magnolias 33650 SAINT MEDARD D'EYRAN

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur
L22EJ11176

MARGAUX F

SCI au capital de 300 000 €
Siège social : 29 IMPASSE DES TANNE-
RIES
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°793 078 551

L'assemblée générale du 15/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BRUNET JEAN-PIERRE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
Pour avis
JEAN-PIERRE BRUNET

L22EJ11201



SARL DE FAMILLE LES DUS

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Chemin de la patte
33270 BOULIAC
RCS de BORDEAUX n°911 654 465

L'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BENITO EPOUSE DUSART Anne-Lise, demeurant 4 Chemin de la Patte, 33270 BOULIAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ11202

LOCATIONS GERANCES



LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé, signé électroniquement, en date du 7 décembre 2022, la société **AQUA PENSEZ-VOUS ? DISTRIBUTION**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, dont le siège social est lieu dit Cambes - ZAC de Rigoulet 47550 BOE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN sous le numéro 509 234 043,

a confié à

La société **AQUA PENSEZ-VOUS ? 33**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est

3 avenue de Verdun 33610 CESTAS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, en cours de formation, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de vente de piscines spas saunas hammam et tous produits accessoires vente de produits d'aménagement et de décoration liés au jardin situé 3 avenue de Verdun 33610 CESTAS, connu sous le nom de AQUA PENSEZVOUS ? ; pour une durée d'un an à compter du jour de l'immatriculation de la société AQUA PENSEZVOUS ? 33, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
L22EJ10614

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

Le contrat de location gérance consenti par la société **SCALA PIZZA**, SARL, dont le siège est 243 avenue Carnot - 33150 CENON (RCS Bordeaux 493 763 809) à la société **NAPOLI PIZZA**, SAS, dont le siège est 243 avenue Carnot - 33150 CENON (RCS Bordeaux 842 870 206) concernant un fonds de commerce de fabrication et de vente de pizzas situé 243 avenue Carnot - 33150 CENON, a pris fin le 10 novembre 2022 à la suite de la cession du fonds de commerce à la société NAPOLI PIZZA.
L22EJ10633



SELARL MEYSSAN & ASSOCIES, titulaire d'un office notarial à BORDEAUX (Gironde), 44-50, Boulevard George V.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre Jean MEYSSAN, Notaire à BORDEAUX, le 14 novembre 2022, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de restauration traditionnelle, traiteur, caviste, épicerie, sis et exploité 19 place Canteloup 33800 BORDEAUX, consentie depuis le 01/09/2020 par la société dénommée **LE 4 JUILLET**, SARL à associé unique, au capital de 5.000,00 €, sise 19 place Canteloup 33800 BORDEAUX, N° 840905699 au RCS de BORDEAUX représentée par Mme Isabelle DARROMAN, au profit de la société dénommée **BATTI**, SARL au capital de 5.000,00 €, sise 7 allée de Chartres 33000 BORDEAUX, N°883529208 RCS de BORDEAUX représentée par M. Baptiste GAUDICHEAU et M. Thierry PAYEN.

La résiliation a pris effet à compter du 14/11/2022.

Précision étant ici faite que l'acte de location gérance a été signé à ETAULES le 10.08.2020 et enregistré le 30.09.2020 bordereau 2020 A 11000.

Le bailleur est M. Axel DURAN.
L22EJ10702

FONDS DE COMMERCE



DUTOUR - DE RUL - LACOSTE - PAGES - PELLET-LAVEVE - DANDIEU- RÉMIA - HUREL,
Notaires Associés
20, rue Ferrère
33000 Bordeaux

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Cyrille DE RUL, Notaire d'une société titulaire d'Offices Notariaux à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, et à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 85, avenue du Président J.F. Kennedy, le 30 novembre 2022, enregistré au service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX, le 07/12/2022 DOSSIER 2022 00048895 référence 3304P 2022 N 06167, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Serge Benoit Bernard BAY-CE, demeurant à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) 3 avenue de la Source,
Divorcé de Madame Catherine Yvette VILHELM et non remarié.
A :
Madame Kaoutar EL AMRANI DAROURI, demeurant à BEGLES (33130) 40 rue

Charles Lamoureux, Célibataire.
Désignation du fonds : Le fonds de commerce de presse, librairie, vente de jeux à gratter et lotto, vente d'articles de fumeur et de bazar, auquel est rattachée la gérance d'un débit de tabacs, exploité à BORDEAUX (33000), 99 rue du Docteur Albert Barraud, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 330 679 861.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-SEPT MILLE EUROS (57.000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour CINQUANTE-SIX MILLE CINQ CENTS EUROS (56.500,00 EUR),
au matériel pour CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).

Payé comptant.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

L22EJ10474



CGIA BORDEAUX
Imm. 'Le Lac Sud'
9, rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

Aux termes d'un ASSP en date du 01/11/2022, enregistré au SIE BORDEAUX, le 06/12/2022, dossier : 202200048609, bordereau : 3304P612022A12452, M. KOC SUKRU, demeurant 101 ROUTE DE BORDEAUX, 33310 LORMONT, a apporté à AUTO PIECES KOC, SAS au capital de 35 000 euros, ayant son siège social 53 QUAI ELISABETH DUPEYRON, 33310 LORMONT, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, un fonds de commerce : achat vente de pièces neuves et d'occasion, entretien de véhicules automobiles, mécanique automobile, achat vente de véhicules neufs et d'occasion, exploité sis 53 QUAI ELISABETH DUPEYRON, 33310 LORMONT, moyennant le prix de 29 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/11/2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 53 QUAI ELISABETH DUPEYRON, 33310 LORMONT, pour la validité et pour la correspondance.

L22EJ10507



JULIEN FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 SAINT-CIERS-
SUR-GIRONDE
Tel : 05.57.94.05.70
Fax : 05.57.94.05.71

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/12/2022 par Me FIASSON Julien, notaire à SAINT CIERS SUR GIRONDE (33820) - 1 rue René Bourda, enregistré au SIE BORDEAUX, le 07/12/2022, dossier : 2022 00049179, bordereau : 3304P61 2022 N 06216, NOUVELLES TENDANCES, SARL au capital de 3 000 euros, ayant son siège social 19 rue Principale, 33820 ETAULIERS, immatriculé au RCS de LIBOURNE sous le n°479 708 232, a cédé à LISYA COIFFURE, SARL au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 19 rue Principale, 33820 ETAULIERS, immatriculé au RCS de LIBOURNE, un fonds de commerce : Coiffure homme femme, bien-être, amincissement, vente sédentaire ou ambulante bijoux vêtements accessoires produits cosmétiques création, exploité sis 19 rue Principale, 33820 ETAULIERS, moyennant le prix de 45 000 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 42.390 euros
- au matériel pour 2.610 euros
La date d'entrée en jouissance est fixée au 07/12/2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me FIASSON Julien, notaire à ETAULIERS (33820) - 1 rue René Bourda, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
Le Notaire

L22EJ10628

Françoise FAURE - Jean François VIGNES, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, SCP en liquidation au capital de 800 000 €
Siège social : 152, rue de la République
33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE
531 451 862 RCS LIBOURNE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant AGE du 09/12/22, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 09/12/22 de la société

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis et mention,

Le liquidateur

L22EJ11128

AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé du 10/11/2022, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 24/11/2022 dossier 202200047204 référence 3304P61 2022 A 12143, la société **SCALA PIZZA**, SARL, dont le siège est 243 avenue Carnot - 33150 CENON, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le n°493 763 809, a vendu à la société **NAPOLI PIZZA**, SAS, dont le siège est situé 243 avenue Carnot - 33150 CENON, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le n°842 870 206, un fonds de commerce de fabrication et vente de pizzas € sis 243, avenue Carnot - 33150 CENON moyennant le prix de 110.000,00. Les créanciers du vendeur peuvent former opposition au paiement du prix faite au domicile élu dans le délai de dix jours après la dernière en date des publicités légales. Les oppositions seront reçues au siège de la société NAPOLI PIZZA situé 243, avenue Carnot - 33150 CENON pour la correspondance, et pour la validité dans le ressort territorial du tribunal de commerce dont dépend le fonds.

L22EJ10631



GMV Notaires

Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Pierre MENANTEAU, Notaire à NANTES, le 30 novembre 2022, en cours d'enregistrement, la société **AJP IMMOBILIER** 33 - siège à NANTES (44300) 36-38 route de Rennes - RCS NANTES - SIREN 824 560 544 - a cédé à la société **LE PETIT AGENT** - siège à MAISONS-LAFFITTE (78600), 44 rue Jean Mermoz - RCS VERSAILLES - SIREN 882 372 188, un fonds de commerce d'agence immobilière exploité à **LE BOUSCAT (33110)**, 19 rue Emile Zola connu sous le nom commercial **AJP IMMOBILIER**, et pour lequel AJP IMMOBILIER 33 est identifiée sous le SIREN 824 560 544.

Prix : 25 000 € - Jouissance : 30/11/2022

Oppositions reçues au siège de l'office notarial de BRISSON & Associés sis à Bordeaux (33000), 20 Cr Georges Clémenceau dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

L22EJ10769



Etudes Moreau Notaires

Suivant acte reçu par Me Mathilde LEJEUNE, le 01 Décembre 2022, enregistré à BORDEAUX, le 9 décembre 2022, Dossier 2022 00049442, référence 3304P61 2022 N 06264

La société dénommée **W**, Société à responsabilité limitée, au capital de 180.000,00 €, dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 22 cours Maréchal Foch, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX et identifiée sous le numéro SIREN 514 273 481

A cédé à La société dénommée **DAPSG**, Société par actions simplifiée, au capital de 50.000,00 €, dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 7 rue du Jardin Public, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX et identifiée sous le numéro SIREN 921 611 133

Le fonds de commerce d'hôtel, exploité à BORDEAUX (33000), 22 cours, du Maréchal Foch, connu sous le nom de HOTEL DES QUINCONCES

Moyennant le prix de 759.437,50 €, savoir :

- Aux éléments incorporels pour 694.437,50 €

- Aux matériels, mobiliers, agences pour 65.000,00 €

Entrée en jouissance fixée au 1^{er} décembre 2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Mathilde LEJEUNE, Notaire à BORDEAUX (33024), 3 et 5 cours du Chapeau Rouge, BP 80031, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Mathilde LEJEUNE

L22EJ10928



Me William SOULIE
72 chemin de Pécam
40200 Pontenx-les-Forges

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître William SOULIE, soussigné, notaire titulaire d'un Office Notarial à Pontenx-les-Forges, 72, route de Pécam, le 6 décembre 2022, enregistré à Mont-de-Marsan le 9 décembre 2022, sous les références 4004P01 2022 N 01656, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Véronique ASNAR, demeurant à La Teste-de-Buch (33260) 10 Bis allée du moulin Cazaux,

A :

Madame Chloé Anaïs PRATS, demeurant à La Teste-de-Buch (33260) boulevard des Miquelots Résidence Jolibois, Bat 2 Apt 41,

Un fonds de commerce **AMBULANT** de Prêt-à-Porter et Accessoires, connu sous le nom commercial **STOP FASHION**.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante -six mille trois cents euros (46.300,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'Etude de Maître PONSONNAILLE, Notaire à Gujan-Mestras (33470) 10 Av Maréchal de Lattre de Tassigny où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L22EJ11049



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 12 décembre 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 13 décembre 2022, dossier 2022 00049635, réf. 3304P61 2022 A 12746,

La Société **MAGDAM**, SARL au capital de 1,00 €, dont le siège social est sis 1 rue de la Pinède, 33380 MARCHEPRIME, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 810 858 233, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL MAGDAM dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 5 octobre 2022,

A CEDE A

Madame Elodie BOYER, née le 7 mars 1984 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant 10 rue Vassily Kandinsky, 33320 LE TAILLAN-MEDOC, célibataire,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée **ELO'S DELICES**, SAS dont le capital sera de 1 000,00 €, dont le siège sera situé 1 rue de la Pinède, 33380 MARCHEPRIME.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de pizzeria, pâtisserie et restauration traditionnelle sur place et à emporter, sis 1 rue de la Pinède, 33380 MARCHEPRIME, moyennant le prix de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 8 500,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 6 500,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 12.12.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ11112

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Guillemette LE GALL, Notaire au sein de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 33 rue Etienne Marcel, le 9 décembre 2022, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX, le 13 décembre 2022, Dossier 2022 00049765 référence 3304P61 2022 N 06316

La Société dénommée **EURL LE MAS-CARET**, dont le siège est à BORDEAUX (33800)7 rue Clare identifiée au SIREN sous le numéro 513 812 016 RCS BORDEAUX.

A VENDU à

La Société dénommée **TEKERO**, dont le siège est à BORDEAUX (33800)7 rue Clare identifiée au SIREN sous le numéro 921720413 RCS BORDEAUX.

Un fonds de commerce de débit de boissons et restauration de type traditionnel et à emporter sis à BORDEAUX (33800) 7 rue Clare, connu sous le nom commercial LA GARGOTE.

Moyennant le prix principal de CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître LE GALL, 23 avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ11208

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Valentine SCHRAMECK-MONTEBELLO, Notaire à FLOIRAC (33270), 1 Avenue Pasteur, CRPCEN 33155, le 23 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-François Nicolas **CORDA**, retraité, et Madame Ghislaine **VIALE**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-LOUBES (33450) 4 chemin du Livey.

Monsieur est né à LIBOURNE (33500) le 7 février 1955,

Madame est née à HYERES (83400) le 25 février 1955.

Mariés à la mairie de SAINT-LOUBES (33450) le 24 mars 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce

changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ10804

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire Associé de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, CRPCEN 33026, le 9 Décembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Jean-Charles **ROCHET**, et Madame Noëlle Jacqueline **BONNAFOUS**, demeurant ensemble à GENEVE (SUISSE) 112 route de Frontenex-Monsieur est né à BORDEAUX (33200) le 1^{er} novembre 1957 et Madame à BOUGIE (ALGERIE) le 21 janvier 1961.

Mariés à la mairie de TOULOUSE (31000) le 13 janvier 2004 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ10868

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce **SOCIETE CIVILE DES CAPUCINS N° L22EJ05816** parue le 04/11/2022 concernant, la date du PV de décision de la collectivité des associés et de la nomination de Mme CABBILLAU en tant que gérante, savoir : 26 Novembre 2022 au lieu du 14 Octobre 2022.

Pour avis.

L22EJ10441

Rectificatif à l'annonce n° L22EJ10123 sur LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS du 9 décembre 2022 concernant **CESSION DE FONDS MARIE COSTA / BLANCHETON** il fallait lire : « La Société dénommée MARIE COSTA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à BEAUTIRAN (Gironde) 60 route Départementale 1113 ». En lieu et place de « (...) ayant son siège social à SAINT QUENTIN DE BARON (Gironde) 14 lotissement de La Tour. »

L22EJ10814



46, Route de L'Eperon
97436 SAINT-GILLES-LES-HAUTS

ADDITIF à l'annonce n° L22EJ10111 du 9-12-2022 concernant la société **ALTER NAUTIC**, il fallait lire, siège social : «6 Avenue de la Litorne - Petit Piquey - 33950 LEGE CAP-FERRET» au lieu et place «6 Bis, Rue de la Litorne - Petit Piquey - 33950 LEGE CAP-FERRET».

L22EJ10833

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Echos Judiciaires Girondins du 12 décembre 2022, concernant la société **SCI SAINT DENIS INVEST**, 37 rte de Leognan, 33140 Villenave d'ORNON. 1-Il y a lieu de lire: SCI SAINT DENIS INVEST, et non pas : SCI SAINT INVEST 2- il y a lieu de lire: 37 rte de Leognan rés Les Maitres à VILLENAVE D'ORNON 33140 et non pas : 37 rte de Leognan résidence Les Maitres.

L22EJ10870

Société Civile Immobilière au Capital de
300 euros

Société en Liquidation
Liquidateur : Monsieur Yann PATANCHON
Siège de la Liquidation : 11bis route du
Porge - 33680 LE TEMPLE
RCS BORDEAUX 838 948 404

RECTIFICATIF DE L'ANNONCE L22J09186

Une erreur matérielle s'est glissée sur l'annonce L22J09186, en effet il fallait lire que l'assemblée générale extraordinaire se tenait le 30 novembre 2022 et non le 30 septembre 2022.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L22EJ10871

Avis rectificatif à l'annonce n°L22EJ10291 DU 9/12/2022 concernant la cession de fonds de commerce et artisanal entre **SARL VAYRES AUTOMOBILES** et **GARAGE JEAN JAURES** il fallait lire : **Pour le lieu des oppositions, il faut lire 3 avenue de Libourne 33870 VAYRES, où domicile a été élu à cet effet.**

L22EJ10900

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 Novembre 2004,

Madame Catherine Simone LASSERRE, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-MAIXANT (33490) 4 Larrieu.

Née à SAINTE-CROIX-DU-MONT (33410), le 15 avril 1928.

Veuve de Monsieur Pierre FERRAND et non remariée.

De nationalité française.

Décédée à SAINT-MAIXANT (33490) (FRANCE), le 12 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas MAMONTOFF, Notaire Associé à CADILLAC (Gironde), 25 Allée du Parc, le 2 Décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas MAMONTOFF, notaire à CADILLAC (Gironde), référence CRPCEN : 33035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis.

Maître Nicolas MAMONTOFF
L22EJ10339

SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe dont le dernier en date du 12 octobre 2021, Monsieur Georges Denis PONS, demeurant à ARCACHON (33120), 6 Rue Francis Lanine, né à BRIVE LA GAILLARDE (19100), le 20

novembre 1933, veuf de Madame Janine CORBEAU, est décédé à LA TESTE DE BUCH (33260), le 18 novembre 2022 et a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me HOERTER, Notaire à LA TESTE DE BUCH (33260), 40 Boulevard du Pyla, le 8 décembre 2022, dont la copie a été adressée au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire sousignée, chargée du règlement de la succession, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.

L22EJ10684



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 octobre 2014,

Madame Marie Claire Pierrette CASSET, en son vivant retraitée, demeurant à AMBES (33810) 1 avenue Pierre Curie. Née à AMBES (33810), le 28 février 1941. Divorcée de Monsieur Christian Joseph LABADIE, suivant jugement rendu par le Tribunal de BORDEAUX (33000) le 25 mai 1982, et non remariée.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 3 octobre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas PEYRE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLIE, Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, le 7 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me PEYRE, notaire à AMBARES (33440), référence CRPCEN 33039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

L22EJ10358



MAITRE Nathalie FESTAL,
NOTAIRE
ETUDE SCP
Jean-Charles BOUZONIE,
Nicolas INGUERE
et Nathalie FESTAL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Art.1007 du CC
Art.1378-1 du CPC
Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 06 octobre 2020, **Madame SÈRE Pierrette Marie**, née à BORDEAUX, le 03 janvier 1930, demeurant à BEGLÈS (33130), 23 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, veuve de Monsieur DAMARTIN Claude Didier, décédée à TALENCE, le 12 octobre 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes

L22EJ10659

du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nathalie FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, le 01/12/2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament, soit le 05/12/2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ10462

SELARL MATTEI & ASSOCIES
Notaires associés
3 rue Louis Barthou - 64000 PAU

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 avril 2016, **Madame Liliane Juliette LALANNE**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200) 283 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Résidence les Iles d'Or BAT D 102, née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 18 octobre 1934, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 8 août 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie MENDRIBIL Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL MATTEI & ASSOCIES», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à PAU, 3 rue Louis Barthou, le 30 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 1^{er} décembre 2022 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvie MENDRIBIL, notaire à PAU (64000) 3 rue Louis Barthou B.P. 716.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Maître Sylvie MENDRIBIL
L22EJ10646



Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON, LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,
notaires associés à Arcachon, 169
Boulevard de la Plage.

ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 21/04/2009 Mme Madeleine BAYLAC dmt à 3 rue Guyner Les roses du Bassin 33260 LA TESTE DE BUCH née le 16/04/1919 à PARIS (75006) décédée à LA TESTE DE BUCH le 07/07/2022 à institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jérôme DURON, notaire à ARCACHON suivant procès-verbal en date du 07/12/2022 dont une copie authentique est adressée au Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX. Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil auprès de Me Jérôme DURON notaire à ARCACHON 169 boulevard de la Plage en sa qualité de notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ10659

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 juin 2010, Madame Michelle DONAY, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Pierre Robert REMY, demeurant à CESTAS (33610) 15 chemin du Biala EHPAD Seguin.

Née à SAINT-MICHEL (02830), le 10 avril 1927.

Décédée à CESTAS (33610) (FRANCE), le 10 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel MASSENET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Patrick FABRE, Emmanuel MASSENET et Emmanuelle GALHAUD », titulaire d'un Office Notarial à LEOGNAN, 36 Avenue de Gradignan, le 8 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel MASSENET, notaire à LEOGNAN 33850, référence CRPCEN : 33049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de

l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ10669

AVIS DE SAISINE DES LEGATAIRES UNIVERSELS DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date du 15 septembre 1995 **Madame Micheline TONNEL**, née à LILLE (59000) le 12 octobre 1932, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à BORDEAUX (33000) 35 sente des Compagnons, a institué des légataires universels.

Consécutivement à son décès survenu à BORDEAUX (Gironde), le 04 Août 2022, ce testament a été déposé au rang des minutes de l'office notarial 20 cours Georges Clémenceau, suivant procès-verbal d'ouverture et de description, reçu par Maître Catherine PITON, Notaire au sein dudit Office en date du 30 Novembre 2022, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX le 05 Décembre 2022.

Les oppositions pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Sandrine CASTEL Notaire au sein de l'Office Notarial 23 avenue du Jeu de Paume à BORDEAUX (33200), notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois qui suit la réception, sus visée, par ledit greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, de la copie du procès-verbal sus visée du 30 Novembre 2022.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis Me Catherine PITON
L22EJ10834

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



DUBOST NOTAIRES
Pascale DUBOST, François DUBOST
Clément DUBOST, Anne-Caroline DUBOST
53 cours Sadi Carnot - 33210 LANGON
☎ 05.57.98.02.22
http://dubost-langon-landiras.notaires.fr

NOTIFICATION DE VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A FARGUES (GIRONDE) 33210 Lieudit Lande de Haut, et Paropi de Haut.

Diverses parcelles boisées

Figurant ainsi au cadastre :

Section N° Lieudit Surface

C 0422 LANDE DE HAUT 00 ha 73 a 35 ca

C 0423 LANDE DE HAUT 00 ha 70 a 25 ca

C 0427 LANDE DE HAUT 00 ha 19 a 30 ca

C 0428 LANDE DE HAUT 00 ha 17 a 00 ca

C 0429 LANDE DE HAUT 00 ha 11 a 30 ca

D 0041 PAROPI DE HAUT 00 ha 16 a 60 ca

D 0048 PAROPI DE HAUT 00 ha 78 a 25 ca

Total surface : 02 ha 86 a 05 ca

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de ONZE MILLE EUROS (11 000,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, et DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS de provision sur frais d'acte sauf à parfaire ou diminuer.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie soit le 08 décembre 2022, pour faire connaître à Maître Pascale DUBOST notaire à LANGON, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

L22EJ10747

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 septembre 2022,

Madame Marie Louise Catherine FARMAN, en son vivant Retraîtée, demeurant à ANDERNOS LES BAINS (33510) 5 avenue d'Arès.

Née à BEGLES (33130), le 21 février 1940.

Célibataire.

Décédée à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) (FRANCE) en son domicile, le 2 octobre 2022.

A consenti un legs universel à :

Madame Christelle Denise Solange LEPRETRE, Gérante Boulangerie, demeurant à GROLEJAC (24250) 2 Les Drouilles.

Née à LIMOGES (87000) le 11 août 1989.

Célibataire.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL Office Notarial d'Andernos Les

Bains», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 17 octobre 2022, et un acte de contrôle de la saisine du légataire a été reçu par Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, Notaire à ANDERNOS-LES-BAINS, le 9 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritiers réservataires.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, notaire à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 91 Boulevard de la République, référence CRPCEN : 33028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis le notaire

L22EJ10876

AVIS DE SAISINE DES LEGATAIRES UNIVERSELS DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe en date du 19 Juin 2017, **Madame Suzanne Jeanne Alexandrine RITELLE**, née à BORDEAUX (Gironde) le 03 Mai 1932, veuve de Monsieur Guy Fernand RENOULEAUD et non remariée, demeurant à TALENCE (33400) 316 cours de la Libération a institué des légataires universels.

Consécutivement à son décès survenu à BORDEAUX (Gironde), le 9 Octobre 2022, ce testament a été déposé au rang des minutes de l'office 20 cours Georges Clémenceau à BORDEAUX, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 06 Décembre 2022, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX le 09 Décembre 2022.

Les oppositions pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Leatitia FELIX-CORDON, Notaire au sein de l'Office Notarial situé à TALENCE (33400) 16 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, chargé du règlement de la succession, dans le mois qui suit la réception, sus visée, par ledit greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, de la copie du procès-verbal sus visée du 30 Novembre 2022.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis Me Catherine PITON.

L22EJ11108

DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 2 janvier 2022,

Madame Josyane DARD, en son vivant sans profession, demeurant à LA-TESTE-DE-BUCH (33260) 28 rue de l'Hippocampe.

Née à MONTENDRE (17130), le 16 mars 1938.

Veuve de Monsieur Jacques Jules MANDAROUX et non remariée.

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260), le 14 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 12 décembre 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Guillaume MOGA, notaire à ARCA-CHON, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ11111

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 05 août 2010, **Madame Raymonde Marie Paulette LEYRIS**, née à SAINT EMILION, le 24 septembre 1932, demeurant à LE BARP (33114), 10 chemin de la Broque, veuve en secondes noces de Monsieur Camille LATOUR, décédée à ARCA-CHON, le 15 mai 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Hervé LABROUCHE, suivant procès-verbal en date du 16 novembre 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 1^{er} décembre 2022. Les oppositions sont à former en l'étude de Maître François LAMAIGNERE, notaire à SALLES (Gironde), notaire chargé du règlement de la succession

L22EJ11160

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 décembre 2022)

SARL PRIM 33, 2 Allée des Prés, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 385 035 100. Fruits et légumes au détail vins et spiritueux fleurs poissons (sédentaire et ambulants). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 février 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752644

SARL Arnaud DUPRAT (AD), 5 Cours Lamarque de Plaisance, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 889 478 988. Commerce de fleurs jardinerie animalerie événementiel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752721

SARL LMJG, 40 Route du Bourg, 33360 Camblandes-Et-Meynac, RCS BORDEAUX 514 880 137. Bar, restaurant, salle de réception. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juin 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752652

SARL PC CHARPENTE, 32 Rue de la Tour de Mercadet, 33720 Barsac, RCS BORDEAUX 519 073 118. Charpente couverture Zinguerie construction de maison ossature bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752655

SARL EVENT'UP, 8 Route de Malagar, 33490 Saint-Maixant, RCS BORDEAUX 799 330 360. Activité de soutien au spectacle vivant assurant des presta-

tions de services techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752661

SARL L'ILE O BEAUTE, 10b Rue de Blaheraut, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 801 128 984. Salon de beauté coiffure esthétique stylisme Ongulaire blanchiment de dents cabine de bronzage modelage appareil minceur vente d'accessoires et produits cosmétiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752667

SARL ETS JCJ, 23 Avenue de Citon, 33360 Cénac, RCS BORDEAUX 801 378 357. Travaux de maçonnerie générale et de gros oeuvre de bâtiment assainissement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752670

SARL TGF MENUISERIE & WOOD, 17 Ter Route du Preuilh, 33830 Belin-Béliet, RCS BORDEAUX 802 808 121. Menuiserie, planchers, parquets, terrasses, isolation, ite, couverture, charpente, cuisines encastrees, salle de bain, vente de kits bois (pour maison ossature bois), bardage, négoce de gros de matériaux dans Ces domaines, vente aux professionnels et particuliers, pose en sous-traitance dans Ces domaines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752676

SARL ACB LA TESTE, 1060 Avenue de l'Europe, Centre Commercial les Océanides, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 808 647 101. Commerce de détail de produits et accessoires cosmétiques, d'hygiène corporelle, de produits de diététique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 novembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752682

SAS ILOTECH, 91 Rue du Loup, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 811 690 734. Exploitation d'un centre esthétique d'épilation définitive et de rajeunissement cutané. vente de toutes prestations et produits associés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752688

SARL BONJOUR MON AMOUR, 1 Rue du 11 Novembre, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 818 420 176. La vente de prêt-à-porter, accessoires, articles de décoration, en magasin ou par e-commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752691

SARL AMAR INVEST, 9 Rue Bossuet, 33250 Pauillac, RCS BORDEAUX 822 167 532. L'activité de société holding animatrice de groupe savoir, la fourniture de toutes prestations administratives, financières techniques ou commerciales à ses filiales ou sous-filiales, ainsi que l'animation et la coordination de Ces dernières. L'activité de promotion-construction immobilière. L'activité de marchand de biens à titre accessoire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752694

SAS NETCOMBLES - SPECIALISTE EN RETRAIT D'ISOLANTS, 9 Place Pierre Jacques Dormoy, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 847 532 058. Retrait d'isolants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philaë 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752707

SARL SG OUEST BASSIN, 19 Bis Rue Pierre Dignac, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 847 639 150. Services à la personne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752710

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 décembre 2022)

SARL GECIMA RENOVATION & PATRIMOINE, 39 Avenue Ile de France, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 805 017 746. Rénovation et construction d'immeubles tous corps d'état, réalisation de missions Opc. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 août 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752679

SARL HD 33, 87 Avenue Austin Conte, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 810 857 599. Travaux de rénovation maçonnerie carrelage et plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philaë 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752685

SASU BL C, 1 Bis Chemin de Cabanieux, 33590 Saint-Vivien-de-Médoc, RCS BORDEAUX 829 731 058. La maintenance, l'entretien, le dépannage, l'installation de tous systèmes de chauffage, climatisation et ventilation, sanitaire et tuyauterie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302531752698

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 décembre 2022)

SARL BRASSERIE DE BELCIER, 51 Rue de Son Tay, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 752 149 682. Bar, brasserie, restauration, restauration rapide sur place et à emporter. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302531752658

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 06 décembre 2022)

THOMAS Yves, 563 Lizan, 33990 Naujac-sur-Mer, RCS BORDEAUX 320 572 472. Exploitations Forestières. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulée la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Bordeaux.

13302531654135

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 décembre 2022)

SARL L.S.L., 12b Cours Hericart de Thury, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 799 399 936. Achat vente distribution courtage négoce import export de tous produits et marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302531752664

SAS SR IMMO, 46 Rue Montesquieu, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 801 987 140. Marchand de biens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302531752673

SAS GAIA DISTRIBUTION (GD), 46 Impasse Adrien Duphil, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 830 872 834. Opérations de négoce de produits alimentaires, principalement, et accessoirement, de tous produits manufacturés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302531752701

SAS LA PETITE FAIM - LPF, 24 Rue Nicolas Appert, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 838 058 980. Bar, restauration, Fast Food. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302531752704

SAS GIRONDE 33 BÂTIMENT, 26 Avenue Gustave Eiffel, Cs 70101, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 847 629 607. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant

liquidateur SELARL Philaë 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302531752713

SARL CIRCE INFORMATIQUE (CIRCE INFORMATIQUE), 9 Allée de la Madeleine, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 402 100 994. Services, conseil, études, réparations, dépannage en informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302531752647

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 09 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE VILLA MAGNAN Chez TOURNY GESTION ORI 5 Rue Vauban 33000 BORDEAUX

Fixe provisoirement au 27 Septembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L22EJ10622

Par jugement en date du 09 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Madame Marie Anne CHOTARD entrepreneur individuel Profession : Elevage d'ovins et de caprins Fontibus 33430 BAZAS SIRET : 835 117 334 00010

Fixe provisoirement au 18 Octobre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L22EJ10623

Par jugement en date du 09 Décembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la :

Société Civile CHATEAU PETIT QUINSAC Activité : Culture de la vigne 175 Lieu-dit Chaurron 33360 QUINSAC RCS de Bordeaux : 499 349 207 SIRET : 499 349 207 00021

Fixe provisoirement au 20 octobre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L22EJ10626

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

ENCADREMENT DU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Le démarchage téléphonique n'est désormais autorisé qu'en semaine, entre 10 et 13 heures et entre 14 et 20 heures.



Depuis juin 2016, les consommateurs qui refusent de faire l'objet de prospections commerciales par téléphone peuvent s'inscrire sur la liste d'opposition « Bloctel ». L'inscription est gratuite et vaut pour trois ans. Elle est renouvelée automatiquement pour trois nouvelles années (Code de la consommation, article L 223-1). À compter de mars 2023, tout démarchage téléphonique sera prohibé les samedi, dimanche et jours fériés. En semaine, le démarchage téléphonique ne sera autorisé que de 10 heures

à 13 heures et de 14 heures à 20 heures. Cet encadrement concerne tous les consommateurs, y compris ceux qui ne sont pas inscrits sur la liste « Bloctel ».

Un démarchage en dehors de ces jours et plages horaires ne pourra être effectué qu'avec le consentement exprès

et préalable du consommateur. C'est au professionnel de prouver qu'il a obtenu ce consentement.

Par ailleurs, un consommateur ne pourra pas être démarché par téléphone plus de quatre fois par mois par le même professionnel.

Enfin, si le consommateur manifeste son refus du démarchage lors de la conversation, le professionnel devra s'abstenir de tout nouveau démarchage pendant une période de 60 jours.

Comme auparavant, les consommateurs qui ne sont pas inscrits sur « Bloctel » pourront, par exception, être toujours démarchés par téléphone pour la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ou dans le cadre d'un contrat en cours et en rapport avec l'objet du contrat, y compris pour des produits ou services en lien avec le contrat ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité.

Le démarchage prohibé est sanctionné par une amende de 375 000 euros pour une personne morale ou 75 000 euros pour une personne physique. Si un contrat a été conclu au cours du démarchage, ce contrat peut être annulé.

Référence - Décret 2022-1313 du 13 octobre 2022

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VÉLO-MOTEUR CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	107,25	+ 6,2 %
INDICE HORS TABAC	113,16	106,42	+ 6,3 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,07 €		1 678,95 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 744,98	2,3%	-5,7%	-2,9%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	5 170,91	1,9%	-6,8%	-3,9%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 986,83	3,1%	-7,2%	-4,7%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	4 048,58	1,4%	-15,1%	-13,3%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 868,84	0,4%	-27,3%	-26,2%	16 501,77	10 690,60	USA
FOOTSIE 100	7 502,89	2,5%	1,6%	3,8%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	14 497,89	1,9%	-8,7%	-7,2%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	11 136,62	0,1%	-13,5%	-11,3%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	27 954,85	-1,1%	-2,9%	-2,4%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 176,33	2,9%	-12,7%	-13,7%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	11,18	27,8%	N/A	N/A	14,02	8,70	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-46,5%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	4,50	42,4%	106,4%	106,4%	4,50	2,18	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,12	5,7%	-17,0%	-21,0%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	60,00	13,2%	-22,1%	-13,0%	81,00	48,60	8,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	454,00	-2,2%	-2,6%	-3,4%	496,00	426,00	7,3%
EAUX DE ROYAN	77,50	-2,5%	-16,2%	-23,3%	104,00	77,50	8,2%
EUROPLASMA	0,00	-66,7%	-99,9%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,59	-5,6%	-49,0%	-47,8%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	4,42	12,8%	18,2%	30,0%	4,44	2,82	-
GPE BERKEM	4,56	-12,3%	-55,3%	-51,0%	10,50	4,56	1,3%
GPE PAROT (AUTO)	2,28	0,4%	-12,3%	-6,9%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	22,60	-9,6%	-14,6%	-15,5%	33,00	21,80	-
HUNYVERS	11,45	-3,8%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,00	-3,1%	-32,9%	-41,5%	17,80	10,20	-
I2S	6,25	13,6%	27,6%	40,8%	6,40	4,60	2,2%
IMMERSION	4,00	-16,0%	-33,3%	-42,9%	7,08	2,68	-
IMPLANET	0,17	-5,8%	-45,1%	-53,8%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,68	-11,0%	-28,0%	-30,7%	2,89	1,63	-
LECTRA	36,20	-1,4%	-13,8%	-9,5%	44,20	27,20	1,0%
LEGRAND	80,10	0,0%	-22,2%	-21,0%	103,80	64,96	2,1%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-33,8%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,04	58,1%	2,0%	-24,4%	2,48	1,12	-
OENEO	14,15	1,4%	5,2%	7,0%	16,16	13,24	2,1%
POUJOLAT	25,80	5,7%	107,2%	106,4%	26,00	12,40	0,9%
SERMA TECH.	414,00	32,7%	36,2%	31,8%	488,00	292,00	3,5%
UV GERMI	3,14	-20,9%	-58,5%	-62,6%	8,53	3,07	-
VALBIOTIS	3,47	-6,2%	-49,3%	-49,3%	7,35	3,47	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Laurent

**ME METTRE À
LA BATTERIE
FAIRE UN
TOUR D'EUROPE
À VÉLO
DEMANDER ÉLISA
EN MARIAGE**

Soigné pour un cancer des poumons

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?

Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur

www.fondationbergonie.fr

